

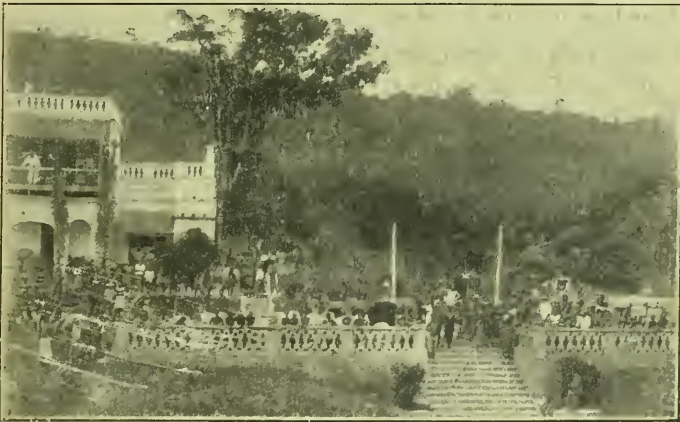
47)

LA
SITUATION ÉCONOMIQUE
= DE LA COLONIE =

par

— Frans JANSSEN —

Sous-Directeur au Ministère des Colonies.



La maison d'un Colon à Niangale

avec préface de

M. le Lieutenant NORBERT LAUDE
Directeur du service des Conférences et informations
— au Ministère des Colonies. —

1922

IXELLES-BRUXELLES

René WEVERBERGH, Libraire-Editeur Colonial
41, Rue Franz Merjey.

DU MÊME AUTEUR :

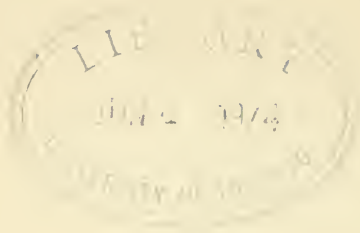
1. **Histoire des Tribunaux de Commerce de Belgique.**
(Avec préface de M. Van Elewyck, ancien Président de la Chambre de Commerce de Bruxelles.)
 2. **Etude de la statistique économique coloniale.**
(Congrès Colonial de Gand. - 1913)
 3. **Le Commerce d'exportation du Congo belge.**
(Bulletin de la Société d'Etudes et d'Expansion de Liège. - 1914.)
 4. **Le Commerce extérieur du Congo belge.**
(Revue « Congo ». - Juillet 1921.)
 5. **Etude du Commerce d'exportation du Congo belge.**
(Bulletin de la Sté Belge des Ingénieurs et des Industriels. - N° 3 - 1921)
-

A

Monsieur Joseph Olyff

Directeur Général au Ministère des Colonies,

Hommage respectueux.



HC
591
C6J33

42/2484

PRÉFACE

Il y a quarante-six ans — en 1876 — le Roi Léopold II, réunissait à Bruxelles la Conférence de Géographie et par son seul génie, son autorité et son talent, tentait de faire reconnaître les immenses territoires du Centre de l'Afrique, qui figuraient sur nos atlas comme une grande tache blanche.



Léopold II.

Le 23 février 1885, toutes les grandes puissances réunies à Berlin, reconnaissaient l'existence de l'Etat Indépendant du Congo

et organisaient une manifestation de sympathie et d'admiration en l'honneur de son Souverain et illustre Fondateur.

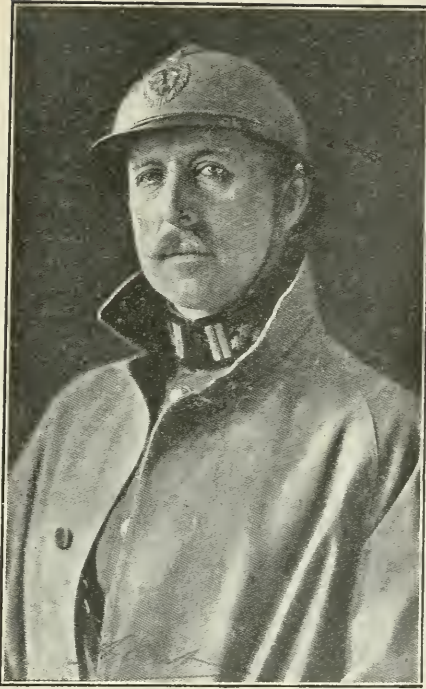
Les vingt-trois années d'existence de l'Etat Indépendant furent débordantes d'activité. Toute une série d'expéditions, au cours desquelles de nombreux compatriotes s'illustrèrent vont reconnaître ces territoires grands comme quatre-vingts fois la mère-Patrie.

De 1891 à 1894, se déroule cette magnifique campagne arabe, une des plus belles pages de notre histoire coloniale où grâce à la superbe vaillance et au merveilleux esprit de sacrifice des officiers, et sous-officiers belges et de nos troupes noires, la civilisation triomphe de la barbarie. Les arabes, les trafiquants des esclaves sont défaits, chassés et le Congo libéré de cet odieux trafic de chair humaine qui arrachait à Livingstone ces dernières paroles écrites de sa main et gravées sur son tombeau à Westminster : « Je ne puis rien faire de plus que de souhaiter que les bénédictions les plus abondantes du ciel descendent sur tous ceux, quels qu'ils soient, anglais, américains ou turcs, qui contribueront à faire disparaître de ce monde la plaie affreuse de l'esclavage ».

Entretiens, les postes d'occupation se multiplient, des voies de communication sont tracées, les richesses du sol commencent à être mises en valeur : Lorsque la Colonie est devenue une des plus riches dont nous enregistrons l'histoire, en 1908, répondant au vœu de Léopold II, la Belgique annexe l'Etat Indépendant, du Congo.

Quelle tâche réalisée depuis cette date, malgré la guerre au cours de la laquelle la Colonie fut séparée de la mère-Patrie.

Le Roi Albert, dans son premier discours du trône, le 23 décembre 1909, établira fièrement notre programme « La nation, de son plein consentement, désireuse de mener à bien l'œuvre de son Roi, vient d'assumer la souveraineté des territoires du Congo. Avec la conscience de ses devoirs, avec fermeté aussi, elle a tracé la politique coloniale qu'elle entend suivre. C'est une politique d'humanité et de progrès. Pour un peuple épris de justice, une mission de colonisation ne peut être qu'une mission de haute civilisation; en l'acceptant loyalement, un petit pays se montre grand. La Belgique se gouverne elle-même par des institutions dont d'autres Etats ont emprunté les principes; toujours elle a tenu ses promesses; et quand elle prend l'engagement d'appliquer au Congo un programme digne d'elle, nul n'a le droit de douter de sa parole ».

Roi Albert I^{er}.

La Belgique a tenu la promesse de son Roi. Le Congo comptait en 1920 neuf établissements d'instruction officielle, douze établissements subsidiés, sept établissements libres. Ils servent à former des artisans, des clercs ou des élèves pour les écoles d'assistants médicaux indigènes.

Seule, une élite reçoit l'instruction livresque développée. Les autres élèves sont orientés vers les métiers manuels. Des moniteurs indigènes dirigent les classes inférieures. Les établissements ont été fréquentés en 1921 par 21,000 élèves.

D'autre part, les missionnaires, à côté d'une œuvre éminemment civilisatrice ont créé une œuvre humanitaire et patriotique, instituant dans chacune de leurs missions des écoles, des ateliers, des lazarets, etc.

Au point de vue de l'hygiène, la lutte contre la maladie du sommeil se poursuit avec ardeur. Des missions médicales spéciales ont déployé de grands efforts. Nous avons au Congo plusieurs laboratoires, des cours de médecine tropicale ont été orga-

nisés au Congo même; des infirmières ont été envoyées dans les hôpitaux et cinq nouveaux établissements ont été construits en 1920. Plusieurs écoles d'assistants médicaux noirs sont organisées.

Le gouvernement attend de cette innovation de M. le Ministre Franck, les plus heureux résultats. Il compte qu'elle assurera aux populations, jusque dans les villages les plus reculés de l'intérieur, les bienfaits d'une assistance médicale sommaire mais permanente; en même temps qu'elle enrayera les pratiques souvent barbares des féticheurs.

Nous avons réalisé cette œuvre en moins d'un demi-siècle, près de populations qui sont encore dans l'enfance, au milieu de difficultés qui paraissaient à première vue insurmontables. Que sont 50 ans dans la vie d'un peuple et plus spécialement pour le développement d'une colonie!

En 1914, les allemands, au mépris des traités et des conventions, violent la neutralité du Bassin Conventionnel du Congo. Après une campagne, défensive et offensive, nos troupes, non seulement maintiendront l'intégrité du territoire contre un ennemi dix fois supérieur en nombre, mais encore pénétrant en territoire ennemi parviendront à conquérir 200.000 kilomètres carrés de terres allemandes, peuplées de 4.500.000 habitants, et le 19 septembre 1916, feront flotter nos couleurs victorieuses sur la capitale de guerre des allemands : TABORA. Pour récompenser l'effort militaire et économique de la Colonie, la Société des Nations, en vertu du traité de Saint-Germain en Laye, nous a laissé l'administration de deux nouvelles provinces : Le Ruanda et l'Urundi.

Le 1^{er} juillet 1922; treize années se seront écoulées depuis que la Belgique, répondant aux vœux de Léopold II, a annexé ces magnifiques territoires du centre de l'Afrique.

En étudiant l'histoire du Congo Belge, en parcourant cette Colonie, l'on ressent une profonde émotion et une légitime fierté.

Une profonde émotion, en songeant qu'il y a un quart de siècle à peine, quelques postes d'occupation, éparpillés çà et là comme des avant-gardes, essayaient de frayer un chemin à nos idées, à notre civilisation, à travers cette brousse épaisse et ces forêts inextricables; que quelques modestes pirogues, comme des coquilles de noix, flottaient sur ces grands fleuves d'Afrique, que ces populations, livrées au cannibalisme et à l'anthropophagie se décimaient dans des guerres continuelles et qu'aujourd'hui, grâce aux efforts des pionniers de la première heure, des villes, des usines, et des industries ont surgi de toutes parts, que des écoles, des églises et des hôpitaux ont été édifiés, que des chemins de fer et

des steamers nous permettent de traverser tout le Congo de l'Est à l'Ouest, sans faire un jour de marche et que des hydravions même profilent leur gracieuse silhouette sous ce beau ciel d'Afrique.

Une légitime fierté aussi; lorsque nous nous rappelons que pendant ces quatre années de guerre, alors qu'en Belgique occupée, les civils, le sourire aux lèvres, narguaient la géôle, la déportation et la mort même, sans que l'ennemi ni par la force, ni par la ruse ne puissent les asservir, alors que nos soldats, accrochés aux boues sanglantes de l'Yser retenaient les hordes envahissantes, nos soldats noirs pénétraient en territoire allemand, la Belgique blessée, pantelante, privée de sa colonie, accentuait le développement moral des populations noires, la mise en valeur économique des territoires et apportait par ses matières premières une aide précieuse à la cause des alliés.

Aujourd'hui la paix est signée, mais il faudra encore des années pour réparer le mal qui a été fait pendant la guerre.

Le monde entier souffre d'une crise économique sans précédent, et la Belgique et la France, dont une grande partie des cités ont été détruites, dont les usines ont été pillées et saccagées par les Vandales, souffrent plus lourdement de cet état de choses.

Renchérissement de la vie, dépréciation de la monnaie, élévation du change, déficit de la production mondiale, tels sont les maux auxquels il importe de remédier d'urgence, si nous voulons lutter avec succès contre l'Allemagne sur laquelle nous avons remporté une brillante victoire militaire, mais un piètre succès diplomatique, et par voie de conséquence, économique.

De nombreux remèdes ont été préconisés et il faudrait avant tout, comme l'écrivait l'éminent économiste Léon Say après la guerre de 1870, « Dépenser moins et produire davantage ».

D'autre part, nos commerçants, nos industriels et nos hommes d'affaires doivent se préoccuper d'assurer à notre pays la clientèle étrangère et de trouver au Congo les matières premières et les produits d'échange indispensables à sa prospérité.

Nous constatons avec joie que dans le pays, la question coloniale est considérée comme une question primordiale. La colonie en effet, doit constituer un levier puissant pour la reprise des affaires et le relèvement économique de la nation.

Le Congo Belge qui a fait ses preuves pendant la guerre, peut-il nous apporter un remède aux difficultés de l'heure présente?

Certes, la crise mondiale n'a pas épargné notre belle Colonie. Mais la richesse incomparable de son sol et sous-sol, son magnifique réseau fluvial, l'énergie et la volonté dont nos coloniaux ont fait preuve aux moments les plus critiques, nous permettent de croire que le mal est superficiel et que le Congo Belge est un facteur de salut et peut-être appelé avec raison « la vivante espérance de la Belgique ».

Nous pouvons nous en convaincre, en lisant la nouvelle étude si documentée de M. Frans Janssen, sous-Directeur du Service du Commerce et de l'Industrie au Département des Colonies.

Avec clarté, méthode et précision, en se basant sur les chiffres les plus récents, l'auteur étudie les richesses potentielles de notre Colonie et la mise en valeur des produits du sol et du sous-sol.

Ce travail consciencieux et objectif constitue un inventaire à jour et précis du Congo et témoigne de l'activité de nos coloniaux.

Le corps enseignant, la jeunesse estudiantine, les commerçants et les industriels, les coloniaux et les hommes d'action, trouveront dans ce livre une documentation qui faisait défaut; et l'on peut dire que ce travail comble une lacune.

Je suis convaincu qu'il aidera puissamment à créer, selon le vœu de M. le Ministre Franck « un courant d'idées, d'affaires et de sympathie qui doit exister entre la Colonie et la mère-Patrie et à contribuer à ce que le Congo soit de plus en plus aux Belges, par leur nombre, leurs travaux et leurs capitaux ».

Puisse l'auteur trouver dans la publication de son travail la récompense qu'il désire et qu'il mérite : la diffusion de l'idée coloniale dans notre pays.

Puisse la jeunesse belge être convaincue que si nous avons vécu pendant la guerre une prodigieuse Iliade il ne tient qu'à elle de vivre une merveilleuse Odyssée.

Qu'elle sache que là-bas comme ici, nous luttons pour un même idéal et sous un même drapeau, que nous poursuivons un même but : voir plus haut et plus loin et mieux servir le pays; qu'elle sache que tous ceux qui ont vécu dans notre Congo en sont revenus avec au cœur cette nostalgie que rien ne peut guérir, parce qu'ils ont collaboré à l'œuvre grandiose de la civilisation, parce qu'ils ont contribué à la mise en valeur de notre domaine colonial, parce qu'ils ont mieux compris la valeur de la race, la grandeur de la Colonie et la beauté de notre chère Patrie.



La situation économique de la Colonie

Le Ministère des Colonies vient de publier les statistiques du commerce extérieur de la Colonie se rapportant à l'exercice 1920.

Disons, tout de suite, que les résultats sont encourageants et montrent que le Congo a su, quoique subissant encore les conséquences de la guerre, développer sa prospérité.

En effet, le mouvement général des affaires est en progrès. Les totaux des relevés figurant aux tableaux qui suivent, font ressortir des chiffres supérieurs à ceux de l'année précédente.

Pour fixer les idées sur les fluctuations, les résultats de l'exercice, sous revue, sont comparés avec ceux de l'année précédente.

COMMERCE SPÉCIAL.

Exportations.

QUANTITÉS.		VALEUR.	
	Kgr.		Francs
1920	85.651.964	1920	315.245,514
1919	82.842.634	1919	204,146,254
	<hr/>		<hr/>
Diff. en plus	2,809,330	Diff. en plus	111.099,260
Taux de l'augment. :	3.39 %.	Taux de l'augment. :	54.4 %

La part de la Belgique dans le total général du commerce spécial des exportations de l'année 1920, s'élève — en ce qui concerne les quantités — à 51.569.552 kg. soit 60,20 % contre 31,21 % en 1919 et la valeur à 207.715.318 francs représentant 65,89 % contre 38,21 % en 1919.

Le tableau comparatif, par classement de produits, qui suit, met en lumière l'importance du commerce spécial d'exportation, en 1914, 1919 et 1920 :

Exportations.

DÉSIGNATION	1914		1919		1920	
	Kilogr.	Francs	Kilogr.	Francs	Kilogr.	Francs
	1. Animaux vivants	439.612	86.160	43.189	48.171	8.303
2. Boissons et objets d'alimentation	4.185.218	1.003.497	3.473.893	6.185.491	4.688.413	2.723.101
3. Matières brutes ou simplement préparées	28.354.266	44.115.717	70.624.420	162.758.679	75.461.234	248.729.769
4. Produits fabriqués.	2.755.451	2.147.548	8.717.789	17.539.227	8.478.974	24.808.736
5. Or et argent non ouverts et monnaies d'or et d'argent	12.618	5.521.834	43.343	47.644.986	43.340	38.962.321
TOTAUX	32.447.495	52.874.756	82.842.634	204.446.254	85.651.964	315.245.514
Part de la Belgique	16.184.395	36.496.208	25.853.468	78.010.090	56.569.552	207.715.318

La valeur des produits, qui était en 1919 de 204.146.254 francs passe à 315.245.514 francs. Ce chiffre est assurément éloquent, mais tout le monde sait qu'un mouvement de hausse très accentué s'est manifesté au cours du premier semestre 1920, sur les produits coloniaux et que se borner à considérer seuls les chiffres des valeurs, serait s'exposer à de graves erreurs d'appréciations.

C'est la quantité exportée qui doit être envisagée et qui constitue le principal élément de comparaison : Constatons que l'écart entre les résultats de 1919 et ceux de 1920 représente 2.809.330 kg.

Le relevé qui suit mentionne les principaux produits exportés pendant les années 1919 et 1920 :

Marchandises	1919		1920		1919		1920		En plus	En moins
	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs	Quantités	Valeurs		
Riz	1.835.256		621.946		1.243.310	2.064.073	360.470			1.703.903
Café	157.665		143.264		44.401	509.238	306.857			202.401
Cacao	834.991		355.498		479.493	2.838.969	1.236.067			1.602.902
Peaux	218.726		208.914		9.812	835.534	976.255		140.721	
Ivoire	418.732		336.088		182.644	18.976.934	35.857.227		46.880.293	
Cornes	1.851		5.968		4.117	23.451	40.680		47.229	
Noix palmistes	37.313.461		39.457.261		2.143.800	39.532.269	58.988.606		48.436.337	
Ricin	Pas renseigné		5.904			Pas renseigné	5.374			
Kola	Id.		39.900			id.	61.577			
Arachides	4.000		3.085		915	7.610	7.289			354
Caoutchouc	1.545.292		1.036.292		509.000	5.891.562	4.463.438			
Copal	6.231.091		13.249.514		7.018.423	14.580.753	40.305.021		25.724.268	
Bois	523.238		444.244		378.984	22.451	43.212		22.451	
Etain	178.835		593.854		414.959	942.365	4.542.983		3.530.618	
Cuivre	22.427.100		48.912.695		3.514.405	62.439.474	64.303.463		1.843.689	
Diamant	199.021 car.		274.103 car.			16.857.079	35.633.390		18.776.311	
Chaux	57.604		242.890		75 car. 082	5.902	33.821		27.819	
Coton	149.024		174.800		185.286	708.193	1.356.654		648.461	
Raphia	128.341		18.302		55.776	136.042	45.557			
Piassava	53.594		42.071		11.523	56.809	48.592			
Savon	8.250		33.577		25.327	17.124	55.967		38.843	
Huile de palme	7.999.510		7.624.411		375.429	15.279.422	18.314.344		3.232.219	
Tabac	3.324		2.477		847	9.465	7.444			
Or	2.891 Kgs		5.045 Kgs			15.548.486	36.560.207		21.014.721	
Autres	686		195							2.051
Totaux de l'exportation	82.842.634		85.651.964			204.146.254	315.245.514			

Ce relevé montre quelques reculs, dûs — en ordre principal — en ce qui concerne : *a*) le cuivre—à la grève du personnel de l'Union Minière; *b*) le caoutchouc — à la baisse des matières sur les marchés de réalisation; *c*) l'ivoire— à l'accumulation de stocks formés durant la guerre et aussi au fait que le commerce des produits végétaux a été entravé par les tarifs élevés. Ne nous y arrêtons pas cependant, car ce qu'il importe surtout de faire ressortir c'est que — dans l'ensemble et malgré la crise qui sévit au Congo, comme ailleurs. (Dans une dépêche reproduite tout récemment par le *Board of Trade Journal*, le Consul Britannique à Boma faisait remarquer que malgré cette crise, les représentants de commerce obtenaient d'excellents résultats au Congo.) — On peut conclure de l'analyse de ces chiffres que la valeur économique du Congo est, du moins en moins, méconnue et que notre domaine colonial apparaît comme l'une des sources de richesses les plus sûres de la Belgique.

Voici au surplus, à titre documentaire, en chiffres provisoires, la statistique en quantités, des produits exportés durant l'année 1921 — comparée aux résultats de 1920 la différence en plus représentée : 17.133 tonnes.

Cacao	604.208 kg.
Peaux	75.058 »
Ivoire	200.977 »
Palmistes	45.876.469 »
Caoutchouc	786.436 »
Copal	11.097.103 »
Minerai d'étain	457.063 »
Cuivre brut	30.846.990 »
Diamant	244.878 carats.
Coton	438.769 kg.
Huile de Palme	8.970.173 »
Or brut	2.526 »
Autres	3.429.775 »
Total	102.785.547 kg.

Part de la Belgique : 52.466.782 kg.

Quoique le mouvement des exportations de la Colonie ne reflète que faiblement ses possibilités commerciales, il convient de constater qu'un sérieux progrès a été réalisé. Il s'accroîtra considérablement au cours des années qui vont suivre, car — c'est par centaines de mille tonnes que, plus tard, les produits devront sortir; pour s'en faire une idée nette, il n'y a qu'à relire les lignes reproduites ci-après, extraites de l'ouvrage de M. Alexandre Delcommune *L'Avenir du Congo menacé*; elles montrent l'étendue du chemin parcouru :

« Avant la création de l'Etat Indépendant (1885), le Haut-Congo n'était pas exploité commercialement par les Européens. Les établissements commerciaux étaient détenus par trois firmes : une anglaise; une française et une hollandaise.

» Boma constituait le centre le plus important. Le commerce d'alors consistait en huile de palmes, amandes de palme, arachides, sésame, orseille, que les indigènes apportaient au comptoir.

» En échange de ces produits, ils recevaient des articles manufacturés d'Europe. C'était le commerce d'échange. »

Or, en 1910 — année considérée comme très favorable — le Service de la Statistique commerciale relevait à l'exportation — commerce spécial — en tout : 23 produits et marchandises, représentant une valeur de 66.602.295 francs — tandis qu'en 1920 il en a inscrit 138, ayant une valeur de 315.245.514 francs.

Etablissements industriels et commerciaux

En 1910, un millier d'établissements industriels et commerciaux existaient au Congo.



Un établissement commercial.

A la fin de 1920 on en relevait 2650 dont 14 sociétés de transports, 19 entreprises d'agriculture et de plantation, 13 entreprises minières.

Les capitaux sociaux de ces établissements exclusivement intéressés aux affaires coloniales s'élevaient à environ 560 millions.

Mais ces chiffres ne sauraient donner une idée de l'importance réelle des affaires traitées, car il existe beaucoup d'autres firmes sur lesquelles on ne possède pas de renseignements exacts.

En 1910, la population blanche se composait d'une centaine d'individus.

En 1921 plus de 7000 blancs étaient fixés au Congo dont près de 4000 Belges.

L'organisation commerciale et financière était à peine esquissée en 1890 et aucune banque n'existait avant 1909. A cette époque, la Banque du Congo fut fondée et en 1911 elle devenait Banque



La Banque du Congo à Kinshasa.

d'émission et Caissier du Gouvernement. Elle a maintenant des agences à Bandudu, Basankusu, Basoko, Boma, Buta, Coquilhatville, Elisabethville, Inongo, Kabinda, Kasongo, Kigoma, Kilo, Kinshasa, Kongolo, Libenge, Likasi, Lisala, Luebo, Lusambo, Matadi, Niangara, Rutshuru, Sandoa, Stanleyville. Elle a également fondé une agence à Dar-es-Salam.

Il y a de plus deux banques étrangères : La Banco-Nacional Ultramarina à Kinshasa et la Standard Bank of South Afrika Lt à Elisabethville.

Ajoutons que les monnaies d'or et d'argent ayant cours en Belgique ont cours dans les mêmes conditions dans la Colonie; que des monnaies spéciales de billon ont été frappées.

Plusieurs dispositions légales intéressant le commerce sont appliquées depuis un certain nombre d'années; elles ont spécialement trait aux usages commerciaux; à la police d'immigration; à

la police du commerce, aux taxes et aux biens domaniaux, à la propriété industrielle et au contrat de louage de service.



Camp de la Bourse du travail du Katanga (Photo J. Olyff).

Enfin, la police de l'industrie et de la main-d'œuvre a fait l'objet d'une série de décrets — et une Bourse du travail pour le recrutement de la main-d'œuvre fonctionne au Katanga et au Kasai.



Cuisine de la Pourse du travail du Katanga (Photo J. Olyff)

(1) Pour détails consulter travaux de MM.

HALEWIJCK : *Charte Coloniale*, Bruxelles, 1914.

HEYSE, THEO : *Inspection du travail au Katanga*. — Bruxelles Bonnet 1914; et la *Législation du Congo Belge sur les accidents du travail*. — Bruxelles, Bonnet, 1914.

JANSSENS DE VAREBEKE : *Revue Congo*, juillet 1921.

GEERINCKX : *Guide commercial* 1922. — Lesigne, Bruxelles.

Concessions.

24 concessions de mines ont été accordées au Congo Belge. Celles de ces 24 concessions qui ont été octroyées depuis l'annexion du Congo par la Belgique, sont semblables dans leurs principes, elles confèrent aux intéressés les droits suivants :

a) Le droit de prospecter une région déterminée pendant un délai de 2 ans;

b) Celui de se réserver plusieurs zones où ils jouissent du monopole des recherches pendant une nouvelle période de 2 ans;

c) Celui d'exploiter les mines découvertes dans ces zones.

De même, le Gouvernement de la Colonie a été saisi, depuis l'armistice surtout, d'un grand nombre de demandes de terres pour l'établissement de fermes et stations d'élevage pour cultures tropicales de rapport de terres pour l'installation de palmeraies — de terrains boisés pour l'exploitation forestière.

Les concessions et cessions de plus de 500 hectares sont consenties par des conventions spéciales entre la Colonie et les intéressés (1).

La Colonie a concédé, depuis l'armistice, environ 723.300 hectares, répartis entre 19 concessionnaires, *en dehors du Katanga*.

Elle a concédé, au *Katanga*, depuis l'armistice, 6.447 hectares, répartis entre 9 concessionnaires.

A ces chiffres doivent s'ajouter les terres cédées par le *Comité spécial du Katanga*.

102 concessions représentant une superficie de 65.828 hectares.

Des concessions accordées par la Colonie avant l'armistice, environ 3.000.000 d'hectares restent concédés actuellement. Ces 3.000.000 qui ne comprennent pas le domaine du Comité spécial du Katanga sont répartis entre les concessionnaires suivants :

La Société Forminière, la Compagnie du Lomami, Société des Huileries du Congo Belge, la S. E. A. B. (Bus-Blos), la société anonyme des Cultures au Congo Belge et quelques sociétés qui ont leur siège d'exploitation au Mayumbe.

Les cessions consenties sur place et les cessions gratuites aux œuvres philanthropiques, sauf celle aux « Bénédictins » ne sont pas comprises dans ces chiffres.

(1) Voir HALEWIJCK : *La Charte Coloniale* — Bruxelles 1914.

HEYSE : *Les Concessions de terres rurales au Congo* (Revue « Congo » — novembre 1920).

LÉONARD : *Les Concessions de mines au Congo* (Revue « Congo » — avril 1921 et juillet 1922).

Fermes ⁽¹⁾.

Aucune ferme n'était exploitée il y a 25 ans. En 1920, on en comptait 95 au Katanga seul — 3 exploitations ont une étendue supérieure à 500 hectares — 30 ont plus de 30 hectares.

Les plus grandes sont organisées en vue de pourvoir en vivres frais le nombreux personnel des mines. Les petits pratiquent la culture maraîchère et l'élevage.

Dans les régions Nord et Sud du Katanga existent un certain nombre de fermes où l'on pratique la grande culture.

A Kapiri et Kansenia se trouvent les fermes du Gouvernement et des Pères de l'ordre de St-Benoit et des frères Goethals. Ces fermes occupent plusieurs milliers d'hectares et sont extrêmement prospères.

Une colonisation agricole se développe également autour des mines de Kilo; on y compte une trentaine d'exploitations.

Quelques colons font de l'agriculture et de l'élevage sur les bords du lac Tanganyka et dans le Kivu.

Enfin, il y a les magnifiques plantations coloniales des Missions, l'élevage de Mateba et la superbe ferme des RR. PP. de Kisantu qui mérite une mention toute particulière.

M. Pierre Daye, chargé de Mission, parcourant le Congo en a fait la description suivante :

« La merveille de Kisantu, c'est le jardin botanique.

» Figurez-vous qu'un bon Frère, arrivé là il y a vingt-cinq ans et qui n'avait fait que des études pharmaceutiques, a été amené à s'intéresser peu à peu à la culture des essences congolaises. Il s'est livré avec passion à des recherches botaniques. Il a, pendant des années, semé, planté, bouturé, greffé, irrigué. Il s'est créé petit à petit une compétence. On a découvert un jour, qu'il était devenu le plus fort botaniste du Congo et, sans doute, d'Afrique. Sa renommée s'est étendue dans le monde savant. On est venu de tous les coins du monde visiter son parc expérimental. Il s'est créé des relations qui lui ont permis d'étendre encore son entreprise. Il a procédé à des échanges. On lui envoie des graines du Japon, ou de

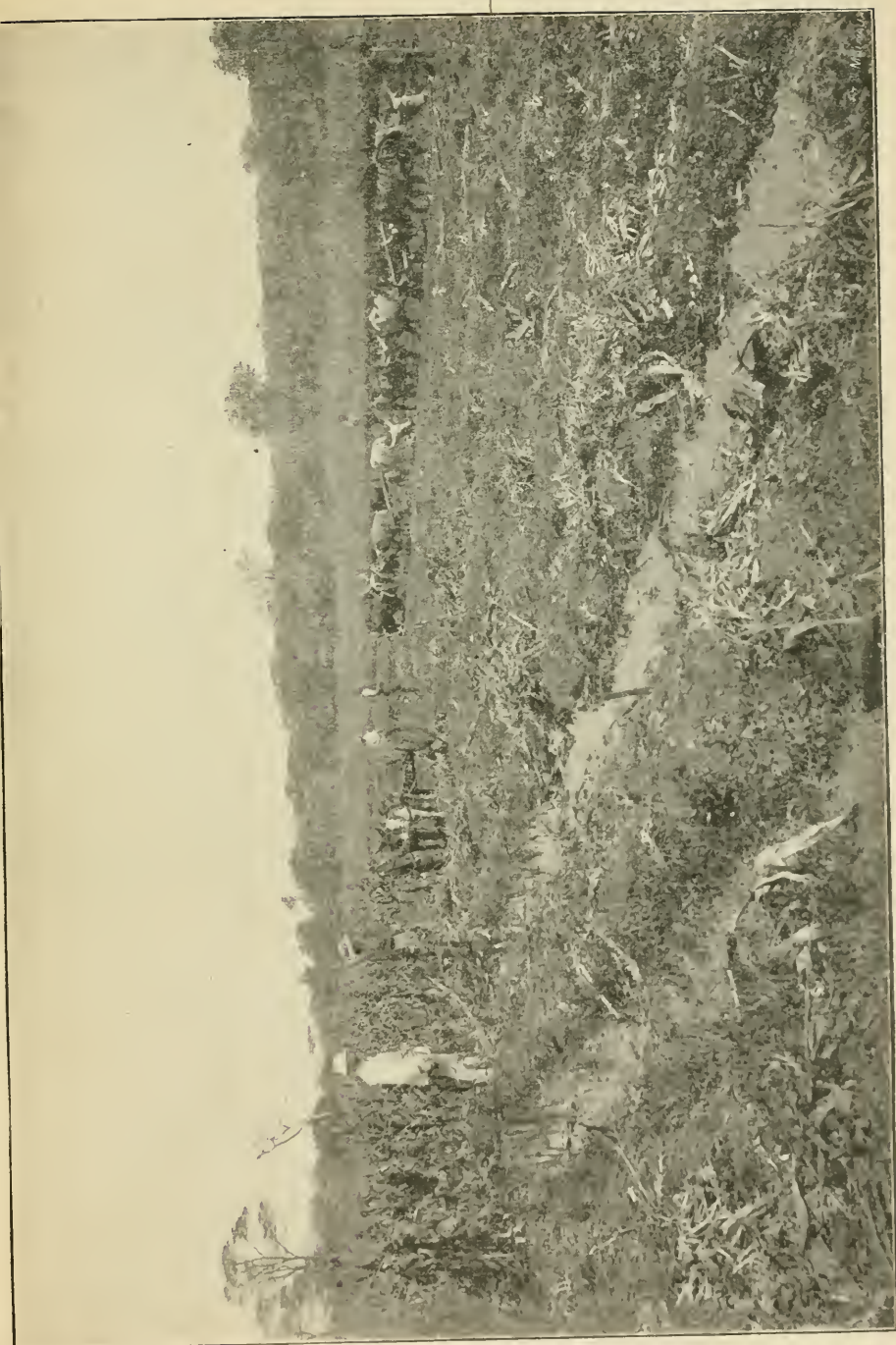
(1) Voir études de MM. Leplac, Claessens et Pynaert, dans le *Bulletin agricole* publié par le Ministère des Colonies.

l'Inde, ou de l'Australie, ou du Brésil. Il est parvenu à acclimater des essences végétales qui n'avaient jamais été vues en Afrique. Il possède toutes les variétés d'arbres, toutes les espèces de fleurs, tous les genres de légumes, chacun planté dans le milieu qui lui convient...

» C'est le frère Gillet. Il a aujourd'hui cinquante-six ans. Je l'ai vu, dans son royaume, évoluant parmi les parterres de plantes grasses, parmi les enrochements où poussent d'étranges fleurs plus tourmentées que les orchidées et aux senteurs et aux couleurs nouvelles. Je l'ai vu à l'ombre d'arbres géants qui ne croissaient qu'en Amérique, ou bien parmi le fouillis des plus grands bambous japonais que l'on puisse imaginer.

» Jadis, la brousse régnait ici. Nous circulons parmi les allées ombreuses, aux parfums pénétrants, dans l'humidité chaude qu'entretiennent des eaux courantes amenées par un système d'irrigation qui est lui-même une merveille.

» Le Frère me fait admirer des lianes prenantes comme des serpents, des vanilliers, des arbres à pains, d'autres qui portent d'éclatants fruits écarlates, des fleurs, qui ont l'air d'oiseaux précieux, éclosent, dans un désordre voulu, entre les troncs des baobabs énormes. Voilà des tapis de couleurs vivantes et, tout à côté, des arbres de chez nous, de vieux arbres de nos campagnes. Le bon Frère m'égrène, à chaque variété, des noms latins que je ne cherche pas à comprendre tant je suis émerveillé... »



Labours en saison sèche.

Voies d'accès et de communications

Aucune route convenablement organisée, n'existait en 1885; pas de chemin de fer; pas de ports outillés, ni télégraphes, ni téléphones.

En 1920, le Congo était desservi par les lignes dont la nomenclature suit, qui aboutissent à ses voies d'accès; celles-ci, en même temps que les voies de communications intérieures, chemin de fer, voies navigables, ports et routes, sont ainsi qu'on va le voir devenus nombreuses et sont appelées à un grand développement.

Voies d'accès.

Jadis, la Colonie n'était pas accessible par le Sud et il fallait parcourir à pied une longue et pénible route de caravanes. Le voyage prenait environ trois mois. Actuellement, l'on peut aller au Katanga : 1°) par Boma en remontant tout le fleuve Congo; 2°) par la Côte Orientale d'Afrique, via le canal de Suez-Dar-Es-Salam, Tabora, Beira, Bulawayo-Broken-Hill — Cette dernière voie est la plus commode et la plus rapide; c'est aussi celle qui est généralement empruntée.

Traversée : VOIE DE BOMA :

Anvers - Boma - Matadi par les vapeurs de la Compagnie Belge Maritime du Congo. La traversée dure environ 20 jours.

Bordeaux-Boma-Matadi, par les vapeurs des messageries fluviales Lisbonne-via St-Paul de Loanda par les vapeurs portugais.

De Matadi à Léopoldville en chemin de fer (400 kilom.) : Durée du trajet : 2 jours.

De Léopoldville à Stanleyville en bateau (1685 kilom.) : durée du voyage : 18 jours.

De Stanleyville à Ponthierville, en chemin de fer (125 kilom.) : durée du trajet 1 jour.

De Ponthierville à Kindu en bateau (320 kilom.) : durée du trajet : 4 jours.

De Kindu à Kongo'lo, en chemin de fer (355 kilom.) : durée du trajet : 2 jours.

De Kongo'lo à Bukama, en bateau (640 kilom.) : durée du voyage : 7 jours.

¹ De Bukama à Elisabethville, en chemin de fer (472 kilom.) : durée du trajet 2 jours.

VOIE DU CAP :

Bruxelles-Londres — Londres-Southampton :

Southampton-Capetown : durée de la traversée : 20 jours.

Capetown-Sakania, en chemin de fer : durée du trajet 5 jours.

Sakania-Elisabethville (242 kilom.) en chemin de fer : durée du trajet : 1 jour.

VOIE DE LA COTE ORIENTALE D'AFRIQUE.

Bruxelles-Londres.

Londres-Dar-Es-Salam : durée de la traversée : un mois.

Dar-Es-Salam-Kigoma (1250 kilom.) : durée du voyage en chemin de fer : 2 1/2 jours.

Kigoma-Albertville : durée de la traversée du lac Tanganika (130 kilom.) : 1 jour.

Albertville-Kibalo (271 kilom.) : durée du voyage en chemin de fer : 2 jours.

Kabalo-Bukama — Bukama à Elisabethville.

On peut aussi se rendre au Congo :

a) *Par la voie de Beira :*

Belgique-Beira ; Beira-Salisbury; Salisbury-Kapy; Kapy-Broken-Hill; Broken-Hill-Sakanian.

b) *Par la voie Kilindini-Mombasa :*

Belgique-Mombasa (Océan indien) Mombasa-Entebbe (chemin de fer; Entebbe-Fort Portal-Semliki (chemin de fer) ou

Belgique-Mombasa.

Mombasa-Port Florence (963 kilom. chemin de fer); Port Florence-Entebbe (Lac Victoria, bateau).

Entebbe-Butiaba (route auto) Butiaba-Kasenge (Lac Albert, vapeur).

c) *Par la voie du Nil :*

Belgique-Le Caire, Le Caire-Assouan (chemin de fer).

Assouan-Guadi Halfa (bateau).

Guadi-Halfa-Kartum (chemin de fer).

Kartum-Lado; Redjaf-Wadelai-Lado (1.900 kilom. bateau).

Lado-Redjaf-Aba.

Voies de communications intérieures.

Quinze mille kilomètres de voies navigables sillonnent la colonie; ils sont séparés de la mer par des cataractes s'étendant sur plus de 400 kilomètres.

Des services réguliers sont organisés sur un parcours d'environ 12.000 kilomètres.

A. — *Voies fluviales.*

Jusque Matadi le fleuve est navigable pour les navires de haute mer, soit une longueur de 150 kilomètres.

Trois ports naturels en eau profonde et bien abrités sont situés à moins de 150 kilomètres de l'embouchure du fleuve Congo.

Banana, à l'embouchure, rive droite, offre une rade large; quelques services officiels y sont établis et plusieurs établissements commerciaux y ont des installations.

Boma à 87 kilomètres de l'embouchure, siège du Gouvernement Général, siège d'un tribunal d'appel, d'un tribunal de première instance et de nombreux services officiels. Plusieurs missions y ont leur établissement principal et dix sociétés, la plupart Belges, y ont établi leur direction.

Matadi, à la rive gauche du fleuve, chef-lieu du territoire de Matadi, à 150 kilomètres de l'embouchure. Escale terminus de la navigation maritime.

Matadi possède un pier d'environ 500 mètres de longueur, Point de départ du chemin de fer vers le Stanley Pool. Centre commercial; siège de la Compagnie du Chemin de fer du Congo et de la Compagnie Maritime du Congo.

Actuellement, neuf lignes de navigation touchent régulièrement les ports du Bas-Congo.

Voici l'importance du mouvement à l'entrée du port de Banana pendant l'année 1920 :

NATIONALITÉ DES BATIMENTS	Navires au long cours	
	Nombre	Tonnage
VAPEURS		
Américains	11	46337
Anglais	10	22323
Belges	10	38778
Danois	1	860
Français	16	48473
Portugais	2	4926
Suédois	1	950
TOTAUX	51	162647

Voies de pénétration

Le fleuve Congo et ses affluents forment un important réseau hydrographique subissant fréquemment des variations de niveau. Il nécessite l'emploi d'un matériel naval spécial composé de bateaux à fond plat (Sternwheel).

Ce matériel est complété par des remorqueurs, des barges, des allèges.

Le fleuve Congo est navigable pour des vapeurs de 1000 tonnes jusque Stanleyville, soit environ 1700 kilomètres. Sa profondeur est d'au moins — même aux eaux basses — de 1 m. 40.

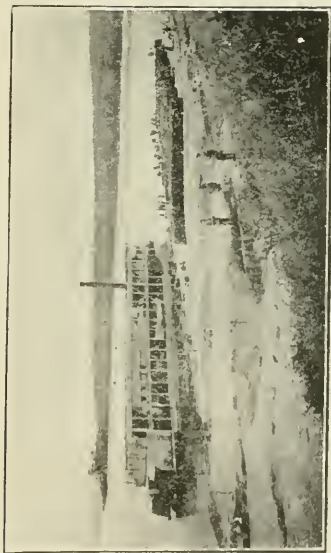
Son plus grand affluent le « Kasai », d'une distance d'environ 1400 kilomètres est navigable jusque Lusambo pendant la période des hautes eaux pour des vapeurs de 500 tonnes et pendant celle des basses eaux aux vapeurs de 200 tonnes. Le Kasai assure les communications avec les importantes localités de Popokabaka, Leverville, Kikwit, Djoko Punda, Luebo.



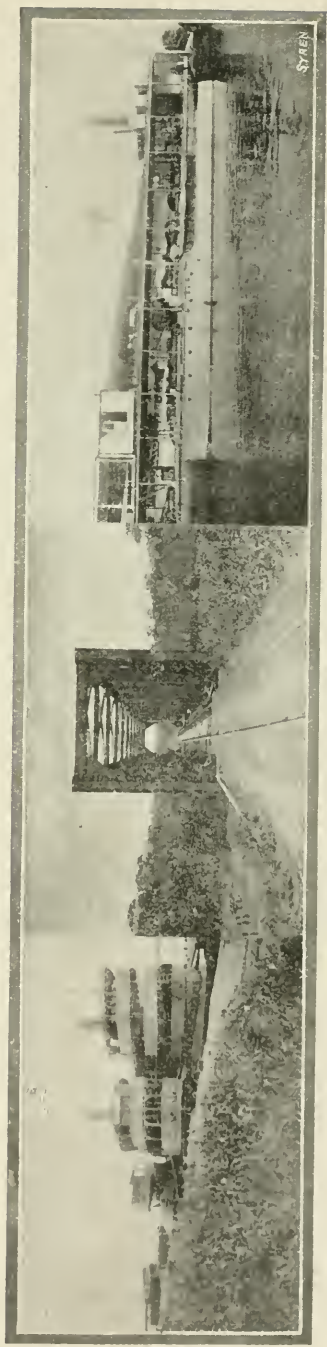
Leverville.

Voici la longueur des Fleuves et Rivières navigables :

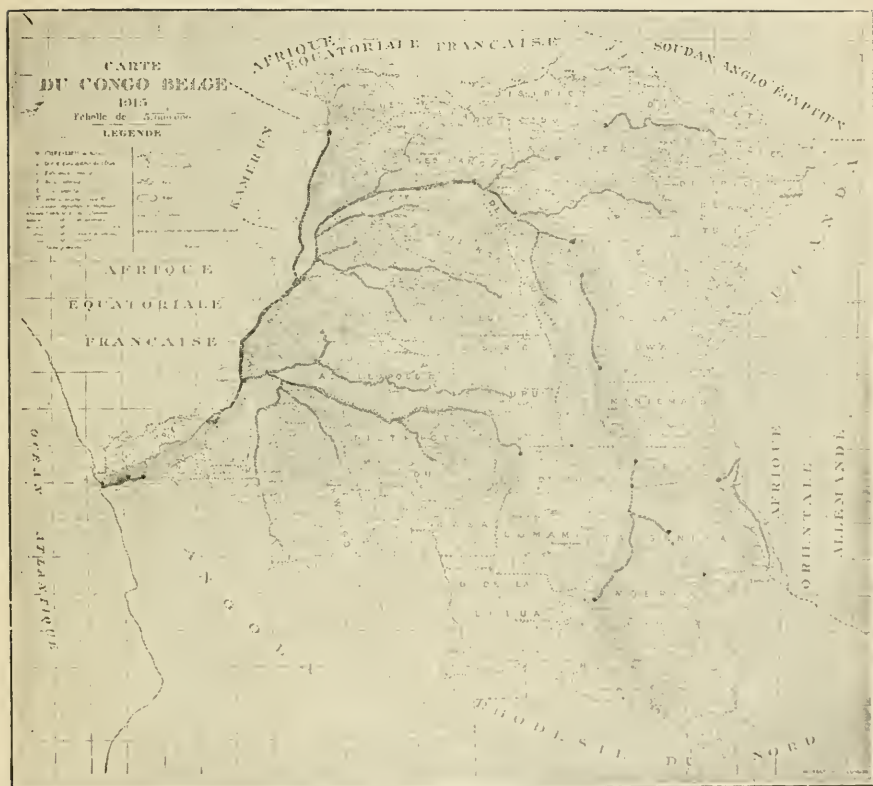
LE CONGO : de Léopoldville à Stanleyville.	kilom.	1,685
de Ponthierville à Kindu		320
de Kongolo à Bukama		640



Bateau " Sternwheeler " pour le transport des marchandises sur les fleuves du Congo.



Les moyens de transport.



CARTE DU CONGO BELGE

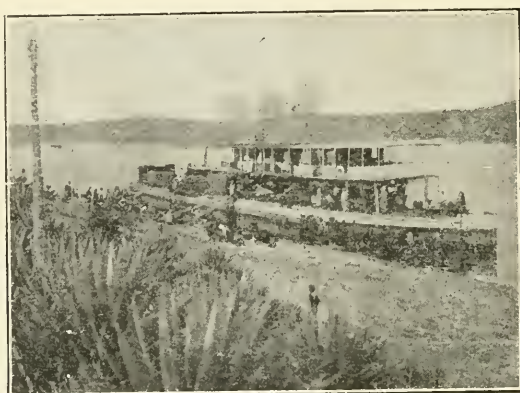
indiquant, au moyen de traits renforcés, le réseau fluvial accessible aux bateaux à vapeur.

Le restant du réseau est généralement utilisé par les baleinières et les pirogues.

Busira-Tshuapa : Busira Tshuapa, du confluent à Mondombe	520
Salonga, du confluent à Donganwka	200
Lomela, du confluent à Itoko	180
Momboyo : Momboyo, du confluent à Waka	190
Lokolo, du confl. à l'embouchure du Loso	40
Luikala, de Waka à l'emb. du Lofombo	200
Ikelemba, du confluent à Bombimba	140
Lulonga : Lulonga, du confluent à Busankusu	200
Lopori, du confluent à Bosow	450
Maringa, du confluent à Mompono	290
Lomami, du confluent à Obenghe-Benge	360
	Kilomètres . . 12,213

Communications par vapeurs.

Les voies fluviales du Congo sont desservies par la Société Nationale des Transports fluviaux appelée par abréviation « Sonatra ». Sa capacité de transport est de 30.000 tonnes par an dans les deux sens.



Transports fluviaux.

D'autres sociétés s'occupent également de transports :

La Sonatra dispose sur le fleuve Congo de 8 unités représentant un tonnage de 2.485 tonnes; sur le fleuve Kasai de quatre unités représentant un tonnage de 890 tonnes; sur les petites lignes de 26 unités d'un tonnage total de 582 tonnes.

Les flotilles particulières disposent de trois grandes unités, représentant 2,185 tonnes et 28 petites unités de, en tout 791 tonnes, plus un série de barges.

Kinshasa, Bumba, Stanleyville, Ponthierville, Kindu, Kongolo, Bukama, Lusambo et Albertville sur le lac Tanganika sont des ports fluviaux.

Kinshasa est le plus important — Rive méridionale du Stanley Pool, centre commercial, chef-lieu de la province Congo-Kasai très développé — la plupart des firmes coloniales Belges y ont établi une direction —. Point de concentration du trafic venant de l'intérieur; pourvu d'un outillage et d'installations modernes qui seront complétées d'ici peu de temps.

Voici ce qu'en dit M. Pierre Daye qui y a séjourné tout récemment :

« J'avoue que Kinshasa est ma plus grande stupéfaction au Congo. En 1918, à l'armistice, Kinshasa n'était qu'un poste. Il n'y a pas tant d'années, il y avait ici 12 habitants blancs. Il y a deux ans, on y vit la première auto.

» Aujourd'hui! j'ai éprouvé en y arrivant une impression « d'américanisme ». Des baraquements épars d'abord surgissent. Puis des constructions plus solides. En quelques mois, on trace des avenues, on construit des hôtels, des banques, des magasins, des cinémas. Les maisons poussent comme des champignons. Des usines s'élèvent. L'air se remplit de bruits industriels. L'animation grandit. On brasse des affaires. Des millions passent.

» Des autos, des motocyclettes roulent. Ou que l'on aille, on voit de l'animation, des gens affairés. Des bateaux arrivent au port.

» Parfois un avion traverse le ciel.

» Impossible de parler de chacune des entreprises; elles sont trop multiples. J'ai parcouru les établissements les plus importants — ceux des huileries (Lever), de la Citas, du Synkin, de la

Sedec, de la Compagnie générale du Congo, de l'Alberta, de la Banque du Congo et de bien d'autres.

» Toutes ces sociétés, dont beaucoup ont de gros capitaux, m'ont permis d'admirer un outillage et un matériel très abondant. Une activité étonnante règne partout.

» Il y a dans les divers établissements toute une série de navires de fort tonnage en construction. »



Un transport.

Deux biefs navigables desservis par la Compagnie des Grands Lacs complètent le réseau des transports par eau.

Le bief de Ponthierville à Kindu : 320 kilomètres et le bief de Kongolo à Bukama : 320 kilomètres.

Sur le premier le service est fait par 2 grandes unités et 3 petites plus quelques barges représentant un tonnage d'environ 1060 tonnes.

Sur le second par 3 grandes unités — 2 petites et quelques barges d'un tonnage global de 1330 tonnes.

Enfin, sur le lac Tanganika, la Colonie dispose d'un navire de 600 tonnes et une série de petites unités.

Sur le lac Kivu d'un remorqueur et de quelques barges.

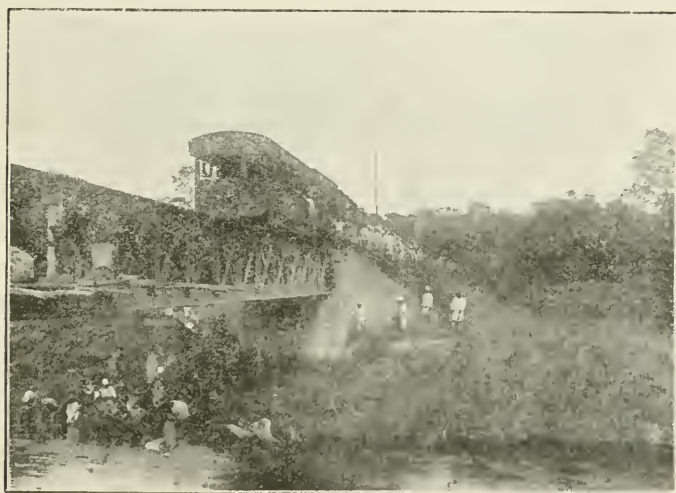
Voies terrestres.

Chemins de fer (1).

Les voies ferrées exploitées dans la colonie représentent une longueur totale de 2030 kilomètres.

Les lignes mentionnées ci-après sont actuellement en activité.

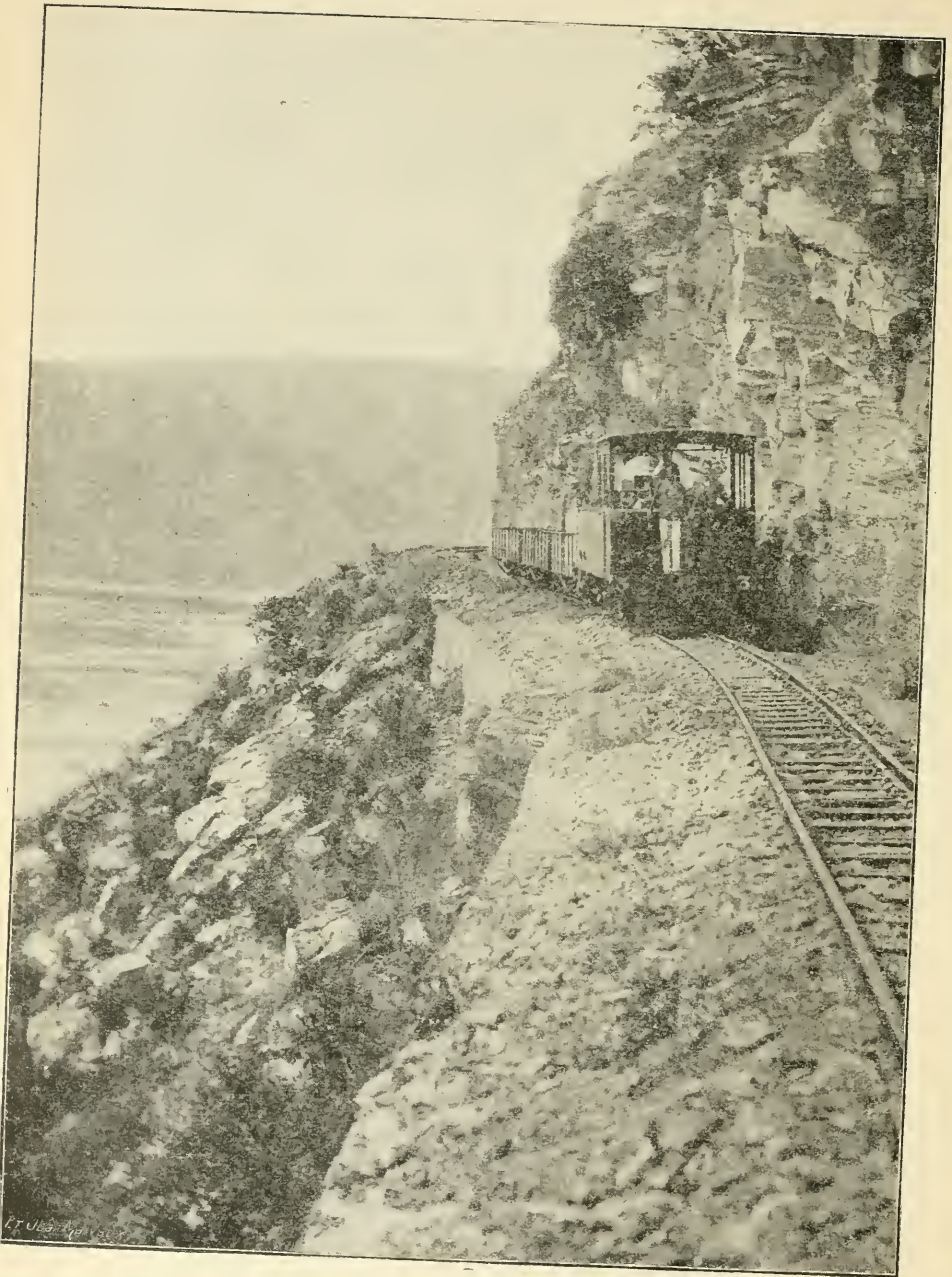
De Matadi à Léopoldville	kilom. 400
Stanleyville à Ponthierville	125
Kindu à Kongolo	355
Kabalø au Lac Tanganika.	275
la Frontière à Elisabethville	255
Elisabethville à Kambove	159
Kambove à Tshilongo	111
Tshilongo à Bukama	202
Boma à Tshela (ligne vicinale)	137



Chemin de fer Kindu à Kongolo.

(1) Voir études et travaux de M. le Colonel du génie Moulaert, Vice-Gouverneur général du Congo; M. Van Leeuw, Ingénieur principal au Ministère des Colonies; Fontainas, Ingénieur civil des mines.

Voir aussi Notes et documents relatifs à la politique des chemins de fer en Afrique tropicale, publiés par le Ministère des Colonies.



Chemin de fer de Matadi à Léopoldville.

La voie ferrée contournant les chutes Livingstone de Matadi à Léopoldville est exploitée depuis le 1^{er} juillet 1898; elle a l'écartement de 0.765 à courbes de rayon ne dépassant parfois pas 50 mètres à déclivités atteignant 45 m/m.

On connaît les efforts immenses que les premiers pionniers ont dû accomplir pour achever la construction de cette voie ferrée. Celle-ci a provoqué une révolution dans l'économie du Congo.

La capacité de transport de la ligne est actuellement de plus de 110,000 tonnes par an. Il est à prévoir que dans peu d'années, elle deviendra de 400,000 tonnes dans les deux sens. Tous les ouvrages d'art sont prévus pour une double voie à 1^m67 d'écartement, soit celui des lignes de l'Afrique du Sud avec lequel la ligne Matadi-Léo sera reliée plus tard.

Le chemin de fer de Stanleyville à Ponthierville contourne les chutes de Stanley. Cette ligne est la tête d'un réseau qui relie la Province Orientale au réseau navigable du Haut-Congo.



Pont au K. 10. Chemin de fer des Grands Lacs.

La ligne de Kindu à Kongolo constitue le second tronçon de ce réseau ferré.

Enfin, pour relier le réseau général au lac Tanganyka, un troisième tronçon a été établi. Son point de départ est Kabolo et son terminus Albertville.



Chemin de fer des Grands Lacs.

La capacité de ces lignes est de 400,000 tonnes dans chaque sens.

A Bukama aboutit le chemin de fer du Katanga qui vient de la Rhodésie. L'écartement de cette ligne est de 1^m067, soit celui du chemin de fer du Cap.

Par le chemin de fer Elisabethville est reliée à Boma par une voie mi ferrée-mi fluviale, représentant 4,000 kilomètres.

Il soude d'autre part le Katanga au réseau du chemin de fer Rhodésien.

Elisabethville est le chef-lieu de la province du Katanga, résidence du Vice-Gouverneur Général; elle est le siège des principaux services officiels. De nombreuses firmes y ont établi leur siège d'exploitation.

C'est, écrit M. Anatole De Bauw — dans son beau livre sur le Katanga — le Général Wangermée qui choisit au début de 1910

le site d'Elisabethville, ainsi nommée en l'honneur de notre gracieuse Souveraine. Il s'arrêta à un plateau légèrement ondulé, situé à proximité d'une petite rivière appelée « Lubumbashi » vocable sous lequel les indigènes désignent actuellement la ville et au pied duquel allait être érigée la fonderie de cuivre de l'Union Minière.

En quelques mois, des milliers d'arbres furent abattus et des centaines de termitières rasées pour faire place aux larges avenues perpendiculaires qui divisent la ville en carrés et en rectangles et lui donnent la forme des cités américaines.

Depuis 1911, les différents Gouverneurs du Katanga se sont appliqués à faire d'Elisabethville une capitale digne de la riche province minière.

Les principales avenues ont été empierrées et bordées de plantations ornementales. De jolies constructions en briques remplacent les bâtiments en tôle du début et se détachent au milieu de riants jardins où les fleurs d'Europe se mêlent aux plantes des tropiques.

Un parc public avec kiosque et des jeux pour enfants a été créé.



Avenue à Kindu.

Non loin du parc ont été aménagés plusieurs courts de tennis, un vaste terrain pour le jeu de golf, un autre pour le football

et la petite balle, un tir à l'arc, un vélodrome et à l'issue des matches c'est un enchevêtrement d'automobiles, de voitures, de motocyclettes et de vélos au milieu duquel les piétons ont peine à se frayer un passage.

L'éclairage électrique dans les avenues jette une note de vie.

Au boulevard Elisabeth se trouve le Palais du Vice-Gouverneur et non loin de là, la Cathédrale, l'hôpital, le théâtre, les cinémas, les cercles, etc., etc.

Routes.

Les premiers transports s'effectuèrent au Congo par caravanes. Les indigènes se suivaient à la file et portaient leur charge qui variait de 30 à 35 kilogs.

Il existe deux catégories de routes au Congo. Les routes carrossables et les voies de quelques mètres de largeur plus souvent encore des sentiers. On peut les appeler des routes secondaires.



Route carrossable.



Les premières que l'on a construites spécialement en vue du roulage et sur lesquelles les transports s'effectuent par chariots à traction mécanique ou animale sont les suivantes :



Une route au Congo.

Routes principales :

dans le Bas-Congo : Tumba-Kitobola;

dans l'Uele : de Buta à Bambili (desservie par un service important d'automobiles);

de Niangara (via Faradjé) à Aba, établissant la liaison avec Redjaf et Lado sur le Nil.



Route de poste.

dans l'Ituri : de Kilo au Lac Albert;
de Stanleyville au Lac Albert via Irumu;

dans le Maniéma : de Kasongo à Uvira;

dans le Kalanga : de Kiambi à Pweto;
d'Elisabethville à Kasenga;
de Bukama à Pania Mutombo.

Routes secondaires :

Chaque district est desservi par un réseau de routes champêtres reliant les différents postes de l'Etat, les centres d'actions des sociétés particulières ou les villages indigènes. Beaucoup de ces routes ont un caractère de routes nationales ou d'intérêt général, d'autres un caractère purement local. Tous les efforts tendent en ce moment à doter les voies de communications les plus importantes des moyens mécaniques perfectionnés de façon à résoudre au plus tôt le problème du portage qui a toujours, jusqu'ici, préoccupé le Gouvernement.



Route Elisabethville à Panda (Photo J. Olyff).

Indépendamment de ces routes un grand nombre de chemins ou pistes réunissent entre eux les différents postes de l'Etat, en plus les sociétés minières ont également construit un réseau de routes reliant entre eux leurs divers chantiers.

Ces routes seront transformées plus tard en chaussées de grande voirie et aménagées de telle sorte que tous les véhicules à

moteur pourront circuler sans entrave, mais le travail sera coûteux et conséquent.



Une route dans la brousse (Photo J. Olyff).

Aviation.

La colonie dispose d'un service d'avions. On peut effectuer en hydravion le trajet de Kinshasa à Stanleyville, soit 1700 kilom.

En empruntant cette voie, le voyageur gagne une quinzaine de jours sur le trajet en bateau.

Le Gouvernement projette l'établissement d'un service entre Boma et Elisabethville par la voie Kinshasa-Basongo, ce qui mettrait le Katanga à 2 jours de la capitale congolaise.

Télégraphes.

Un réseau télégraphique avec fil de 3,000 kilomètres dessert le Bas-Congo (depuis Banana jusque Léopoldville, y compris Boma, Matadi et Thysville), le Mayumbe (de Boma et Tshela), le Moyen Congo et le district de l'Equateur (Ligne de Léopoldville à Coquilhatville).

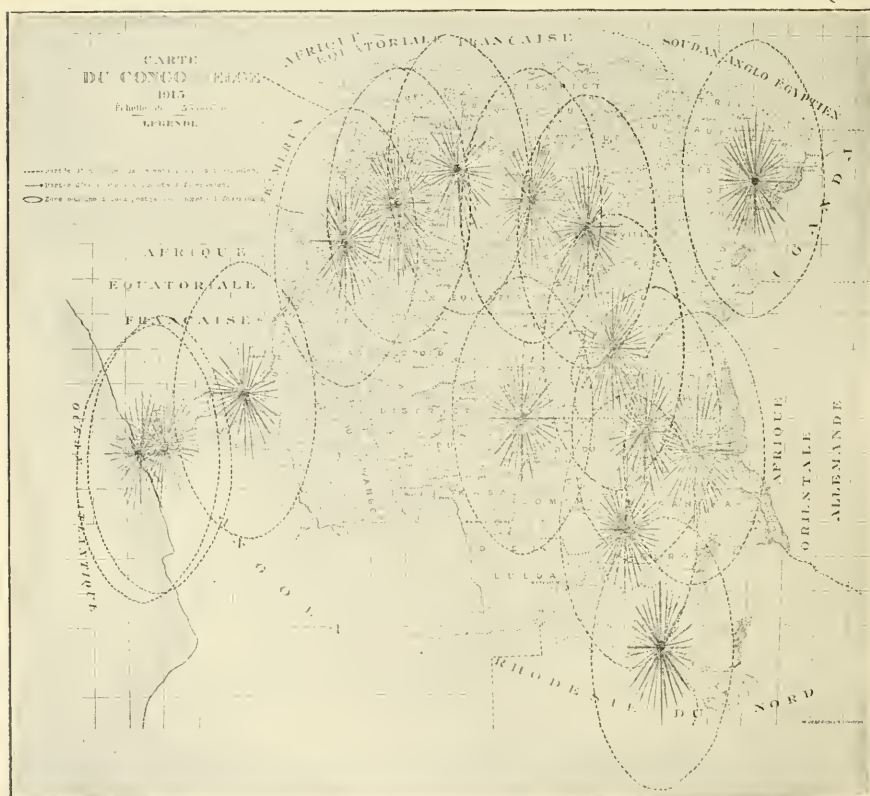
Les lignes télégraphiques longeant les chemins de fer des Grands Lacs assurent la continuité du réseau télégraphique, complété par la T. S. F., jusque Kongolo. Une ligne Kasongo-Uvira assure la liaison avec le nord du Tanganika. Une ligne télégraphique relie Kongolo à Albertville en passant par Kabalo.

Le Katanga est desservi par la ligne longeant le chemin de fer depuis Sakania jusque Kambove en passant par Elisabethville. De Kambove la ligne se poursuit dans la direction de Bukama.

La région du Nord-Est sera bientôt dotée d'un service télégraphique reliant Kilo-Irumu avec l'Uganda.

Les lignes télégraphiques du Congo Belge servent en même temps de lignes téléphoniques.

Un réseau téléphonique dessert tous les services du Gouvernement local à Boma, à Léopoldville, à Stanleyville et à Elisabethville. Une ligne existe également entre Léopoldville et Kinshasa et entre le Congo Belge et l'Angola.



CARTE DU CONGO

indiquant les 15 postes de télégraphie sans fil établis au Congo Belge.
Les cercles indiquent les espaces couverts par les ondes herziennes.

Télégraphie sans fil.

La Colonie est dotée également d'un service radiotélégraphique établissant la liaison entre Boma et Elisabethville. Ce réseau comprend 15 postes à portée moyenne de 300 à 400 kilomètres : Banana, Boma, Kinshasa, Coquilhatville, Basankusu, Umangi, Basoko, Stanleyville, Kindu, Kongolo, Albertville, Kikondja, Elisabethville, Lusambo, Kilo (Bunia).

*
* *

On le voit l'occupation économique s'est considérablement étendue durant les 30 dernières années et quoiqu'en puissent dire les sceptiques, c'est un grand et merveilleux effort qui n'a été accompli nulle part ailleurs en si peu de temps.

On ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration pour l'œuvre de nos compatriotes qui avec des moyens, parfois très limités, ont su obtenir de telles réalisations.

*
* *

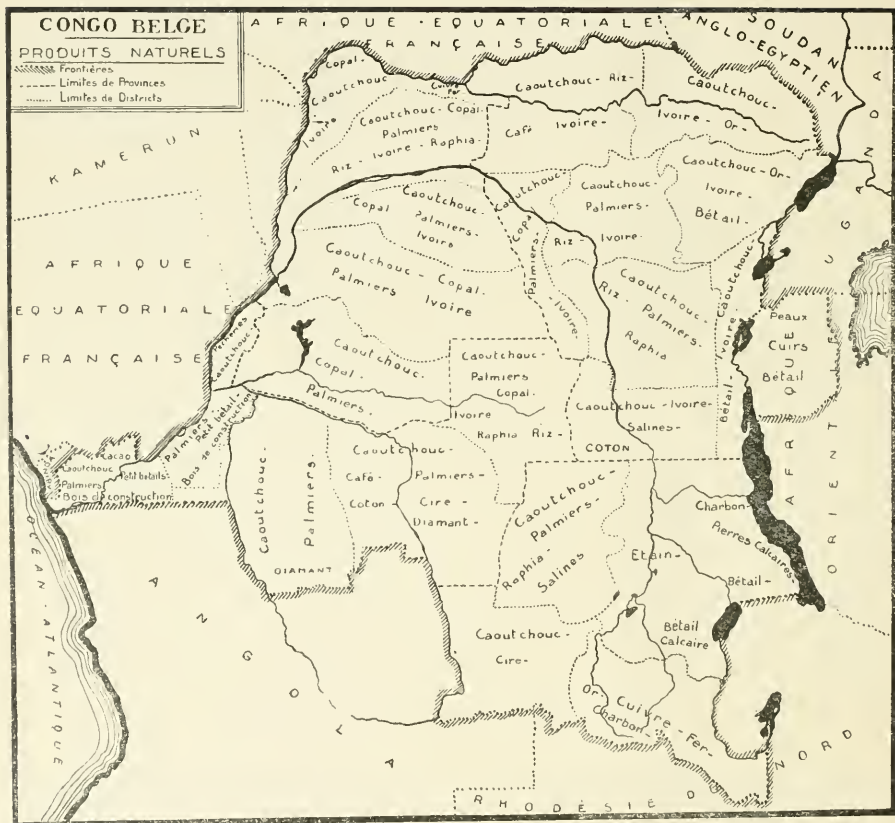
En nous plaçant au point de vue des intérêts de notre pays, nous observons que notre domaine colonial renferme des matières premières précieuses, dont quelques-unes — encore peu connues de ceux (la masse) qui ne sont pas initiés aux affaires coloniales — constituent un appoint important pour notre industrie.

Ces matières premières, par un effort ordonné et intensifié — en organisant l'éducation des indigènes auxquels l'exploitation de ces matières doit être confiée (1) — pourraient — si elles arrivaient en grandes quantités sur nos marchés — contribuer, dans une certaine mesure, à notre relèvement économique.

Parmi les produits mentionnés plus loin, quelques-uns, dont l'achat à l'étranger grève notre balance commerciale, font l'objet d'un examen spécial, nécessaire semble-t-il, car trop de gens encore s'imaginent que l'on ne trouve au Congo que de l'ivoire, de l'huile de palme et du caoutchouc, et tout d'abord voici une carte qui mentionne les principaux produits naturels de la Colonie.

(1) Lire l'étude de M. E. De Jonghe, professeur à l'Université de Louvain sur l'Instruction publique au Congo Belge (Revue Congo — avril 1922).

M. le Professeur Verlainne publiera à la fin de cette année une étude illustrée de 400 photos, sur la vie indigène.



X

PRODUITS DE LA COLONIE (1)

I

Produits végétaux et animaux

A) Forêts.

B) Gommés végétales.

Le Caoutchouc.

Le Copal.

C) Produits animaux.

L'Ivoire.

Les Peaux.

La Soie.

La Cire.

Bois.

Les échantillons exposés au Musée de Tervueren, montrent la variété et la grande valeur commerciale des bois du Congo.

La consommation de la Belgique, en bois d'œuvre, était con-

(1) Voir ouvrages et travaux de MM. A. Delcommune, Libbrechts, ancien secrétaire d'Etat de l'Etat Indépendant du Congo; Ct Lemaire, Directeur de l'école coloniale supérieure d'Anvers; Goffart et Morissens; Wauters, Directeur du mouvement géographique; de Wildeman, Directeur du Jardin Botanique de Bruxelles; Comte Jacques de Briey, Ingénieur agricole; Morisseaux, membre du Conseil Colonial; Dryepont, id.; Jonas, ancien Directeur de la Banque du Congo.

Les intéressés peuvent consulter ces ouvrages à la Bibliothèque du Ministère des Colonies.

sidérable avant la guerre; celle-ci a créé une situation déficitaire — ses besoins resteront très grands pendant plusieurs années. Il serait utile qu'elle puisse recourir aux produits de nos forêts africaines.

D'aucuns ont contesté la possibilité d'utiliser nos bois coloniaux. Un savant français, M. Gillet, n'est pas de cet avis : il a



Billes dont plusieurs millions furent préparées pendant la guerre pour l'achèvement de certains tronçons de chemins de fer.

procédé à des expériences qui avaient pour but de faire une comparaison entre les bois africains (les essences forestières du Congo Français et la Nigérie et du Congo Belge sont analogues), américains et français, au point de vue de leur durée de conservation : on plaça, dans une fosse à décomposition, une série de pièces de bois africains avec des pièces de bois américains et des bois français — on ajouta du teck de Java et du sapin de Suède. Un spécialiste, M. Devaux, professeur à la Faculté des Sciences, fut chargé d'examiner la valeur de ces bois ainsi mis en décomposition *pendant huit ans*.

Voici comment M. Devaux résuma ses constatations.

Sur les neuf bois africains, un seul a montré une altération très marquée — tous les autres sont sortis en bon état et sains; c'étaient des bois durs. Parmi les bois de France, un seul a résisté: le chêne — les autres étaient pourris. Les bois des autres contrées n'ont pas résisté à l'épreuve.

On peut déduire de tous ces essais, qui ont été concluants, qu'il ne paraît plus y avoir aucun doute sur la possibilité d'utiliser nos bois coloniaux, dont les qualités sont actuellement reconnues d'une manière indiscutable (1).

Sans doute ces avis et constatations se rapportent au Congo Français et à la Nigérie. Aussi les intéressés liront-ils avec un très vif intérêt la série d'articles — très remarquables — que M. le Major Vervloet a consacrés aux « bois du Congo Belge » dans une publication bruxelloise.

Ils se rendront aussi compte de l'importance de la question en consultant les travaux de M. Leplae, Directeur général au Ministère des Colonies; de M. De Wildeman, Directeur du Jardin Botanique; de M. Vermoesen, Conservateur au Jardin Botanique de l'Etat, et du comte Jacques de Briey.

A l'une des dernières réunions de l'Association pour le perfectionnement du matériel colonial, M. Leplae déclarait que si le Congo Belge, couvert en grande partie de forêts, n'a pas encore une industrie forestière développée, exportant des bois vers l'Europe, la cause doit en être attribuée principalement au manque de moyens de transports à bon marché et à l'absence d'appareils mécaniques.

M. Vermoesen, a consacré de longs mois à de minutieuses recherches et des classements méthodiques, lesquels sont une indication précieuse pour l'exploitation rationnelle de ces richesses forestières.

Un point semble acquis, dit M. Vermoesen : c'est la richesse exceptionnelle des forêts de l'Aruwimi, où il a été rencontré de nombreuses parcelles ne contenant qu'une seule espèce d'arbres : le Limbali.

Dans le Mayumbe, le Limba est très répandu. C'est un bois qui peut se placer entre l'orme et le peuplier de nos régions, mais il est un peu plus dur. Il n'a pas encore trouvé la faveur qu'il mérite.

Il a été constaté que, moyennant certaines précautions, ces bois résistent très bien. C'est ainsi qu'une superstructure en bois de Limba, reposant sur un entablement en ciment, avait parfaitement

(1) Voir les intéressantes études de M. Dybowski, membre de l'Académie de l'Agriculture de Paris et Bertin, Inspecteur des Eaux et Forêts. Les intéressés peuvent consulter ces ouvrages à la Bibliothèque du Ministère des Colonies.

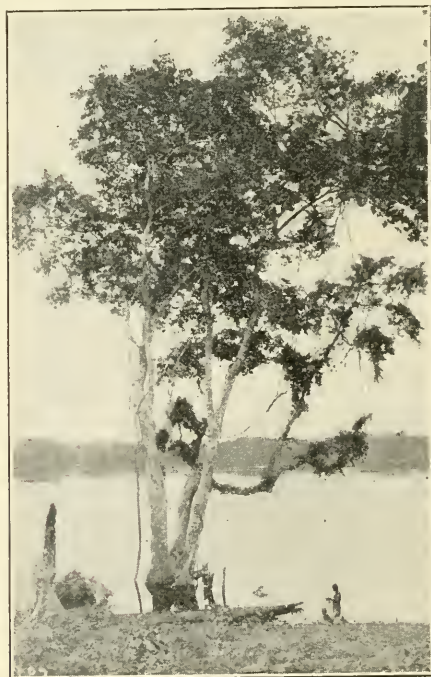
résisté, pendant plusieurs années; chaque année, les bois avaient été couverts d'un badigeonnage à la chaux.

A côté du Limba, une série d'autres essences ont été dénombrées, tous arbres convenant pour la menuiserie, se travaillant très bien au rabot, ayant une belle teinte et n'étant pas trop durs. »

En conclusion, il semble qu'un Office des bois, comme il en existe un depuis peu en France, pourrait être créé chez nous par l'initiative privée — car il paraît bien qu'une raison très sérieuse du défaut de l'emploi des bois coloniaux était l'ignorance dans laquelle se trouvaient, à leur égard, les commerçants et les exploitants eux-mêmes.

La gomme copal.

Le copal a acquis, au point de vue économique, une importance telle qu'il mérite de retenir tout particulièrement l'attention des industriels-commerçants, qui s'intéressent à ce produit.



Arbre à copal.

Voici quelques chiffres suggestifs, que le graphique reproduit plus loin, traduira avec plus de précision.

En 1892, le Congo exportait	240 kg.	qui valaient	573 fr.
En 1896,	9 tonnes	»	15.000 »
En 1901,	211 »	»	297.000 »
En 1908,	1.660 »	»	1.793.000 »
En 1914,	6.993 »	»	6.293.700 »
En 1920,	13.249 »	»	40.305.000 »

Une étude publiée sous les initiales I. P et F. D. dans la « *Revue Congo* », fournit des renseignements d'ordre technique très complets sur ce produit. On sait que le copal est une résine secrétée par certains arbres appartenant tous à la famille des légumineuses, il a reçu divers noms dans le commerce.

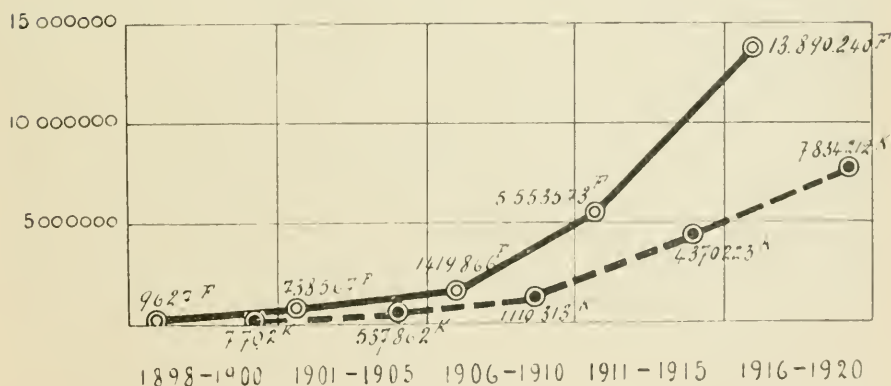
Il se présente sous trois formes :

- 1°) Le copal vert ou tendre.
- 2°) Le copal fossile ou dur.
- 3°) Le copal 1/2 fossile ou demi-dur.

Le copal vert, disent les auteurs de l'étude, se récolte sur l'arbre même — on le vend sitôt la cueillette terminée —. Il est peu intéressant pour l'industrie.

Le copal fossile se rencontre enfoui dans le sol — il est très recherché et a une grande valeur. — Les régions forestières subissant les crues des fleuves ou des rivières, sont les principales zones de production. Le copal sert principalement à la fabrication des vernis — on le vend généralement sur livraison par 100 kg. net paiement comptant.

COPAL



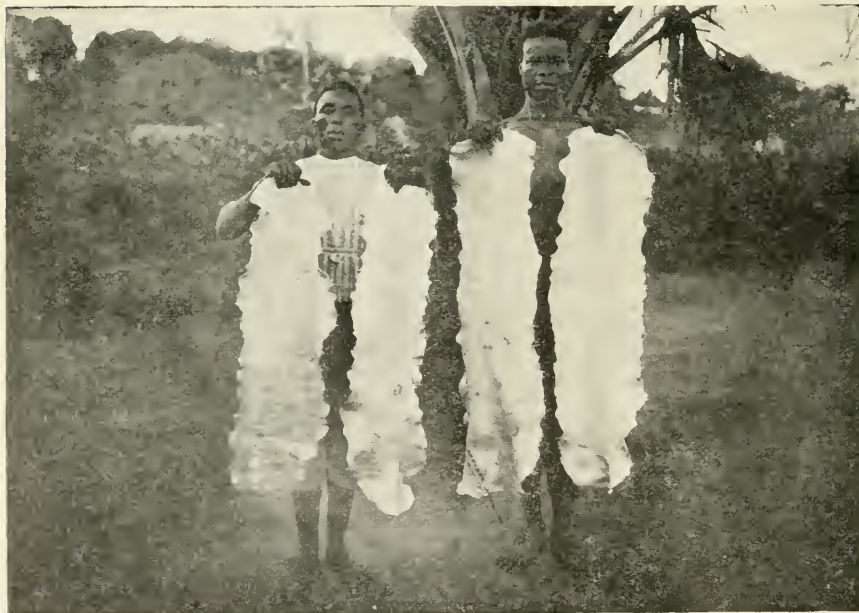
La Belgique a importé 37.583.252 kg. de résines valant la somme de 82.575.502 francs.

Le Congo intervient dans ce total pour 11.782.916, valant 36 millions de francs.

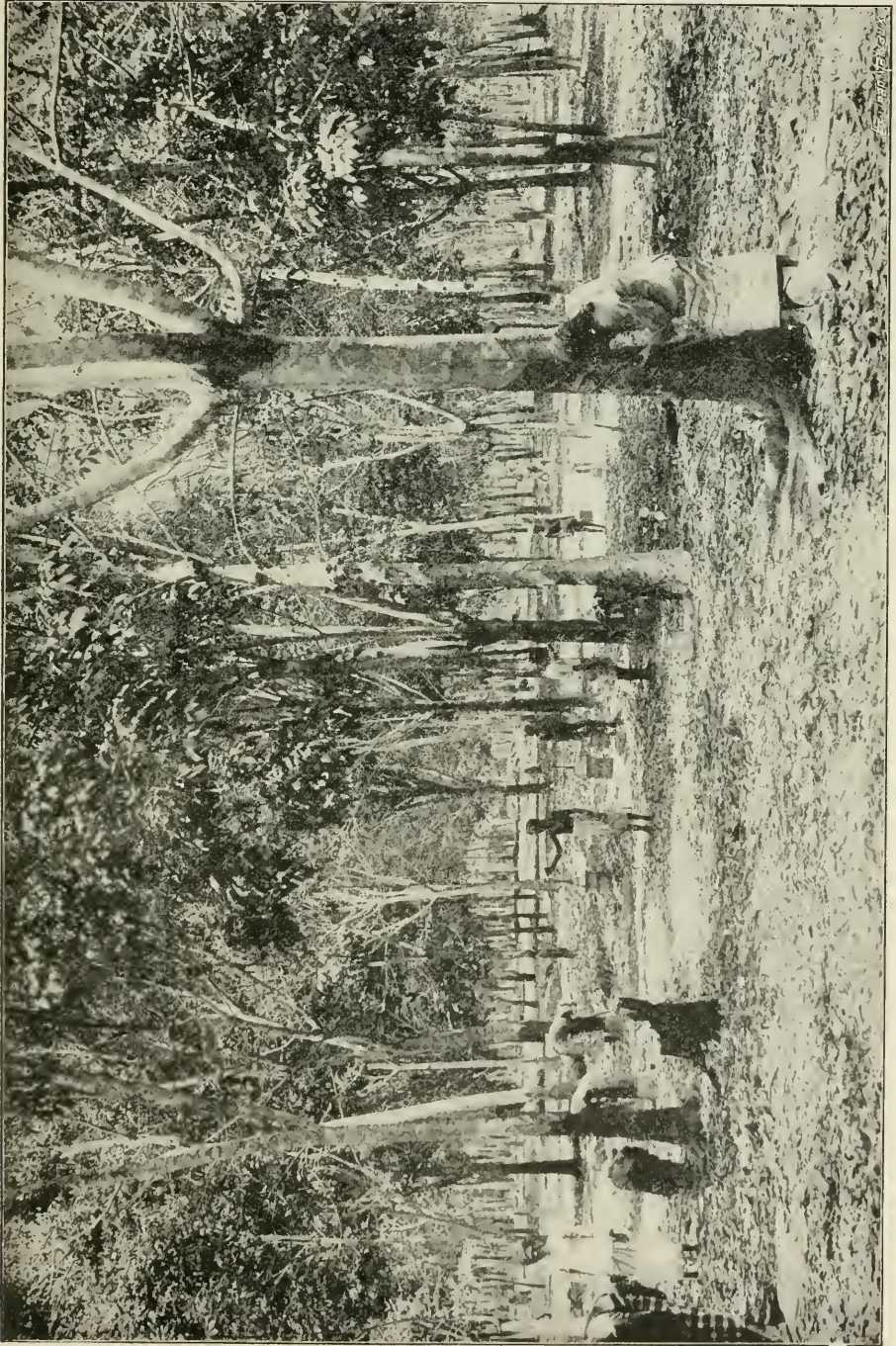
Le caoutchouc.

Le caoutchouc sauvage et sylvestre, c'est-à-dire recueilli sur les lianes et les arbres de la forêt, a été pendant longtemps le seul qui fut exporté du Congo Belge. La production du caoutchouc de plantation était, jusqu'en ces dernières années, insignifiante. Ce n'est guère que depuis 1914, alors que certaines plantations expérimentales de l'Etat furent arrivées à l'âge d'exploitation, que ce produit fut expédié sur les marchés d'Europe.

La culture de « l'Hevea brasiliensis », entreprise à Bakusu en 1904, a donné des résultats encourageants. Ce n'est toutefois qu'en 1910, après la réorganisation, que cette culture reçut au Congo



Latex d'Hevea brasiliensis (caoutchouc du Para) coagulé et passé dans les presses (cylindres diamantés) permettant d'obtenir des feuilles de caoutchouc de toute première qualité.



Indigènes opérant la saignée des arbres à caoutchouc dans la plantation expérimentale de l'Etat à Yangambi-Gazi (près de Stanleyville).

une extension notable. Actuellement dix stations, outre celle de Bakusu, s'occupent spécialement de la plantation de l'Hévéa.

Ces expériences ont démontré que « l'Hévéa » vient bien au Congo, lorsque les conditions du sol et du climat, qui lui sont propres, ont été bien étudiées.

Il exige une culture soignée analogue à celle qu'on lui donne en Malaisie. Le rendement des « Hévéa », dont la semence fut achetée aux Indes, est très satisfaisant.

Les innombrables usages du caoutchouc sont connus de tout le monde.

Une documentation extrêmement abondante existe sur cette matière au Département des Colonies où les intéressés peuvent en obtenir la nomenclature.

Nous sortirions des limites du cadre que nous nous sommes assigné en nous étendant sur des points ayant trait :

- a) au prix de revient;
- b) aux qualités du caoutchouc de plantation asiatique;
- c) aux circonstances qui ont déterminé une diminution de production dans notre Colonie.

Nous nous bornerons à mentionner qu'en 1920 la Belgique a importé 6.404.746 kg. brut de caoutchouc valant 41.316.163 francs.

La part du Congo dans ces chiffres est de 1.728.695 en quantités et de 11.381.840 en valeurs.

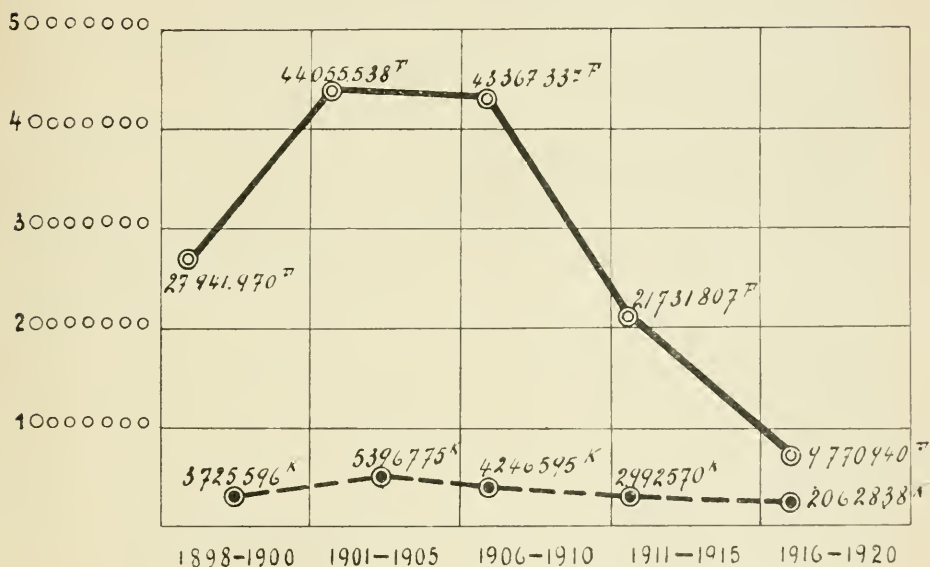
Signalons à titre documentaire que l'industrie des plantations d'Hévéas traverse partout une crise intense — elle est due d'après les spécialistes aux causes suivantes :

- 1°) existence de stocks formidables.
- 2) surproduction des plantations qui arrivent à la période de plein rendement.
- 3) mévente par suite de l'abstention à l'achat des firmes Américaines, qui ont peu consommé, quantités très inférieures à leur demande d'avant-guerre et à la cessation de tout commerce avec la Russie; enfin,
- 4°) dans les autres pays, bien que la consommation ait pro-

gressé, elle n'a point cependant répondu aux espérances qu'avaient conçues les planteurs.

Le diagramme du caoutchouc exporté du Congo se présente ainsi :

CAOUTCHOUC



L'ivoire.

L'ivoire fut, pendant un certain temps, au point de vue de la valeur, le principal produit d'exportation du Congo.

Il provient, en majeure partie, des dents d'éléphants. Commercialement les défenses se répartissent en catégories dont les principales sont :

les dents lourdes; elles atteignent parfois 2 mètres.

les dents moyennes,

les petits dents,

les Bangles, les dents à billes, et les scrivailles ou morceaux d'ivoire utilisés pour les menus objets.

L'ivoire a donné lieu à une série de décrets et arrêtés réglant la chasse à l'éléphant, imposant des formalités de tout genre, dont l'enregistrement obligatoire.

M. le Professeur Leplae — Directeur Général au Ministère des Colonies, auteur de nombreux ouvrages et notices relatifs aux produits de la Colonie — hautement appréciés dans le monde scientifique, a publié sur la domestication de l'éléphant d'Afrique une étude fouillée et qui offre un très grand intérêt au point de vue économique; on y verra les difficultés immenses que les Belges, notamment le Commandant Laplume, ont dû surmonter pour arriver aux brillants résultats qu'ils ont obtenus.

L'année 1913 marqua dans les annales de l'Ivoire; il fut en effet, exporté 276 tonnes valant près de 8.000.000 de francs. Ce fut, depuis 1886, le plus important envoi; durant la guerre, il fut cependant dépassé, et les années 1919 et 1920 nous amenèrent des achats qui vont bien au-delà de tout ce que les plus optimistes avaient osé espérer.



En caravane : Le transport de l'ivoire.

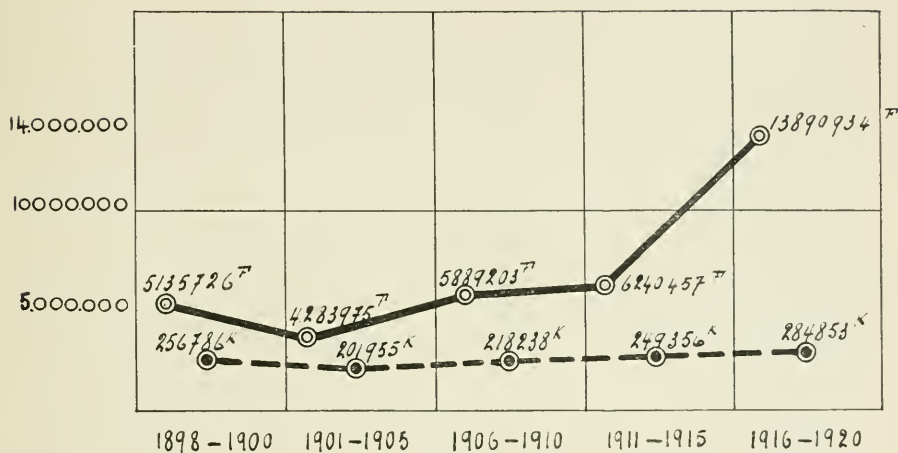
Les voici traduits en chiffres :

1919 : 419 tonnes valant environ 19.000.000 de francs.

1920 : 336 tonnes valant environ 36.000.000 de francs.

Ci-après la courbe graphique de ce produit par périodes quinquennales.

JVOIRE



Peaux.

Ainsi que les intéressés le verront plus loin, le Commerce des peaux s'est développé au cours de ces dernières années seulement.

Au début beaucoup de peaux brutes venaient de l'Afrique Equatoriale Française et de l'Angola.

Depuis que nous occupons une partie de l'Urundi et du Ruanda, les envois sont devenus importants. Pourtant, M. Murtehan, Inspecteur du service de l'agriculture pour le Ruanda-Urundi, signale que ce commerce est loin de ce qu'il devrait être, eu égard à l'importance du cheptel du Ruanda. Une très notable partie des peaux, en effet, n'est pas mise en vente, par les indigènes qui préfèrent souvent les employer comme vêtements. D'autre part, la préparation des cuirs bruts est absolument défectueuse, les vendeurs se contentant de les faire sécher au soleil. Pour en augmenter le poids, ils y laissent adhérer le plus possible de tissus sous-cutanés.

Enfin, les commerçants ne paraissent pas prêter une attention suffisante à la qualité des peaux qui sont même parfois malades.



Troupeau de bœufs dans les pâturages des hauts plateaux de la région de la Ruzizi-Kivu. L'on compte environ 800.000 bovidés dans la région des Grands Lacs et près de 2.000.000 de bovidés ont été recensés dans le territoire occupé.

Le Major Reul a donné dans la « Revue économique internationale », des précisions très intéressantes sur les possibilités du Ruanda et de l'Urundi et, passant celles-ci sous revue, écrit au sujet de l'élevage du bétail qui est la principale source de richesse des indigènes de ces régions, qu'aucune statistique certaine ne peut être donnée quant aux nombres de têtes existant actuellement dans ces territoires : les estimations les plus sérieuses donnent pour chiffres :

3.000.000 de têtes de gros bétail et 2.000.000 de têtes, moutons et chèvres.

Il estime que le principal effort du colonisateur, doit se porter vers l'amélioration du cheptel, en déracinant de l'esprit des indi-

gènes, les préjugés qui les habitent et en ravivant la race par des croisements avec des bêtes européennes de valeur supérieure.

Le marché principal des peaux se tient à Kigali.

Le mouvement des exportations des trois dernières années se présente comme suit :

1918 . . .	101 tonnes valant 252.000 francs.
1919 . . .	218 tonnes valant 835.000 francs.
1920 . . .	209 tonnes valant 976.000 francs.

La Belgique a importé en 1920, 75.000.000 kg. de peaux brutes, représentant une valeur de 188.162.104 francs.

La soie africaine.

On a signalé ces derniers temps, avec une particulière insistance, l'intérêt qu'aurait l'industrie séricicole à essayer la culture du véritable ver à soie dans certaines colonies et celle des vers à soie, dits sauvages. Il existe, en effet, des papillons dont la chenille produit une soie dont l'industrie pourrait tirer parti.

Il convient de lire l'intéressante étude que M. Michel, Ingénieur agronome, a consacrée à cette question dans la *Revue Congo*, numéro de janvier 1922.

« Puisqu'il existe dans certaines régions du Congo, des papillons de l'espèce, écrit-il, parfois en immenses quantités, pourquoi ne serions-nous pas à même d'exporter cette production naturelle qui s'offre à nous. La soie d'anaphé est particulièrement recommandable pour l'industrie de la schappe, de la peluche, de tissus pour rubans, foulards, cravates, parapluies, ombrelles, etc. Peut-être conviendrait-elle pour la fabrication de tissus employés dans la construction des ballons et des aéroplanes. »

D'après un professeur-directeur de l'Ecole de Filature et de Tissage de Crefeld, la schappe produite par les vers à soie sauvages du Congo, est supérieure à la soie ordinaire, en résistance et en élasticité.

A l'Exposition de Gand, en 1913, des échantillons de fils, d'étoffes et de velours de soie africaines ont été exposés. Les intéressés ont été frappés par le bel aspect de ces produits de la filature.

Les chenilles d'anaphé existent dans certaines régions du Congo, en quantités si énormes, que les indigènes les traitent comme de la vermine et les détruisent par le feu.

La France produit par an environ 500,000 kg. de soie, alors que les exportations de la Chine et du Japon, qui s'élevaient déjà à onze millions de kg. en 1902, passaient à 23.000.000 kg. en 1918.

Il est utile de noter ici qu'en France un groupement composé des principaux fabricants de soie de Lyon, vient d'être constitué dans le but d'étudier les possibilités d'utilisation des produits soyeux d'Asie.

On le voit, l'élevage proprement dit de l'anaphé pourrait constituer un vaste champ d'activité pour notre industrie, si celle-ci voulait envisager sincèrement cet intéressant problème.

Cire d'abeilles.

La cire d'abeilles sert principalement dans la manufacture des bougies, cierges, encaustiques. On l'utilise aussi pour la fabrication des cosmétiques, cérats, emplâtres, peintures à l'encaustique pour le modelage et en galvanoplastie.

D'après M. Tihon, directeur du Laboratoire de Chimie, à Boma, la cire d'abeilles ne représente aucune valeur aux yeux des indigènes, parce qu'ils n'ont guère été poussés à la recueillir. Au Congo, on peut obtenir une cire qui n'a rien à redouter de la concurrence des autres cires exotiques sur les marchés européens.

Il est incompréhensible que ce commerce ne prenne pas un grand développement. Les abeilles sont très nombreuses dans certaines régions et tous les indigènes sont friands de miel. Il ne serait pas difficile — c'est une question d'enseignement — d'initier à récolter le miel rationnellement, de mettre à profit toutes les circonstances pour pousser les indigènes à la récolte de la cire et à faire de l'apiculture l'objet d'une industrie lucrative.

M. Michel, ingénieur agronome, a publié d'intéressantes monographies sur ce produit.

La Belgique a importé, en 1920 : 603.053 kg. de cire, valant 3.193.000 francs.

Le Congo est représenté dans ces chiffres pour 30.893 kg. valant 151.514 francs.

Cultures industrielles

**Cacao - Café - Tabac - Canne à sucre - Plantes
textiles et autres**

Plantes oléagineuses - Plantes tinctoriales

Autres plantes

Le Cacao.

Le cacaoyer fut introduit dans le bas-Congo en 1887. Depuis lors sa culture a été propagée dans tout le territoire mais plus spécialement dans les districts de l'Equateur et de l'Aruwimi ainsi que dans le Mayumbe.

Les cultures de cacao entreprises au Mayumbe par des sociétés particulières ont fort bien réussi et fournissent la presque totalité de l'exportation de cacao de la Colonie.

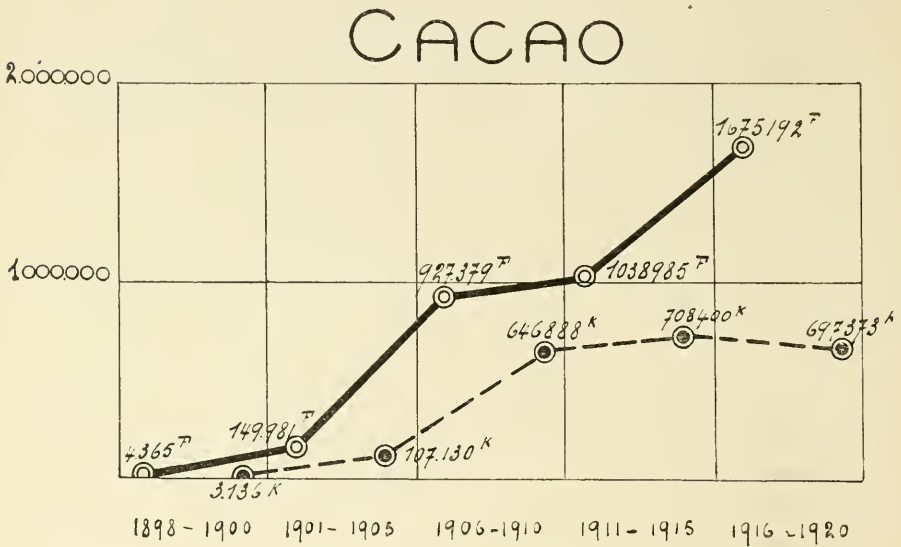
D'après un expert anglais, le Fry-Chef d'une des firmes chocolatières les plus importantes du monde — le type de cacao du Mayumbe est de toute première qualité.

Bien qu'un certain nombre de nouvelles plantations aient été établies pendant ces dernières années, l'accroissement de la surface cultivée n'est pas comparable, dit M. Leplae, à celle que l'on constate dans d'autres colonies. Il est incontestable cependant que le Congo pourrait devenir un producteur très important.

La production mondiale atteint environ 350.000 tonnes. Les États-Unis absorbent la moitié de cette récolte.

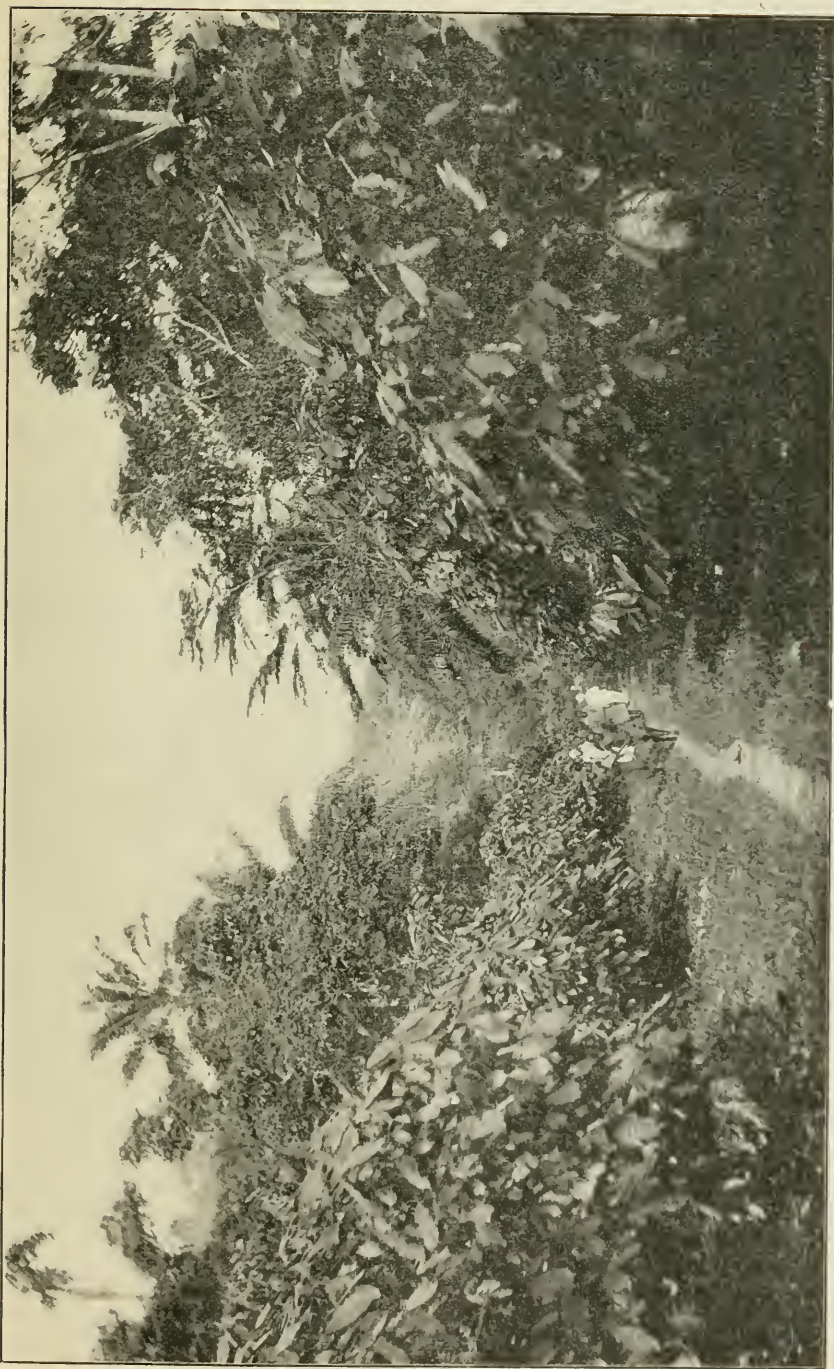
En 1920, le Congo a exporté 355 tonnes mais, ainsi que le montrent les courbes graphiques qui suivent, il y a eu des époques où le montant d'exportation de ce produit était beaucoup plus important. En 1919, par exemple, la quantité sortie de la Colonie était de 834 tonnes.

En 1921, nous dit le rapport de MM. les courtiers Wil-laert et C°, les arrivages se sont élevés à 370.000 kg. et, ce qui est plus, la vente a été courante et la qualité s'étant généralement améliorée, il en est résulté une attention plus grande de la part d'acheteurs qui s'en désintéressaient autrefois.



En 1920, la Belgique a importé 7.115.000 kg. de cacao en fèves valant 26.500.000 francs.

Le Congo est représenté dans ce chiffre pour 355.000 kg. valant 1.260.245 francs.



Cliché Diderich.

Avenue dans les plantations de cacaoyers de la Société l'Urselia, au Mayumbe.

Café.

La culture du caféier occupe une place prépondérante dans les grandes entreprises coloniales agricoles. Le Congo peut produire cette denrée à un prix rémunérateur et on est actuellement fixé sur sa valeur; ses qualités sont très appréciées et sont encore susceptibles d'être améliorées.

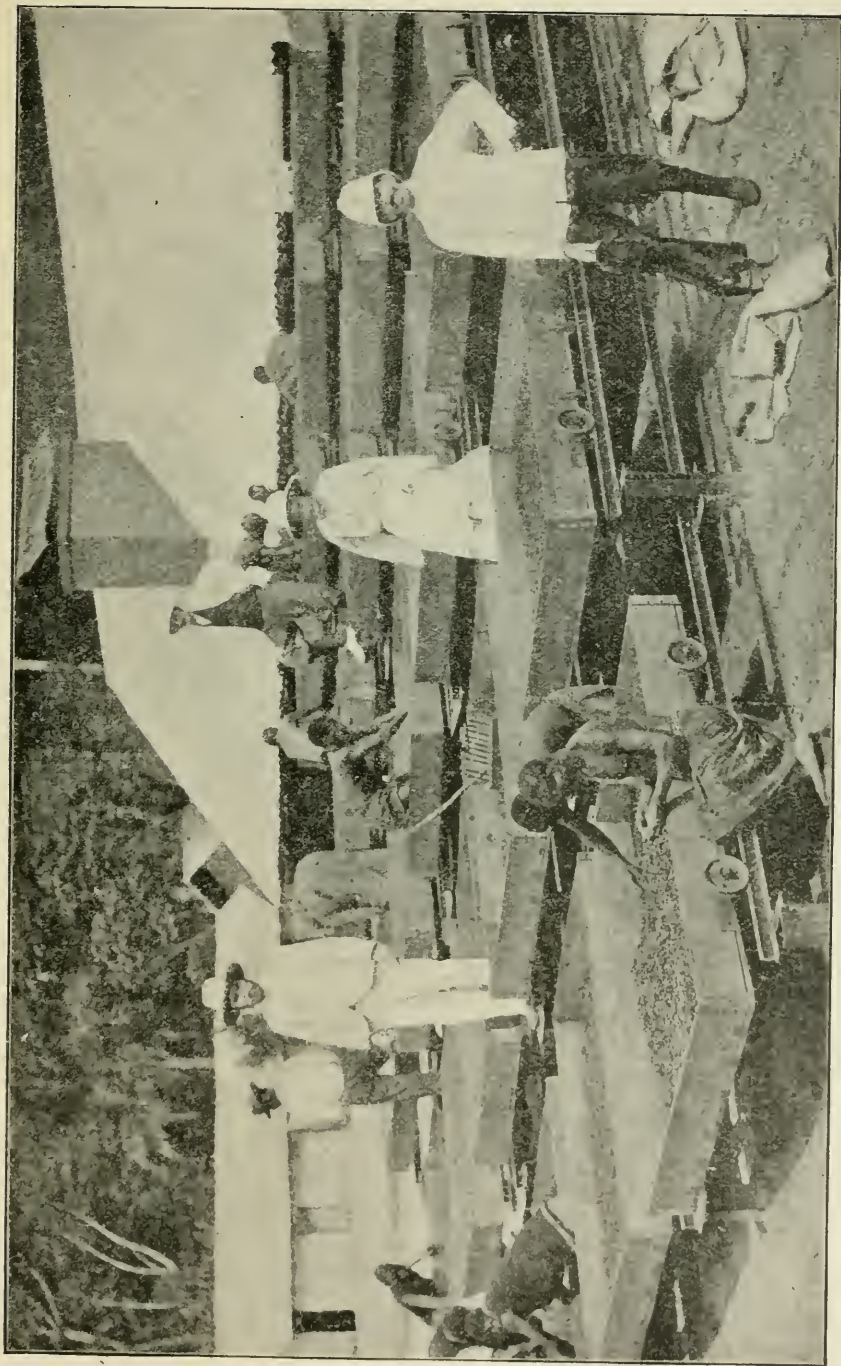
Près de Stanleyville — à Lula — existe une station expérimentale pour la culture du caféier. Les espérances portent sur le choix et la sélection des variétés sur les rendements et sur les différents modes de préparation du produit.

L'étendue totale des plantations de café est actuellement de 113 hectares; on y a obtenu, en 1919, environ 90 tonnes.

Des sociétés agricoles et des missions religieuses ont planté le caféier dans diverses régions du Congo et possèdent des plantations très étendues.



Le café.



Installation de séchoirs à cacao, dans les plantations de la Société L'Urselia, au Mayumbe.

Cliché Diderich.

X

En 1917, les prix obtenus sur les marchés de Londres ont atteint 72 sch. les 50 kg. A cette époque, le Santos se vendait 70 Sch. et le Java 75.

La Belgique a importé, en 1920 : 38.055.350 kg. de café non torréfié, représentant une valeur de 167.819.471 francs.

Le Congo est représenté dans ces chiffres pour 82.617 kg., valant 260.075 francs. Le prix de réalisation — en décembre 1920 — était de 225 francs les 100 kg.

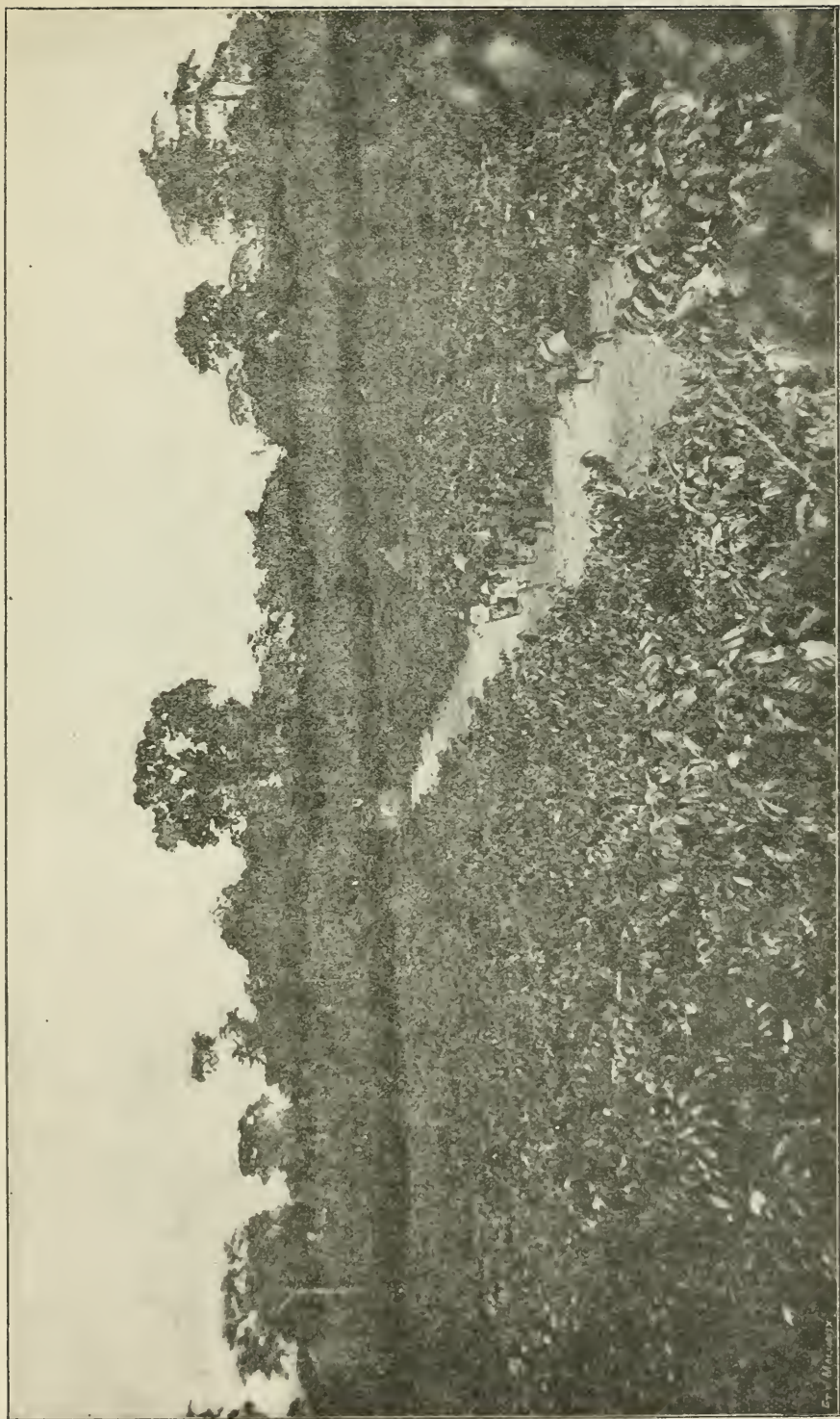
Tabac.

La culture du tabac pourrait devenir très rémunératrice dans notre Colonie si, bien conduite, elle parvenait à livrer au consommateur des produits de qualité ou des sortes répondant à son goût. Cela a été dit et répété, il y a plusieurs années, mais avec peu de succès. La vérité est que le public ignore que le Congo produit du tabac de très bonne qualité.

On a constaté qu'une des dernières malles congolaises avait dans sa cargaison une tonne de tabac indigène. C'est le record de l'importation du tabac indigène en Belgique, a écrit M. Tilmant, secrétaire de l'Association des Intérêts coloniaux, ajoutant qu'il



Plantation de tabac. Dans le fond une rangée de bananiers.



Avenue dans la plantation expérimentale de calcaires à Lula, près de Stanleyville. Cette plantation modèle occupe plus de 100 hectares.

Exp. (M. 1907)

a trouvé, chez un de nos exportateurs, du tabac congolais mis en vente à 8 francs le kg. Comme lui, nous demandons pourquoi nos négociants et fabricants de tabac n'organisent pas autour de ce produit, excellent, de notre Colonie, la réclame nécessaire pour lui créer chez nous un important débouché.

Sait-on qu'en Rhodésie, 5.000 acres ont été plantées en 1919 et que le Service de l'Agriculture aide de ses conseils les planteurs — centralise les feuilles dans ses magasins et les vend aux enchères? La Rhodésie est en train de prendre une place importante parmi les pays producteurs de tabac. Le coût de la production est de 12 à 15 £ par acre et le produit valait de 20 à 30 £ l'acre.

L'Afrique Equatoriale Française, le Gabon et le Moyen-Congo ont reçu d'importantes commandes de la direction générale des manufactures de l'Etat français.

Au Cameroun, des planteurs ont déjà livré à la régie des lots relativement importants d'enveloppes de cigares, tout à fait analogues aux feuilles de Sumatra et donnant complète satisfaction.

Il entre, annuellement, plus de 2.000.000 kg. de tabac brut en Belgique, valant 100.000.000 francs. Il a été exporté du Congo 2.477 kg. valant 7.414 francs.

Canne à sucre.

La canne à sucre est, parmi les plantations coloniales, la plus productive; elle exige, écrit un africain averti, peu de dépenses.



Une plantation de cannes à sucre établie au jardin botanique d'Eala, près de Coquilathville.

Son exploitation avec des machines toutes simples nécessite peu de main-d'œuvre — elle donne de grands rendements et le sucre se vend sans difficultés.

Grâce à la possibilité d'utiliser des moteurs à huile de palme, l'extraction du jus de la canne à sucre est l'opération la plus aisée qui soit.



Un champ de cannes à sucre fourragères au Congo belge.

Si ces perspectives ne tendent pas les Belges, les étrangers, eux, y voient des profits certains; à preuve, cette note qui a fait le tour de la presse :

« Une société australienne va créer dans l'Est Africain, une » plantation de 7.000 acres de cannes à sucre. »

La partie de l'ex-Colonie allemande, qui nous est dévolue, possède toutes les ressources nécessaires pour ce genre d'exploitation. La main-d'œuvre y est abondante, les moyens de communication ne manquent pas, le climat est bon.

Est-il nécessaire de dire qu'entre la canne à sucre et le sucre de betterave les préférences du consommateur vont à la première espèce ?

PLANTES TEXTILES ET AUTRES

Raphia.

La fibre de raphia est abondante au Congo : elle sert de ligature, en horticulture et les indigènes l'utilisent pour la confection d'étoffes ou de sacs. Pendant la guerre, on a fait venir de grandes quantités de ces fibres : elles furent utilisées pour camoufler les canons.

Ce palmier produit aussi du « piassava », utilisé dans la fabrication des brosses.

La fibre d'agave se vendait, au début de 1920, 2.000 francs la tonne; le raphia et le piassava : 1.500 francs la tonne.

La Belgique a reçu du Congo 40.721 kg. de piassava, valant 47.033 francs.

Le kapok.

Les Français, dit M. G.-D. Perier (1), dans une de ses chroniques, commencent à apprécier la valeur du kapok qui croît à l'état sauvage dans notre Colonie. Pour l'année 1920 : il en a été exporté plus de .250 tonnes en Afrique; chez nous, l'exportation de cette ouate légère, imperméable et d'excellente conservation, n'a pas encore été entreprise. Elle peut, cependant, remplacer la laine et le coton dans bien des cas. Depuis longtemps, d'ailleurs, son usage est connu pour bourrer les matelas, les ceintures de sauvetage, les coussins. Les tailleurs l'emploient comme rembourrage des vêtements. Dans cette industrie, l'emploi du kapok se développera encore, depuis que l'on est parvenu à en faire des filés et qui, mieux est, des tissus d'un très bel aspect. Tout en étant imperméables à la pluie, ils se laissent pénétrer par l'air.

Le kapok est appelé, à brève échéance, à une utilisation très grande dans l'industrie du vêtement.

(1) Lire « Moukanda — « Le Congo Belge et quelques régions voisines » de M. Gaston Denys Perier, chargé de cours à l'École Coloniale. (Lebègue.)

Le kapok, à peu près inconnu en Belgique, il y a une dizaine d'années, obtient chaque jour davantage la faveur du public, par ses qualités de légèreté, d'élasticité, de mauvaise conductibilité — enfin, d'absolue imperméabilité.

Ce que le Congo nous a envoyé, jusqu'ici, est insignifiant.

Il est à souhaiter que l'arrangement intervenu pour d'autres produits incitera nos industriels à jeter davantage leurs regards sur cet intéressant produit.

Coton.

Un effort important a été accompli, en ces dernières années, afin d'étendre la production de ce textile.

Cependant, les encouragements sont nécessaires, afin que notre pays satisfasse rapidement à ses besoins, en s'approvisionnant dans sa Colonie. Celle-ci peut approvisionner, en coton brut, la



Un champ de cotonniers au Congo.

On propage spécialement les variétés américaines Triumph et Simpkins qui donnent d'importantes récoltes dans les districts du Maniéma et du Sankuru.

Métropole — elle en produit déjà de qualité reconnue intéressante par la filature belge. Sa production s'accroît non seulement dans les régions où elle était déjà bien implantée du Sankuru au Maniéma et du Maniéma à l'Uele, mais encore dans les zones voisines. Les estimations de récolte, pour la campagne qui vient de se terminer, s'élèvent à 2.000 tonnes au lieu de 1.200 tonnes représentant l'estimation globale de l'année précédente.

Un administrateur de société cotonnière, M. Robert Mees, bien au courant de la question, déclare que l'on peut espérer que la culture cotonnière congolaise sera, d'ici peu, un appoint de plus à la prospérité générale de notre domaine colonial et de notre industrie nationale. M. Albert de Poortère estime lui, que la production ne peut s'accroître que graduellement jusqu'au jour où un grand nombre de régions se seront absolument spécialisées.

La Compagnie Cotonnière congolaise vient d'achever sa première année d'existence; elle a acheté dans le Sankuru — le Kasai — Le Lomami et le Maniéma — 431.754 kg.. La moyenne d'achat était de 0 fr. 78 par kilo brut. Le montant total des achats représente 336.570 francs.

Les premiers arrivages ayant atteint Anvers vers la fin de mai 1921 — à un moment où les cours avaient baissés — ont été placés à un prix voisin de 3 francs le kilo.

Si la culture du coton pouvait atteindre au Congo un plus grand développement, la création à Anvers d'un marché cotonnier pourrait être envisagée. Ce développement aurait nécessairement pour effet la construction de tout un outillage économique tel que : chemin de fer, bateaux, usines, magasins, machines...

La Belgique a importé, en 1920 : 149.291.300 kg. de coton, valant 900.000.000 francs; elle en a reçu du Congo 174.800 kg. représentant une valeur de 1.356.654 francs.

Sisal.

La valeur commerciale du sisal a varié dans une assez large mesure, suivant les époques : celui de provenance congolaise a été estimé, à Londres, pendant la guerre, à 1.250 francs la tonne.

On fabrique avec les fibres du sisal toute espèce de cordages, depuis les ficelles ordinaires jusqu'aux câbles de marine.

La matière pulpeuse, constituant le sous-produit, serait suscep-

tible aussi d'être utilisée pour la fabrication des pâtes à papier, d'alcool, d'acide oxalique et de résine.

Ce textile, assez négligé dans notre Colonie, faisait l'objet d'une intense exploitation dans l'Afrique Orientale Allemande. En 1911, les Allemands exploitèrent pour près de cinq millions de marks de sisal.

Un de nos compatriotes vient de conclure une convention avec le Gouvernement, en vue de l'exploitation du « sisal ».

Papyrus.

Nous subissons, comme ailleurs, une crise de papier.

La Suède, la Norwège et le Danemark sont les fournisseurs de la matière première. Leur production est faible.

Ce problème préoccupe justement la presse et nos marchands de papiers.

Il faut trouver et exploiter d'autres sources de matières. Où les chercher? Dans la Colonie!

En effet, parmi les produits susceptibles de faire l'objet d'importantes transactions figure, en première ligne, le « papyrus », l'ancêtre du papier, auquel il a donné son nom, redevient d'actualité. Cette plante aquatique présente beaucoup d'intérêt pour la papeterie belge.

Il pousse au Congo et au Katanga, en abondance, sur les bords des cours d'eau peu profonds et au milieu des marécages; le long et sur les rives du Kwango de vastes champs s'étendent aux évasements du fleuve. Vers Kundi et Dunga principalement; ailleurs, on aperçoit tout le long du fleuve, jusque Popokabaka et probablement au-delà.

Il résulte des expériences qui ont été faites que le papyrus fournit une pâte et un papier d'une qualité appréciable. Un imprimeur qui l'utilise, écrit : que la pâte contient les meilleures qualités d'un bon papier qui convient parfaitement à l'impression phototypique.

L'exploitation méthodique de cette ressource vient d'être organisée : une société belge a obtenu la concession de 15.000 hectares de marais à papyrus et va, sous peu, s'occuper du montage de ses installations.

Le jute.

L'Empire Britannique détient le monopole du jute; pas un sac qui ne soit directement ou indirectement acheté aux Anglais.

Les usages du jute sont connus : il sert à faire des ficelles et des cordages, des toiles d'emballage et les sacs que tout le monde emploie; on en fait aussi des toiles de tentures qui, imprimées, ne le cèdent guère — comme aspect — aux plus jolies cretonnes d'ameublement et pour l'usage de tresses, chaussons et espadrilles.

La France, avant la guerre, en importait 500.000 balles. Il sort de France, actuellement, une valeur d'un demi-milliard or, pour ses achats en jute.

La Belgique a importé, en 1920 : 33.371.567 kg. de jute acheté en Angleterre et aux Indes Britanniques, valant 88.200.000 fr. Le Congo n'est même pas représenté dans ce chiffre.

PLANTES OLÉAGINEUSES

Palmier à huile et amandes de palme

Toute l'huile de palme et les amandes destinées au commerce proviennent, à peu de chose près, de la Nigérie, du Congo Belge, du Dahomey, du Togoland de Cameroun et de la Guinée Portugaise.

De plus petites quantités sont expédiées de l'Angola de la Cambie, du Sénégal, de la Guinée et du Gabon.

Avant la guerre la plus grande partie des amandes était embarquée à destination de l'Allemagne mais, pendant la guerre, une vaste industrie de concassage d'amande de palme s'établit en Angleterre et elle est maintenant le plus gros consommateur de la production mondiale.



Photo appartenant à la collection de M. Verlain, professeur à l'Ecole Coloniale supérieure d'Anvers.

La Grande Bretagne est exactement le plus fort acheteur d'huile de palme.

Le palmier *Elaeïs* se rencontre un peu partout dans la Colonie; les peuplements naturels qu'il y forme sont plus ou moins denses selon les régions.

La culture du palmier *Elaeïs* ou palmier à huile est peu répandue dans la Colonie bien qu'on y rencontre un nombre extrêmement considérable de ces arbres. Les grands peuplements de palmiers du Sud de la Colonie semblent s'être formés spontanément.



Un palmier à huile "*Elaeïs*" chargé de régimes de noix palmistes.
On compte généralement cinq régimes ou grappes par palmier à huile et chaque régime pèse en moyenne quinze kilos.

Les amandes exportées jusqu'ici provenaient de la partie occidentale du Congo, les transports du Haut-Congo vers Matadi étant trop coûteux pour permettre la descente de ces produits. Mais l'abaissement des tarifs à la fin de 1914 changea la situation, et le Haut-Congo produisit, en 1916, environ trois fois plus d'amandes qu'en 1914. Le commerce des amandes constitue une ressource importante pour les populations du Haut-Congo établies près des rivières navigables et favorise grandement l'extension du commerce.

L'huile provenant des noix palmistes sert à la fabrication de la margarine; l'huile de palme est utilisée par les fabricants de savons et de bougies; elle trouve aussi un emploi comme force motrice dans les moteurs.

Il résulte en effet, d'essais qui ont été faits récemment, que le moteur Drott a donné des résultats très satisfaisants avec les huiles de palmes et l'on peut, semble-t-il, en conclure qu'à puissance égale ces moteurs, quand ils fonctionnent à l'huile de palme, consomment 20 p. c. de combustibles de plus que lorsqu'ils fonctionnent aux huiles de Pétrole (Mazout).

Mais le mazout revient à 180 francs les 100 kg. alors que l'huile de palme n'est guère payée que 75 francs les 100 kg.

Parmi les nombreux problèmes que soulève l'exploitation des palmiers d'aucuns discutent la très importante question de savoir si le Congo Belge peut concourir avantageusement avec la Malaisie.

Les intéressés liront avec intérêt les travaux que M. le Professeur Leplae a consacrés à cette question. Ces études ont été publiées dans le *Bulletin agricole* et dans la *Tribune Congolaise*.



Une plantation de palmiers.

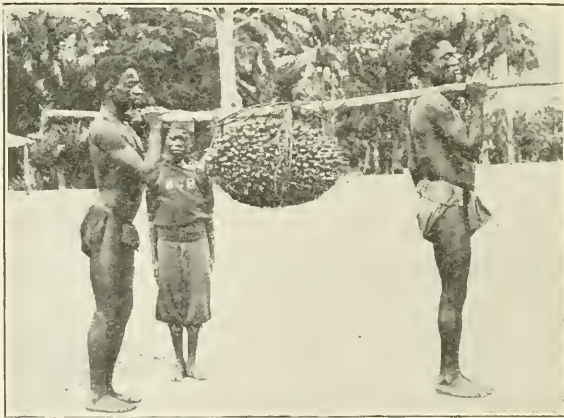
L'Echo de la Bourse du 1^{er} mars 1921 a donné un compte-rendu d'une communication faite par le Directeur Général de l'Agriculture à l'association pour le perfectionnement du matériel colonial.

Il en résulte que les palmiers cultivés au Congo produisent, jusqu'ici, au moins autant et aussi bien que ceux de Malaisie.

M. Leplae, signale aussi que les palmiers du Congo ont été et sont l'objet d'observations suivies et méthodiques. Des centaines ont été mis en observation à Eala, et à n' Gazi.

Des analyses de fruits ont été faites à Boma, dit-il, et l'on a obtenu des résultats qui peuvent être comparés à ceux enregistrés en Malaisie; les palmeraies congolaises ont même quelques avantages sur les palmeraies malaises.

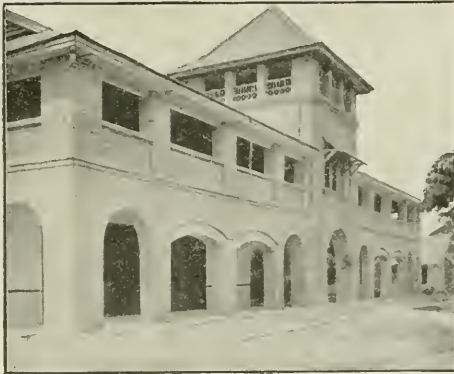
Certaines palmeraies naturelles peuvent être exploitées économiquement, il n'en existe pas en Malaisie, où il n'y a que des plantations qui exigent quelques années avant d'atteindre leur période de rendement.



Transport d'un régime.

Le Congo, dans les années qui vont suivre, produira plus d'huile de palme et dans des conditions d'exploitation avantageuses.

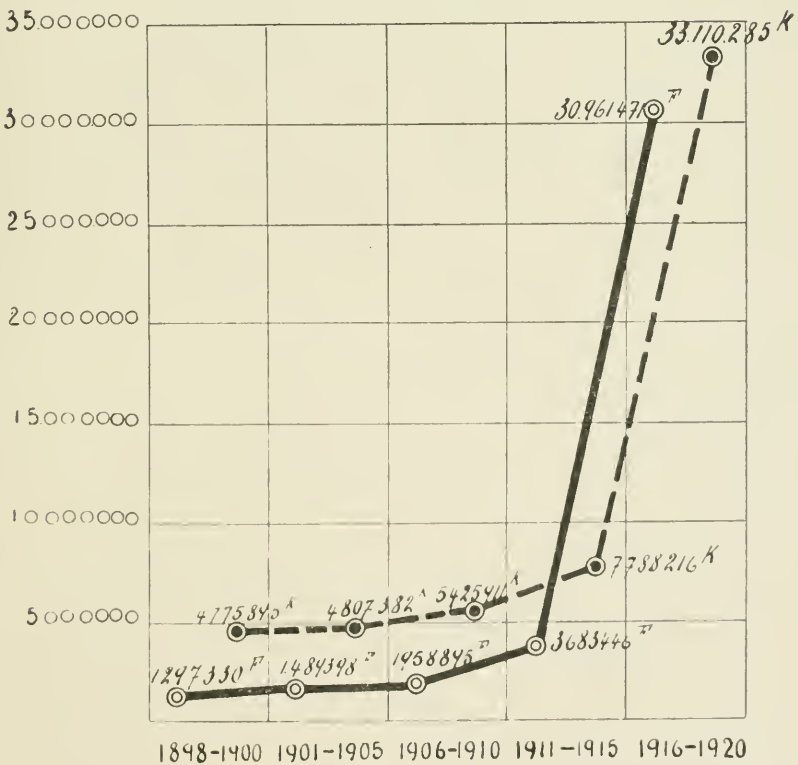
Ces palmeraies ne coûtent presque rien; l'Etat ne réclame que peu de chose, pour la location par hectare; enfin leur production est immédiate et augmente considérablement, si l'on nettoye les palmiers.



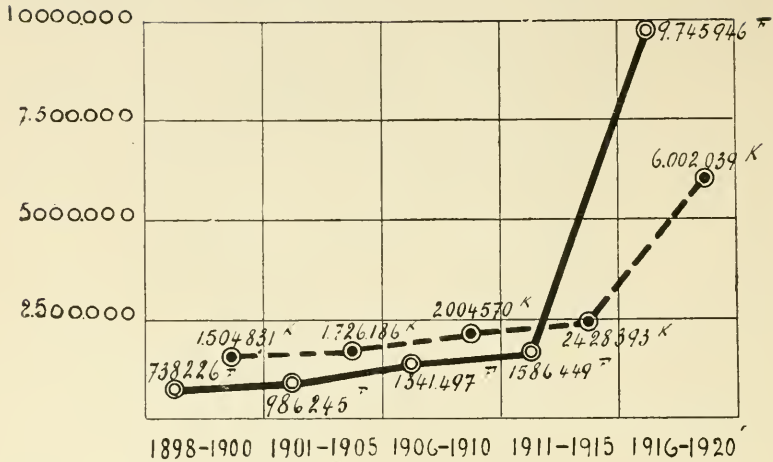
Etablissement Lever frères.

Le développement qu'a pris le mouvement des exportations des huiles de palme se traduit comme suit :

PALMISTES



HUILE DE PALME



La Belgique a importé en 1920 :

7.000.000 kg. d'Huile de Palme, valant 22.600.000 francs.
16.000.000 kg. de Noix Palmistes, valant 27.000.000 francs.

La part du Congo dans ces chiffres est de :

4.300.000 kg. d'Huile de Palme, valant 13.600.000 francs.
14.000.000 kg. de Noix Palmistes valant 25.000.000 francs.

(1).

(1) Les intéressés pourront puiser de précieux renseignements, parmi les travaux publiés par :

- MM. Leplae, Directeur Général au Ministère des Colonies;
- de Wildeman, Directeur du Jardin Botanique;
- Tihon, Directeur du Laboratoire de Boma;
- Hallet, Dirigeant de Sociétés de plantations;
- Rosa, idem.

Le Bureau de statistique de l'Institut International d'agriculture a publié, d'autre part, une étude sous le titre « Produits oléagineux et Huiles végétales ». Cette monographie présente un haut intérêt d'actualité au point de vue commercial. Plus de 2.000 volumes ont été consultés.

Le Bulletin des Matières grasses de Marseille renferme d'importants travaux de MM. Van Pelt, Directeur du Service des caoutchoucs et du Service technique à l'Institut Colonial de Marseille et de M. Emile Builland, Secrétaire Général de l'Institut Colonial et de hauts fonctionnaires coloniaux.

La collection du Bulletin de l'Association des planteurs de caoutchoucs, dirigé par M. Tilmant, renferme également de nombreuses études de spécialistes.

Enfin, les Bulletins de l'Impérial Institute et celui du Coloniaal Instituut d'Amsterdam, publient périodiquement des rapports très complets et très appréciés sur les huiles et noix palmistes.

Pour en finir, voici la substance de quelques considérations publiées, naguère, dans *l'Echo de la Bourse*, par un Colonial particulièrement averti et qui méritent d'être mises en relief.

« Il y a au Congo, disait-il, une emprise anglaise. Utilisons les hautes leçons de nos grands concurrents. Sur tous les champs d'action du monde, le Belge a montré qu'il n'est inférieur à personne.



Installations Lever frères.

Dans la question des matières grasses végétales : huiles de palme, noix palmistes, il importe que, comme pour Lever ce soient les industriels belges consommateurs qui se préoccupent d'être leurs propres producteurs d'huiles. Les savonniers belges, fabricants de bougies, de margarine, doivent donc — à l'instar du Lever brothers — se rendre acquéreurs dans le Congo équatorial des sources de matières grasses. Il est pour eux aussi indispensable d'être maîtres des centres producteurs de matières grasses, que pour un métallurgiste d'être propriétaire d'une mine de fer.

Si nos industriels ne peuvent être maîtres du prix de revient de leurs matières premières — matières grasses — ils ne pourront résister à la concurrence anglaise. La résistance sera d'autant plus faible qu'en Belgique beaucoup des industries de matières grasses sont d'importance moyenne. Nous n'avons pas encore la grande concentration.

Celle-ci se produira fatalement sous un contrôle anglais, si nous abandonnons entièrement les marchés de matières grasses à Liverpool.

Par suite de la non-concentration de nos industries de matiè-

res grasses, il est plus que probable que très peu de firmes puissent faire, à elles seules, un effort analogue à celui des Huileries du Haut-Congo appuyées sur Lever. Il importe donc que les industriels belges intéressés se groupent et fondent, avec l'appui d'une banque par groupe, des sociétés pour le commerce et l'industrie des matières grasses au Congo. La production serait répartie entre les industriels associés. Il pourra se former ainsi une série de groupes pour l'exploitation des palmeraies naturelles, la plantation de palmiers à l'huile, la création d'huileries. »

Le ricin.

La culture du ricin est de nature à fournir un rendement considérable dans l'Equateur, notamment. Elle est très rémunératrice. La récolte demande peu de soins et nécessite peu de main-d'œuvre. La graine contient une huile abondante; elle est utilisable en pharmacie et dans les moteurs d'aéroplanes. Elle s'emploie dans la teinturerie et la fabrication des savons transparents.

On s'est rendu compte, pendant la guerre, des gros avantages que présente l'huile de ricin, pour le graissage des moteurs à grande vitesse angulaire. C'est surtout en aviation qu'elle s'est rendue indispensable.

Les fibres sont utilisables pour la corderie.

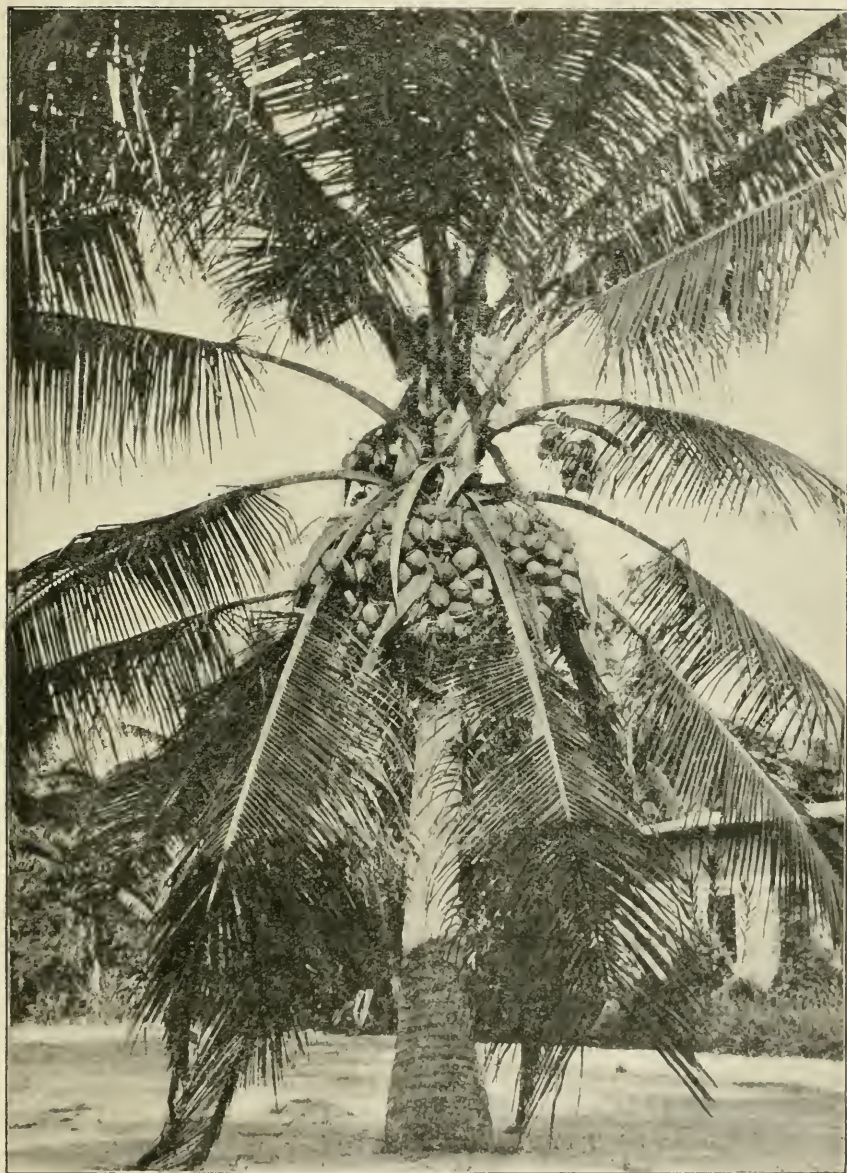
Avant la guerre, la valeur marchande en Europe, d'une tonne de graines de ricin, était d'environ 300 francs.

Le Congo a envoyé à la Belgique 5.961 kg. de ricin, valant 5,371 francs. La Belgique en a importé 382.765 kg., valant la somme de 1.020.779 francs.

Noix de coco. — Copra.

Ce produit donne lieu à peu de transactions — il est cependant abondant au Congo et, de l'avis de M. Drousie, sa culture économique est possible dans la zone maritime et notamment à Banana, Zambi et Boma. Il a l'impression que nos cocotiers du Bas-Congo peuvent supporter honorablement la comparaison avec ceux de bien des plantations qu'il a visitées.

M. Octave-J.-A. Collet, l'auteur de tant d'études instructives appréciées dans le monde des affaires, écrivait naguère au sujet



Un "Coco" (Cocotur) chargé de noix.

de la noix de coco que l'examen attentif des frais de plantation du cocotier, comparés aux prix payés pour son produit principal, démontre que la culture de cet arbre peut être fructueuse.

Les utilisations du cocotier et de ses produits sont presque innombrables :

Ses feuilles servent à la fabrication des chapeaux, de nattes, de paniers;

Les rachis sont utilisés pour faire des avirons, des cannes à pêche;

L'amande de la noix est un dessert recherché et son lait une boisson rafraîchissante — celle de la noix mûre a cent emplois culinaires :

L'huile que l'on en extrait, sert à tous les usages médicaux; on en tire des lotions capillaires — on en fabrique des bougies et des savons — des huiles ou beurres alimentaires. L'importance de la production de beurres végétaux, pour la consommation, se révèle par le fait que si cette industrie ne s'était pas créée, les beurres et graisses d'origine animale auraient atteint des prix inabordables.

On utilise la coque pour la fabrication de manches à couteau et de boutons.

Les cendres qui proviennent de son incinération, sont excellentes pour la fabrication du savon.

Les fibres donnent des cordages, des nattes, des matelas, des paillasons, des filets.

A l'aide du tronc, on construit des meubles et des objets d'art.

Au point de vue commercial, les transactions auxquelles donne lieu le principal produit de la noix de coco sont considérables. Un peu avant la guerre, on estimait sa quantité à 1.250.000 tonnes — ce qui, à raison de 500 francs la tonne, en 1913, donnait comme valeur 625.000.000 francs rapportés par ce produit. »

La Belgique a importé, en 1920, 13.873.600 kg. de noix, valant 22.000.000 francs. Ce produit figure sous la rubrique « divers », dans nos statistiques.

Le Sésame.

Le sésame est cultivé sur 5 millions d'acres aux Indes. La production est de 500.000 tonnes.

L'Huile est employée pour la cuisine, la confection de pommades, la médecine, la parfumerie indienne, la préparation des cuirs et peaux, la teinturerie et l'éclairage. Elle est parfois utilisée comme vernis pour donner au bois une teinte noirâtre.

Ce produit se trouve en grandes quantités au Congo.

Arachides.

L'arachide existe dans toute l'Afrique Equatoriale — elle est consommée par beaucoup d'Européens et d'Américains, dans le Midi et en Hollande. On la débite sèche ou grillée. Elle est surtout intéressante au point de vue industriel : son amande est un produit riche en huile. Le commerce en est très développé et Marseille qui est le marché le plus important, en reçoit la plus grande partie.

On travaille, par an, environ 3.500.000 tonnes pour la fabrication de l'huile.

Le Congo nous en envoie, à peine, quelques tonnes par an.

PLANTES TINCTORIALES ET TANNANTES

Le Rocouier ou Bixa-Orellana est un arbuste dont les graines sont entourées d'une matière rouge, et livrent, après lavage une pâte rouge que l'on fait sécher sous forme de poudre ou de gâteaux. Cette substance se vend en Europe sous le nom de rocou.

Le Lawsonia alba plante dont les feuilles constituent le henné, matière colorante jaune très employée en Orient croît avec vigueur au Congo Belge. Des essais de préparation du produit ont été faits à Eala. En Europe ce henné n'a pas été évalué à un prix très élevé.

L'Uncaria Gambir, qui sert en Orient à préparer le cachou, matière tannante bien connue des corroyeurs, a été introduit à Eala et s'y développe vigoureusement. Des essais en vue de l'obtention d'un produit commercial n'ont pas encore été entrepris.

A l'embouchure du Congo sur les nombreuses îles marécageuses et dans les criques subissant l'influence des eaux marines, se développe une végétation forestière composée principalement de palétuviers ou mangliers dont l'écorce est riche en matières tannantes.

Le bois des mêmes essences convient pour la confection de billes de chemin de fer.

Dividivi.

On cultive le dividivi dans certains postes, ses fruits contiennent une matière tannante très estimée.

Ecorces tannantes.

Il convient de signaler l'intérêt qui s'attache à l'exploitation de certaines espèces qui, comme le palétuvier, offrent une ressource importante à notre industrie de la tannerie.

On trouve le palétuvier en abondance au Congo.

L'attention de divers spécialistes s'est fixée, ces derniers temps, sur l'utilisation possible des matières tannantes. De leurs travaux résulte que différentes essences forestières congolaises peuvent fournir d'excellents tannins à des conditions avantageuses.

On pourrait, dit l'un d'eux, pratiquer l'exportation des écorces sèches, traiter sur place les écorces pour la fabrication de l'extrait sec. Enfin, les écorces pourraient être employées sur place pour le tannage des peaux indigènes.

Des essais de tannage en petit, pratiqués au laboratoire de Zambézi, ont donné de bons résultats. L'avis de tous ceux qui ont examiné la question est que l'exploitation rationnelle des ressources du Congo en matières tannantes ne pourrait manquer de rapporter d'appréciables bénéfices.

En dehors des plantes précitées de nombreux échantillons de diverses espèces d'écorces tannantes, provenant notamment des environs d'Eala et d'autres stations ont été analysés en Belgique et ont fait l'objet d'études parues dans le Bulletin Agricole du Congo Belge.

Les Allemands étudient, depuis longtemps, la question; les Américains, de leur côté, commencent à mettre en valeur les peuplements de palétuviers des Philippines.

Toute la production de Madagascar qui, avant la guerre, représentait une moyenne annuelle de 35.000 tonnes, allait en Allemagne.

Le prix des écorces, rendues à bord, revenait de 70 à 75 francs la tonne, qui était revendue de 140 à 160 francs.

PLANTES A PARFUM (1)

Le commerce des parfums se développe en Belgique.

L'usage des parfums se répand, de plus en plus, dans les milieux ouvriers et campagnards.

Notre Colonie pourrait, à cet égard, devenir une source de matières premières et une industrie bien organisée donnerait une belle rémunération au capital engagé.

Verveine de l'Inde.

La culture de quelques plantes à parfum a été expérimentée au Jardin d'Eala.

L'*Andropogon citratus* graminée forme des touffes dont les feuilles n'ont guère qu'un mètre de longueur et renferment une huile essentielle que l'on extrait par distillation sous le nom de verveine de l'Inde. La culture de cette plante fut entreprise à Eala depuis 1901 et les feuilles purent être distillées en 1903 au moyen d'un alambic De Roy d'une capacité de 250 litres. Des envois réguliers de cette essence de parfumerie obtinrent à Anvers une taxation de 8 à 12 francs le kilo. La quantité produite par hectare est de 140 kilos d'une valeur de 1.200 à 1.680 francs.

Vétiver.

D'importantes quantités d'essence de vétiver ont été également produites à Eala. Cette essence est extraite des racines d'une graminée semblable à la précédente. L'essence de vétiver obtenue à Eala trouva acquéreur au prix de 10 francs le kilo. La production par hectare est évaluée à 72 kilogrammes. Produit total 720 francs par hectare.

(1) Voir collections Bulletin agricole, et les travaux de M. le Ct. Lemaire, Directeur de l'Ecole Coloniale supérieure d'Anvers.

Patchouli.

L'essence de Patchouli fut également produite à Eala. Le Pogostemon Patchouli est un petit arbuste de la famille des Labiées qui s'élève à 1^m50 de hauteur. On extrait le parfum de ses feuilles et de ses tiges par distillation. L'essence de patchouli préparée à Eala fut taxée 35 francs le kilo; la production par hectare fut de 20 kilos soit une valeur de 730 francs.

Musc.

On aurait pu préparer à Eala l'essence de musc, en distillant le parfum que renferment les graines de l'Hibiscus Abelmoschus, mais il a été jugé plus pratique d'expédier la graine brute en Europe; elle s'est vendue 1 fr. 40 le kilo. La production de graines par hectare fut de 450 kilogrammes et le produit brut argent atteignit 630 francs à Eala.

On cultive encore comme plante à parfum le Styrax Benzoin, grand arbre originaire de la Malaisie et dont le bois renferme la gomme résine désignée sous le Benjoin.

PLANTES MÉDICINALES (1)

L'Europe achète au Pérou, en Bolivie ou dans les plantations de Java des feuilles de cocaliers dont on extrait la cocaïne.

Les recherches du Jardin d'Eala ont porté sur l'introduction et la culture des diverses espèces de cocaliers et sur la teneur des feuilles en alcaloïdes.

Les feuilles séchées à Eala furent exportées en Belgique et analysées. La variété Truxillo renfermait 1.95 % de cocaïne alors que cette teneur peut varier entre 0.36 et 2.40 p. c.

Les noix de kola des kolatiers indigènes du Congo sont pauvres en produits actifs. Le Gouvernement introduisit à Eala en 1901, la bonne espèce de kolatier, *Cola vera* ou *C. Nitida* qui croît à Sierra Leone et à la Côte d'Or. Le résultat de ces cultures est très satisfaisant.

Huile de Croton.

Le Croton est une plante médicinale originaire des Indes et qui croît facilement au Congo. On retire, par pression, de la graine de ces arbres, l'huile de croton bien connue. Soumises à l'expertise, les graines de croton d'Eala furent reconnues comme possédant une teneur en huile de 40 p. c. La graine se vendait en Europe avant la guerre 1 fr. 25.

(1) Voir pour détails *Bulletin agricole*.

PLANTES ALIMENTAIRES

Bananes.

M. Pynaert, ingénieur agricole et ancien Directeur du Jardin botanique d'Eala, signale au cours d'une étude publiée dans le Bulletin Agricole, qu'il convient — pour se rendre compte de la grande valeur du « bananier », abondant au Congo — de connaître les divers produits qu'il est susceptible de donner.

Leur énumération se résume comme suit : fruit frais, séché, confit — farine ou féculent — matière première pour la préparation de boissons : alcool, bière, vin, vinaigre, carburants; fabrication de sucre, caoutchouc, cire, produits d'alimentation pour le bétail, fibres, pailles pour chapeaux, etc.

Il importe de mettre en lumière un passage de l'introduction de l'ouvrage de M. Pynaert « Les Bananiers »: Il mérite d'être médité par nos négociants, car il montre toute l'utilité de la culture du bananier et l'importance prise, dans ces derniers temps, du commerce des bananes.

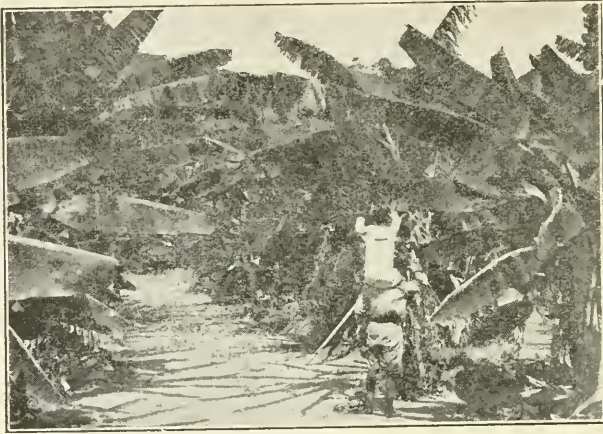
« En 1913, des envois de limes et d'ananas, faits du Congo sans l'usage des cales frigorifiques parvinrent à Bruxelles en parfait état — Les ananas furent vendus 3 fr. 50 pièce à la criée. Il y a lieu de retenir le fait qu'elles parvinrent à destination dans un état de fraîcheur parfait.

» Il y a cinquante ans, la valeur des fruits qui s'exportaient de la Jamaïque était évaluée à 728 francs. Le capitaine d'un petit schooner, nommé Baker, faisant la navette entre la Jamaïque et Boston, fit quelques essais d'exportation de bananes, et une industrie très importante fut fondée.

La Jamaïque exporte maintenant des fruits, principalement des bananes, pour plus de 32 millions de francs.

De grandes superficies sont plantées de bananiers, aux Antilles, en Amérique centrale et méridionale, de telle sorte que toute cette région devient vraiment un centre de production d'un fruit délicieux, dont la demande, dans les ports très peuplés des contrées

plus septentrionales, s'accroît constamment. Une flotte de splendides navires tout blancs, assure l'expédition des bananes aux denses populations des Etats-Unis, et une autre flotte, tout aussi importante, transporte une cargaison de 50.000 crêtes de bananes au travers de l'Atlantique, jusqu'au Royaume-Uni et aux régions continentales voisines.



Les bananiers.

Ce que le modeste et génial capitaine Baker fit pour la Jamaïque, Sir Alfred Jones vient de le faire pour les Iles Canaries. En effet, grâce à l'appui que lui apporta M. Chamberlain, il a pu résoudre le problème de transporter une marchandise périssable à travers l'Atlantique, des régions tropicales aux régions froides septentrionales.

Un parlementaire anglais, M. Harcourt, estime que ce n'est pas un maigre service rendu aux classes laborieuses du pays, que d'avoir fait de la banane un article des plus communs de la charrette du colporteur .

Un missionnaire — le R. P. Renier — s'est avisé d'introduire chez les indigènes du Bas-Congo une industrie nouvelle des plus intéressantes : celle des « pailles à chapeaux ». Il préconise aussi l'établissement d'usines pour la dessiccation de la banane et la fabrication de farine de banane, en vue de l'exportation.

D'autre part, M. Heim, directeur à l'Ecole d'Agriculture Colo-

La Belgique a importé 975.683 kg. de bananes valant deux millions 43.813 francs; elles viennent, pour la plus grande part des Colonies Anglaises.

Il suffirait donc que la Compagnie de transports prêtât son concours pour que l'on obtienne des résultats.

L'ananas.

L'ananas — disait déjà, en 1894, le distingué Commandant Lemaire, Directeur de l'École Coloniale supérieure d'Anvers — pourra, avec la banane, arriver sur la place d'Anvers.

Le roi des fruits d'Afrique a dit le D^r Bréart — son jus est très abondant et très sucré — est fermentiscible à un haut point et donne un alcool très pur et très agréable de goût.

La distillation de l'ananas pourrait devenir la source de réels profits. La facilité avec laquelle il se reproduit n'exige pas beaucoup de main-d'œuvre.

Pour l'exportation l'ananas peut se mettre en boîtes.

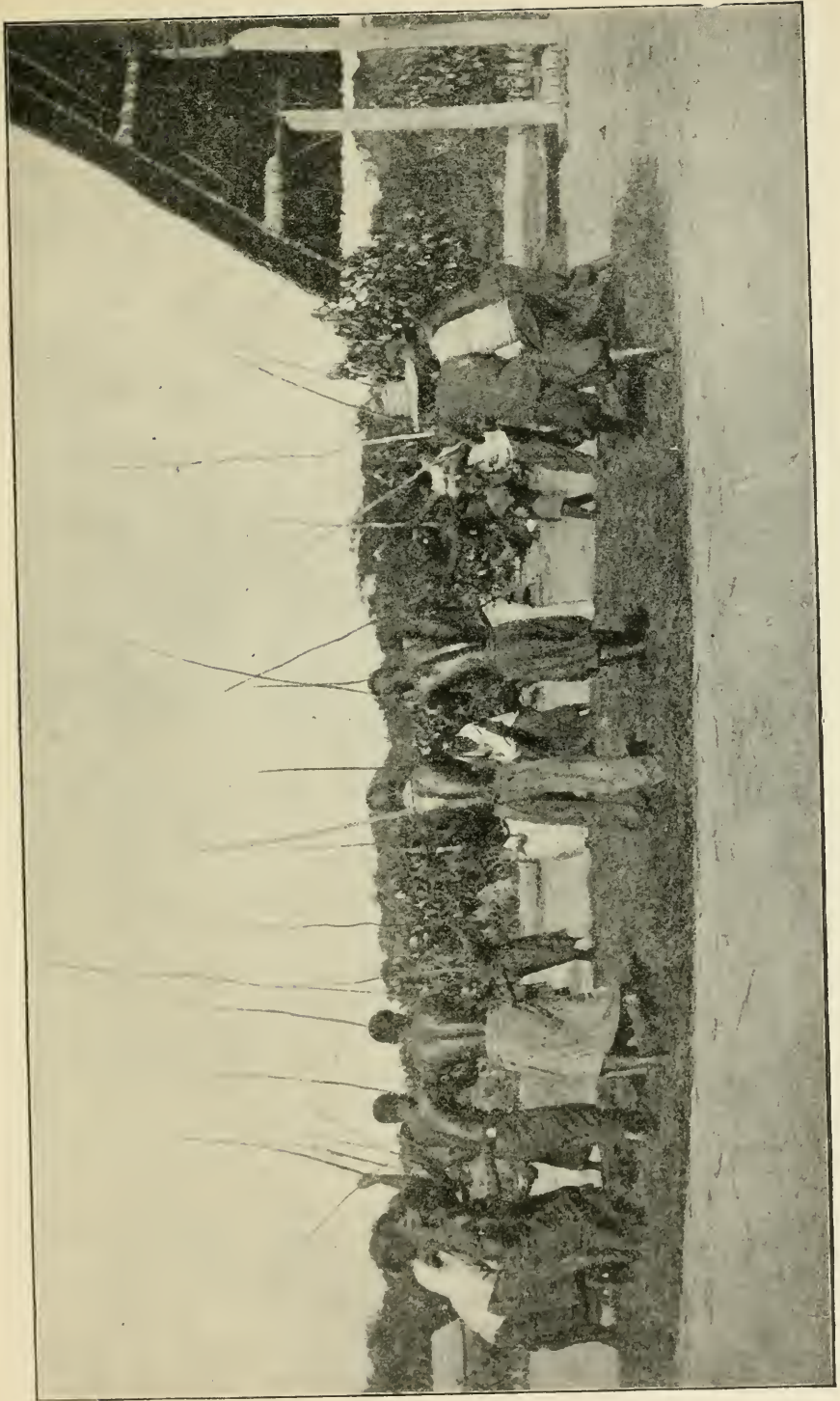
Le riz.

Culture peu répandue avant la guerre et insuffisante pour la consommation locale, le riz a fait son apparition dans les magasins de l'Intendance Belge, en 1918 — et l'exportation s'est élevée, en 1920, à 621.946 kg., d'une valeur de 360.170 francs.

D'après M. Leplae, directeur général du Département de l'Agriculture au Ministère des Colonies, le riz du Congo présente de grandes qualités au point de vue de l'alimentation intérieure, notamment du Bas-Congo et du Katanga. Il se transporte et se conserve aisément, si l'on dispose d'un bon matériel de transport. C'est un aliment d'excellente qualité, couramment consommé par les blancs.

Notons qu'il existe des rizeries à vapeur au Congo.

La Belgique a importé, en 1920 : 52.000.000 kg. de riz valant 106.145.731 francs. Le riz du Congo est représenté, dans ces chiffres pour 5.177 kg., d'une valeur de 2.695 francs.



Scène représentant des indigènes, au Kasai, battant du riz.

X

AUTRES PLANTES UTILES

La végétation tropicale offre et permet la culture d'un grand nombre d'autres plantes utiles à la métropole; en voici une série intéressante, dont la description scientifique a été faite par M. l'Ingénieur agricole Pynaert, ancien directeur du Jardin botanique d'Eala. Ces produits n'ont, jusqu'à présent, fait l'objet d'aucune transaction commerciale.

Zingembre.

Le gingembre (*Zingiber officinale*, Rose), est une petite plante rhizomateuse originaire de l'Inde.

Il fut introduit dans les jardins d'essais du Congo, il y a une vingtaine d'années et sa culture y est aussi aisée que dans son pays d'origine. Des échantillons de ce produit furent reçus d'Eala en 1908 et en 1910.

On exporte du gingembre de Sierra Léone et de Liberia. Pourquoi n'en exporterait-on pas du Congo? C'est un produit à cultiver et à préparer par les indigènes.

Les usages du gingembre sont variés. La consommation mondiale en fait un produit digne d'attention.

Piment.

Cette espèce provient de diverses espèces de *Capsicum*, un genre de Solanée, comportant de nombreuses espèces.

Cinq espèces de *Capsicum* ont été renseignées actuellement pour la flore congolaise.

Le produit de ces piments indigènes cultivés autour des cases des natifs n'a qu'une faible valeur commerciale en Europe. Si, au lieu de cultiver dans leurs villages des piments ordinaires, ils cultivaient des variétés améliorées ou semblables à celles des Colonies qui exportent couramment ce poivre, une exportation pourrait être créée du Congo.

Maniguette, graine de Paradis.

La plante qui produit ce condiment, anciennement très employé, a été signalée comme existant à l'état spontané au district de l'Equateur par feu le botaniste Dewèvre.

Le giroflier.

Introduit vers 1902 ou 1903, dans les cultures de Kisantu et d'Eala, le giroflier s'y est très bien développé. Il y a déjà plusieurs années que des clous de girofle récoltés sur place se consomment au Congo.

Le 8 mai 1919, le Gouverneur Général de la Colonie expédia à Anvers 10 1/2 kg. de clous de girofle récoltés à Eala qui furent vendus au prix de 8 fr. 50 le kilo. La qualité du produit avait été jugée très favorablement sur le marché.

Le 10 mars 1920, un colis contenant 9 kilos de cette épice de provenance identique fut reçu à Anvers et vendu au même prix.

Ce sont là les deux premières ventes en Belgique de clous de girofle provenant de notre Colonie.

Muscadier.

Le muscadier fut introduit à Eala et à Kisantu vers la même époque où l'on tentait des essais de culture du giroflier. Les plants de Kinsantu prospérèrent mieux que ceux d'Eala. Les premières fructifications d'Eala furent signalées en 1917.

Quand des arbres introduits dans une nouvelle région commencent à donner des fruits, on peut considérer l'introduction de l'espèce comme assurée.

Les clous de girofle et les noix de muscade peuvent devenir des sources de rendements pour les indigènes de la Colonie. En région équatoriale, la culture de ces essences ne saurait manquer de s'établir.

Le cardamome (*Eltaria Cardamomum*).

C'est une plante vivace formant des tiges feuillues de 8 à 15 pieds de longueur et de forts rhizomes rampants, spontanée dans les forêts humides de Ceylan et de l'Inde méridionale jusqu'à une altitude de 1000 mètres. Elle y croît le mieux à l'altitude de 700 mètres environ et sous le couvert d'un ombrage donné par quelques grands arbres.

L'épice consiste dans le fruit ou plutôt dans les nombreuses petites graines que contiennent les capsules vertes ovoïdes.

Les fruits se récoltent avant maturité complète, on les soumet à des fumées sulfureuses après quoi on les blanchit au soleil. On les sèche ensuite et on les exporte.

Les cardamomes sont un ingrédient aromatique utilisé principalement dans la préparation du curry et en médecine. Elles s'exportent en assez notable proportion de l'île de Ceylan.

Introduite dans les jardins d'essais du Congo, cette plante a donné de bons résultats.

Muscades de Colahbas (*Monodora Myristica Dur*).

L'existence de ce muscadier a été signalée dans le Bas-Congo, le Mayumbe et le district du Lac Léopold II par feu le professeur Laurent d'abord, puis par divers autres botanistes, notamment M. le Dr Vermoesen.

Ce muscadier est connu depuis de longues années et les graines s'exportaient de la côte d'Afrique. Celles-ci présentent les qualités de celles du muscadier ordinaire. Leur saveur est plus piquante. Elles servent aux mêmes usages que les précédents, c'est-à-dire comme condiments.

Le Tamarin (*Tamarindus indica*).

Le tamarin originaire de l'Inde très répandu aux Antilles, en Egypte, et au Sénégal a été introduit dans la Colonie.

La pulpe du mésocarpe, qui est brune ou rouge et d'une saveur astringente, sucrée, est employée comme laxatif et sert à préparer des conserves d'un goût fort agréable.

En Europe, on distingue le tamarin des Antilles et le tamarin d'Égypte.

Le bois serait bon pour le charronnage et les courbes d'embarcation, pour les mortiers et les pilons. L'écorce astringente contient du tamarin.

Aloès.

On pourrait cultiver aisément dans la Colonie le vrai Aloès (Aloès vera L). On extrait l'aloès en coupant en travers et en bas les feuilles grasses. On recueille le liquide, on le fait évaporer au soleil, ou on le fait chauffer dans une cuve en cuivre.

Le Thé de Chine.

Les premiers envois de jeunes plants de thé furent effectués au Congo en 1901 par le Jardin Colonial de Laeken.

Trois cents plants appartenant à l'espèce *Thea viridus* var *Assamica* furent plantés dans le Jardin d'essai d'Eala. Ils se développèrent vigoureusement, les premières fleurs apparurent en 1903 et la fructification de 1904 fut abondante. Toutes les bonnes graines furent semées en pépinière de sorte qu'en février-mars 1905 un nouveau champ de 7650 arbustes put être établi.

Ce nouveau champ fut cultivé de façon à permettre l'exploitation du thé destiné à la vente. Les premiers échantillons ne furent pas des meilleurs, vu l'inexpérience du personnel. Par la suite quelques bons échantillons furent réceptionnés en Belgique et les experts les taxèrent « Bon Assam ».

Il semblerait, d'après les expériences, que la culture du thé peut être développée avec profit dans la partie centrale du Congo Belge. Les essais seront donc continués, mais il faudra que la préparation du produit soit faite par des spécialistes connaissant les méthodes employées à Java, en Chine, à Ceylan et dans le Nord de l'Inde.

Cannelier.

Le cannelier est une plante aromatique de valeur. De l'écorce détachée des tiges et bien traitée on prépare la cannelle en bâtons.

article de commerce important; sa valeur d'avant-guerre était de 2 fr. 50 le kilo.

On a préparé, en outre, à Eala de l'essence de cannelle par distillation. De 90 kilogrammes de feuilles et de tiges, on a pu extraire 260 cm³ d'essence. La durée de la distillation est de trois heures pour 30 kilogrammes de feuilles.

Cette essence de cannelle s'est vendue en Belgique au prix de 10 francs le kilogramme.

Le cannelier croît vigoureusement à Eala. On peut considérer cette espèce comme une plante de rapport.

Vanille.

Le personnel du Jardin d'Eala s'intéressa, dès le début de l'installation des cultures expérimentales, tout spécialement au vanillier.

Le Jardin Colonial de Laeken expédia des plantes à Eala à différentes reprises; d'autre part, comme il existe des espèces indigènes au Congo on s'évertue à rechercher la valeur commerciale de ces plantes.

En forêt humide, la culture doit certes réussir, grâce à l'humidité atmosphérique. Cette culture peut incontestablement donner des bénéfices importants.

Poivrier.

Le poivrier des Indes (*Piper nigrum*) a été introduit au Congo par les jardins d'essais de Kisantu (R. R. P. P. Jésuites) et à Eala (Etat).

Les meilleurs résultats ont été obtenus à Kisantu et le R. Frère Gillet qui dirige les cultures de cet établissement a renseigné qu'il pourrait être facilement répandu dans les endroits où se développent des poivriers indigènes. (*Piper Clusie*).

Un échantillon de poivre cultivé à Kisantu a été soumis à l'appréciation d'experts commerciaux qui lui ont attribué une valeur de 550 francs au 100 kilos.

Le poivrier des Indes devrait être répandu chez les Indigènes de notre Colonie qui pourraient s'occuper de sa culture en certains endroits favorables, afin d'en faire un produit d'exportation.

Poivre Mungoulou.

On trouve ce poivre dans toutes les forêts du Congo; c'est une plante à souche vivace, à tiges s'élevant à 1^m25 de hauteur, à feuilles lancéolées, étroites, les fleurs naissent sur le rhizome et s'élevaient fort peu au-dessus du sol. Le fruit est une capsule coriace, rougeâtre, renfermant une pulpe incolore d'une saveur agréable.

Les indigènes cueillent les fruits lorsqu'ils sont à maturité, c'est-à-dire lorsqu'ils présentent une couleur rouge vif.

Il y a vingt ans, la demande de ces graines était régulière; il n'en est plus de même aujourd'hui. On estime la valeur à 1 fr. 25 le kilo.

Usages : Les graines renferment environ 30 p. c. d'huile essentielle qui possède des propriétés excitantes. Elles sont employées comme condiment.

Le cubèbe africain.

On rencontre en abondance dans les forêts du Congo des *Piper Clusii*, D. C. dont les graisses constituent le cubèbe Africain.

On peut en exporter de grandes quantités. Elles n'ont pourtant pas grande valeur commerciale. Il s'en est exporté de la Colonie pendant la guerre, peut-être pour falsifier le poivre blanc ou noir.

Les commerçants en denrées coloniales, le reconnaissent aisément à l'extrémité pointue du grain et à sa saveur. C'est uniquement un produit pharmaceutique.

Camphre.

Le camphrier (*Cinnamomum camphora*) originaire du Japon a été introduit au Jardin botanique d'Eala où il s'est très bien acclimaté.

Les Strophantus.

Une quinzaine d'espèces différentes de *Strophantus* ont déjà été signalées au Congo et parmi celles-ci le *S. Hispidus* dont la graine fournit la *Strophantine* dont les effets sont analogues à ceux de la digitaline.

Minéraux

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Minerais (1).

La valeur des minerais, produits par la Colonie est évaluée comme suit :

	QUANTITÉS	%	VALEURS	%
Cuivre	143.529.015	99	389.214.723	76
Or	27.747	0.01	418.601.252	23
Etain	4.242.815	08	7.627.726	1

Diamants : 915 679 carats représentant une valeur de 67.000.000 de francs.

Cuivre.

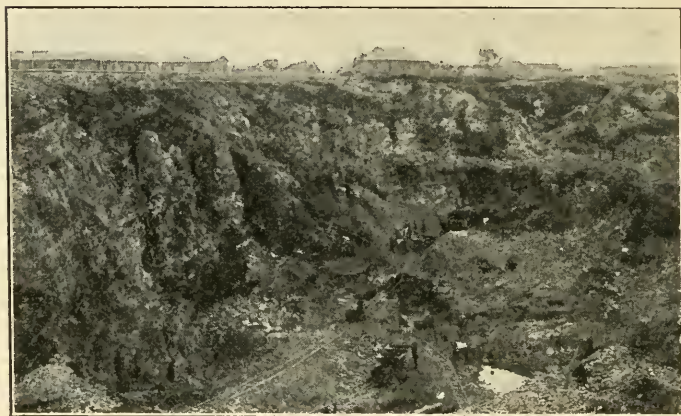
Les industries minières sont exploitées par douze sociétés. Le capital investi représente plus de 100.000.000 francs, mais la valeur de ce capital est devenue beaucoup plus importante depuis l'armistice.

Les gisements de cuivre de l'Union Minière, dont une bonne centaine ont été reconnus, sont disséminés sur une zone de plus de 300 kilomètres de long et 40 à 50 kilomètres de large. Il résulte du rapport de cette société que les travaux de recherches ont été poussés très activement, pendant l'année 1920, dans les mines de la partie Sud-Est de sa concession. Les résultats obtenus sont des plus satisfaisants.

(1) Voir Rapports de l'Union Minière et du Comité spécial du Katanga.

Au 1^{er} janvier 1921, les réserves de minerai, dans les dix mines étudiées dans cette partie de la concession, étaient estimées comme suit :

	Tonnes	% Cuivre	Cuivre total contenu
1. Minerai de fusion	700.000	16.50	115.500 Tonnes
2. Minerai à concentrer	7.100.000	8.00	568.000 »
3. Minerai à traiter par voie humide	17.700.000	5.80	1.030.000 »
4. Minerai sulfurés	6.800.000	2.30	156.000 »
Au total . . .	32.300.000		1.869.500 »

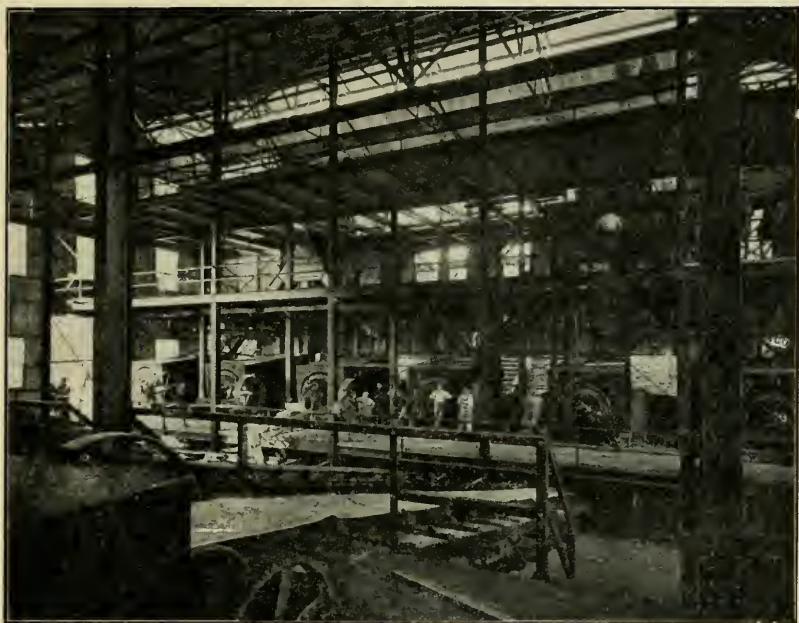


Vue d'ensemble de la mine de cuivre de l'Etoile (Katanga). (Photo Union Minière).

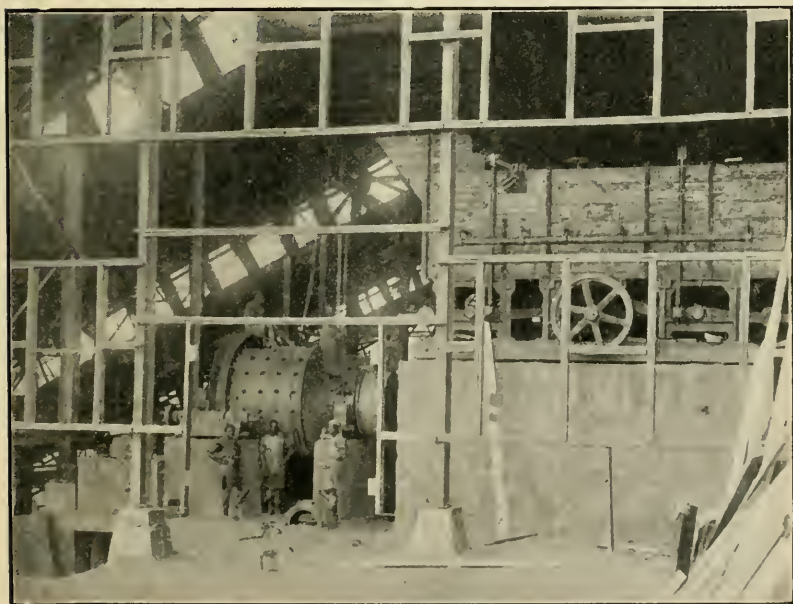
La production pour l'ensemble de l'année 1920, a atteint un total de 18.962 tonnes, dont 18.548 tonnes de lingots de cuivre brut et 414 tonnes de matte. Elle est sensiblement inférieure à celle de 1919, qui était de 23.028 tonnes de lingots et matte.

Cette réduction est due, surtout, à la grève du personnel de l'Union Minière, qui a provoqué l'arrêt complet des travaux en septembre et une partie d'octobre; les effets de cet arrêt ont continué à se faire sentir jusqu'au début de l'année en cours.

La production de 1921 a été de 30.400 tonnes, c'est la plus forte obtenue jusqu'ici.



Usines de la Panda : Atelier de concentration. Bac à piston et broyeur à boulets.



Usines de la Panda : Intérieur de l'atelier de concentration. (Photos Union Minière.)

Une partie du cuivre du Katanga est envoyée d'Angleterre en Belgique, pour y être affiné aux usines d'Hoboken, près d'Anvers.



Les installations mécaniques pour la fusion du minerai de cuivre de la Lubumbashi (Katanga).
(Photo Union Minière.)

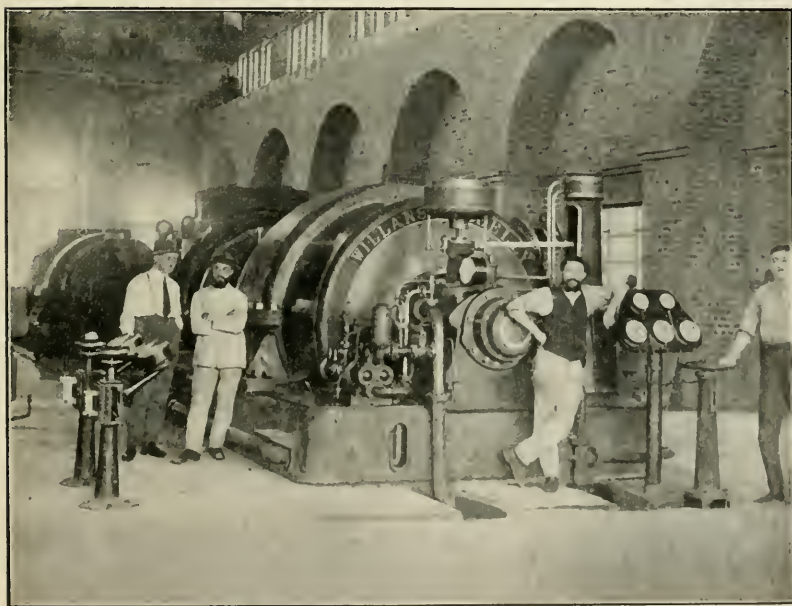
L'Union Minière du Haut-Katanga vient de construire à La Panda, près de Likasi, Katanga (Congo belge), une importante usine destinée à l'enrichissement mécanique d'une partie de ses minerais de cuivre, dont la teneur est trop faible pour qu'ils puissent être traités économiquement au four Water-Jacket.



Un plan incliné amène le cuivre brut au moyen de wagons sur les plates formes des hauts fourneaux.



Ensemble de l'Usine de la Panda. (Photo Union Minière.)



Usine de la Panda. 2 groupes turbo-alternateurs de 5000 kw. (Photo Union Minière.)

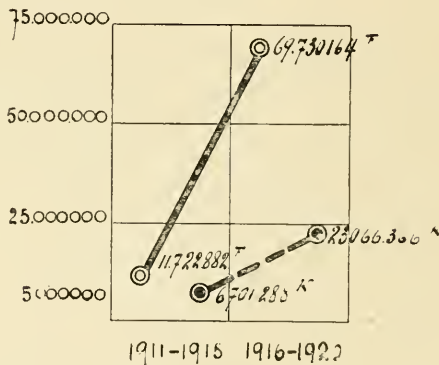
Cette usine a été prévue pour traiter par journée de vingt-quatre heures, de 3.600 à 4.000 tonnes de minerai d'une teneur de 5.5 à 6 p. c. de cuivre et produire de 600 à 700 tonnes de minerai riche, contenant de 20 à 22 p. c. de cuivre.

L'emplacement fut choisi à proximité de la rivière Panda, affluent de la Lufira, à environ 10 kilomètres du chemin de fer du Katanga et dans le voisinage des mines de Likasi et Chituru, qui étaient déjà desservies par un raccordement appartenant à l'Union Minière.

Avant la guerre, le cuivre était vendu en Allemagne. Pendant la guerre, la plus grosse partie alla en Angleterre. Depuis l'armistice, une partie va en Angleterre, le reste à Anvers.

Voici par périodes quinquennales le graphique des exportations de

CUIVRE BRUT



et ce qui suit permettra de juger de l'importance croissante de la principale société minière du Katanga :

Nombre de mines prospectées en 1920	34
Nombre de mines et fondants en exploitation	5
Tonnage de minerai de cuivre et de fondants extraits	1.369.000 T .
Tonnage de minerai et de fondants traités	315.000 T.
Nombre de fours Water Jacket installés.	7
Tonnage de cuivre produit	18.548 T.



Un camp de travailleurs (Katanga). (Photo J. Olyff.)

Etain.

Au Katanga, existe une zone stannifère d'environ 400 kilomètres.

Trois cents kilomètres sont exploités par trois sociétés : l'Union Minière, la Géomines et la Simkat. Voici les quantités exportées:

1917.	200 tonnes.
1918.	153 »
1919.	179 »

En 1920, 594 tonnes valant 4.542.983 francs.



Vue générale des mines à Kambove. (Photo Union Minière.)

Les mines d'étain de l'Union Minière sont entrées, l'année dernière, dans la période d'exploitation régulière. Il a été produit, en 1920, à la mine de Busanga, un total de 340 tonnes de cassitérite.

La production a sensiblement augmenté depuis quelques temps et dépasse, actuellement, 50 tonnes par mois.

Un nouveau siège d'exploitation, qui pourra bientôt produire 25 tonnes par mois, a été ouvert.



Mine d'étain (Sluis). (Photo J. Olyff.)

Les travaux de recherches sont conduits activement et donnent des résultats très satisfaisants; à la fin de 1920, ils avaient prouvé l'existence de plus de 5.000 tonnes de cassitérite à teneur exploitable. La cassitérite est actuellement traitée en Europe.

Cobalt.

Certains minerais de cuivre de l'Union Minière présentent des teneurs assez élevées en cobalt et une partie de celui-ci se retrouve dans le cuivre brut produit par les fours Water Jacket.

A raison de la grande valeur que possède actuellement ce métal, elle a décidé d'en étudier la récupération et elle a pris les dispositions pour faire, dans ce but, des essais sur une base industrielle.

C'est une nouvelle source de revenus.



Train chargé de minerais quittant Elisabethville. (Photo Union Minière.)

Houille.

» A 727 kilomètres de la frontière, 427 kilomètres d'Elisabethville, la capitale du Katanga, et le siège de la grande usine à cuivre de l'Union Minière, écrit M. l'Ingénieur A. E. Gérard, se présente un bassin houiller qui va nous permettre d'affranchir, partiellement au moins, notre importante industrie africaine des charbons étrangers, et de favoriser ainsi son développement.

» La prospection du Bassin du Lualaba, dont la Luena ne forme qu'une partie, remonte à 1900. Les prospecteurs de la Tanganyka Concessions Ltd signalèrent le long de deux affluents du Lualaba, la Shina et la Luweisha, des affleurements de matières charbonneuses.

» Vers la fin de 1910, M. Paul Fontainas signalait l'intérêt que présentaient, au point de vue houiller, les territoires situés au Nord-Ouest de la région du Lualaba.

» En 1914, lors de la construction du tronçon de chemin de fer entre Kambove et Bukama, un ouvrier italien, remarqua dans les tranchées du chemin de fer des schistes charbonneux, et des cercles furent retenus sur ses indications par le Chemin de fer du Bas-Congo-Katanga qui effectuait cette construction.

Quelques temps après, un ingénieur de la Géomines, M. Schlugleit, découvrit pour la première fois un affleurement de charbon dans le lit de la petite rivière Luena, et y retint des cercles de

prospections pour le Consortium. Les travaux de recherches furent menés parallèlement par les deux groupes : du côté Géomines en creusant plus de deux cents puits et 300 mètres de galeries; du côté Chemin de fer Bas-Congo-Katanga-Union Minière, en exécutant seize sondages. Ils aboutirent à la reconnaissance d'un bassin charbonnier de forme à peu près elliptique, qui mesure 4 à 5 kilomètres suivant le grand axe et 1.800 mètres suivant le petit axe, soit donc une surface d'environ 7 kilomètres carrés. Les couches forment le fond d'une cuvette dont la partie supérieure a été enlevée par l'érosion. Ces couches sont au nombre de deux ou trois, leur ouverture varie de 0 à 12 mètres, suivant les lieux. La puissance moyenne totale en charbon est de 3 à 4 mètres, ce qui donne 20 à 25 millions de tonnes, et, en tenant compte d'un coefficient de récupération de 60 p. c., on arrive à un tonnage d'extraction d'environ 15 millions de tonnes.

La profondeur à laquelle se trouvent les couches varie de 0 mètre, à l'affleurement, à 100 mètres, au point le plus bas de la cuvette; la profondeur moyenne est de 30 mètres.

» Les analyses du charbon, qui s'améliore en profondeur, ont donné : cendres infusibles, 20 à 25 p. c.; matières volatiles, 25 à 40 p. c.

» Le pouvoir calorique du charbon est d'environ 6.000 calories.

» Des essais industriels, exécutés sur les chemins de fer et à l'Union Minière, ont donné de bons résultats, et le charbon de la Luena convient parfaitement à la chauffe.

Les essais de cokéfaction entrepris jusqu'ici sur charbon brut, ont prouvé qu'à partir d'un mélange de 75 p. c. de Wankie et 25 p. c. de Luena, on obtenait du coke. Il ne faut pas désespérer d'arriver, après lavage ou préparation spéciale du charbon, à produire du coke avec un mélange qui contiendrait un pourcentage plus élevé de charbon Luena. La solution de ce problème aura une répercussion considérable, tant industrielle que politique, sur tout le Katanga, qu'elle contribuera à affranchir de l'étranger.

Les deux groupes financiers viennent de fusionner leurs intérêts en créant la Société des Charbonnages de la Luena, au capital de 10 millions de francs. »

Pétrole.

Les dépôts bitumeux reconnus au Congo dans le Mayumbe et dans la région de Stanleyville, requièrent particulièrement l'attention des spécialistes.

Des américains et anglais seraient disposés à investir les capitaux nécessaires. Déjà, avant la guerre, une importante société belge avait été autorisée à exploiter les gisements de bitume et de pétrole dans une région du Mayumbe s'étendant sur 400.000 hectares. Un autre organisme a également obtenu une concession.

Tout récemment, M. Raymond Antoine, ingénieur conseil de la régie des mines de Kilo, écrivait qu'il serait très intéressant de procéder à l'étude systématique des schistes bitumeux qui s'étendent de Bunya à Stanleyville, lesquels sont interstratifiés dans des couches récentes.

Les progrès faits pendant le cours de ces dernières années dans la distillation des schistes de l'espèce conduiraient à de sérieux résultats.

Or

Les gisements actuellement exploités sont situés dans le Nord-Est de la Colonie, quoique des traces se rencontrent fréquemment sur tout le pourtour du bassin central.

Jusqu'en 1920, on avait retiré des mines de Kilo : 14.466 kg. 973 d'or; de Moto : 8.766 kg. 512 d'or.

Mais, d'après le rapport de M. le Ministre des Colonies, peu avait été investi dans le pays, pour routes, ponts, etc. Pendant la guerre, on avait cherché à retirer le plus d'or possible aux moindres frais. La prospection systématique avait été négligée.

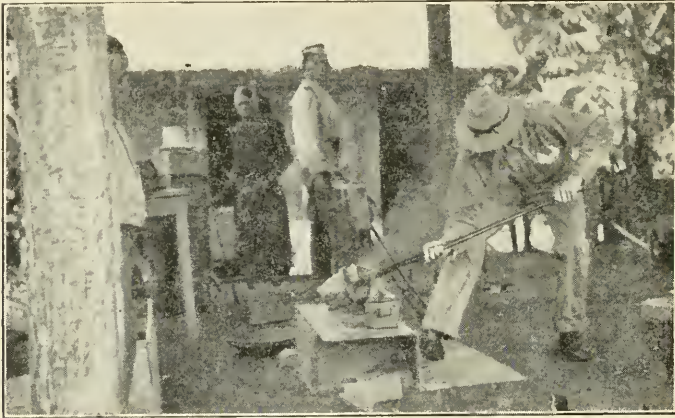
C'était la méthode des chercheurs d'or qui tant qu'elle dure donne le maximum de bénéfices pour le minimum de frais.

L'objet essentiel de la constitution de la régie industrielle des mines était de substituer à ce système empirique du début une mise en valeur systématique et industrialisée. Cette mesure a naturellement pour conséquence une diminution temporaire de la production et une augmentation de frais.

En 1920, ces conséquences se marquèrent à Kilo en même temps qu'était introduite la nouvelle méthode d'exploitation.

En 1919 Kilo produisit 1.740 kg. 697 d'or d'alluvions. En 1920, la production n'est plus que de 1.535 kg. 611 d'or alluvionnaire.

Mais on produit au moyen d'un moulin chilien 42 kg. 765 d'or des filons du Nizi.



Fusion de l'or. (Photo Foubert.)

En 1921, Kilo ne produit que environ 998 kg. d'or alluvionnaire et 197 kg. d'or des filons broyé par 2 moulins, ensemble 1195 kg.

Il n'y a pas lieu de s'inquiéter de cette diminution de rendement, elle était inévitable pour sauver l'avenir et dans l'intérêt des travailleurs.

A Kilo, l'or d'alluvions titre 90 p. c. d'or pour 10 p. c. d'argent,
L'or des filons titre 70 p. c. et 30 p. c. d'argent.

L'exploitation filonienne est exclusivement l'œuvre de la Régie — avant de payer à une exploitation de grande envergure, la Régie prolonge la période des essais industriels à la mine de Kilo afin de forcer tous les facteurs du prix de revient à se mettre en évidence.

Pour les mines de l'Uele (Moto) la production était de
1745 k. 145 en 1920;
1032 k. 744 en 1921.

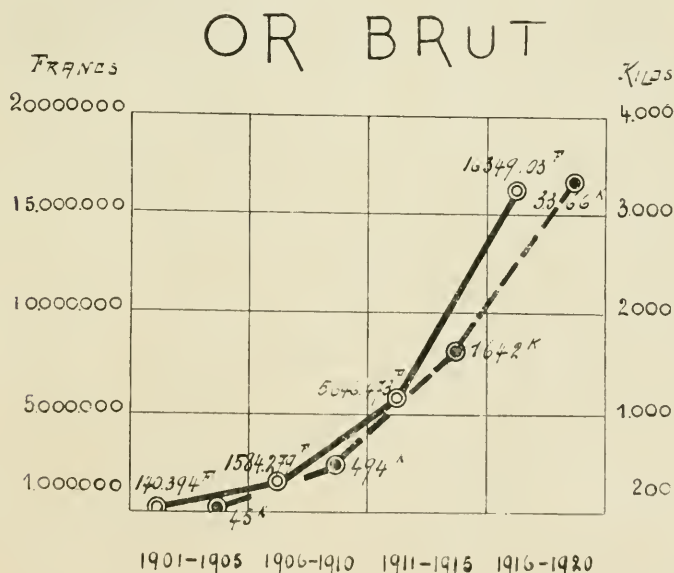
La chute de la production est due surtout à l'exploitation des basses teneurs, accessoirement à la diminution des effectifs aux chantiers nécessités par l'emploi des travailleurs aux prospections recherches, routes et installations.

A Moto, les alluvions sont moins riches qu'à Kilo; les espérances en filons sont aussi moindres.

Enfin, une partie de l'activité du personnel est consacrée à une nouvelle prospection systématique des régions autrefois exploitées et d'autres prospectées trop rapidement. Les résultats obtenus sont appréciables.

La réserve en or alluvionnaire, non compris les filons est estimée actuellement à 10.000 kg. pour l'Ituri et à 4.000 kg. pour l'Uele.

L'année dernière une pépite pesant 5 kg. 280 a été découverte à Kilo. Elle se range parmi les plus grosses pépites découvertes en Afrique.



Consulter : 1°) le rapport de M. le Ministre des Colonies sur les régies industrialisées; 2°) les remarquables travaux de M. le Colonel du génie Moulaert, Vice-Gouverneur général et Président de la Régie des Mines de Kilo-Moto.

L'or de Kilo et Moto est vendu à Londres au cours au jour.

De petites quantités sont mises à la disposition des bijoutiers belges.

Diamants.

Comme produits d'alluvions, on rencontre les diamants qui rivalisent de beauté et d'éclat avec les plus beaux des mines du Cap, dans une région d'environ 150.000 kilomètres carrés, située au Sud-Ouest de la Colonie et connue sous le nom de Champs diamantifères du Kasai.

Trois cents espèces de diamants ont été découvertes — dont toutes les variétés déjà trouvées dans le Sud-Africain.

Plusieurs sociétés ont été constituées pour l'exploitation du diamant. Ces sociétés développent rationnellement la région du Kasai — elles emploient plus de 12.000 indigènes et 50 blancs.

On emploie tous les moyens de transports pratiquement possibles et la Forminière envisage l'emploi d'aéroplanes. Elle a ouvert, à Anvers, une agence pour la vente aux tailleurs de diamants (1).

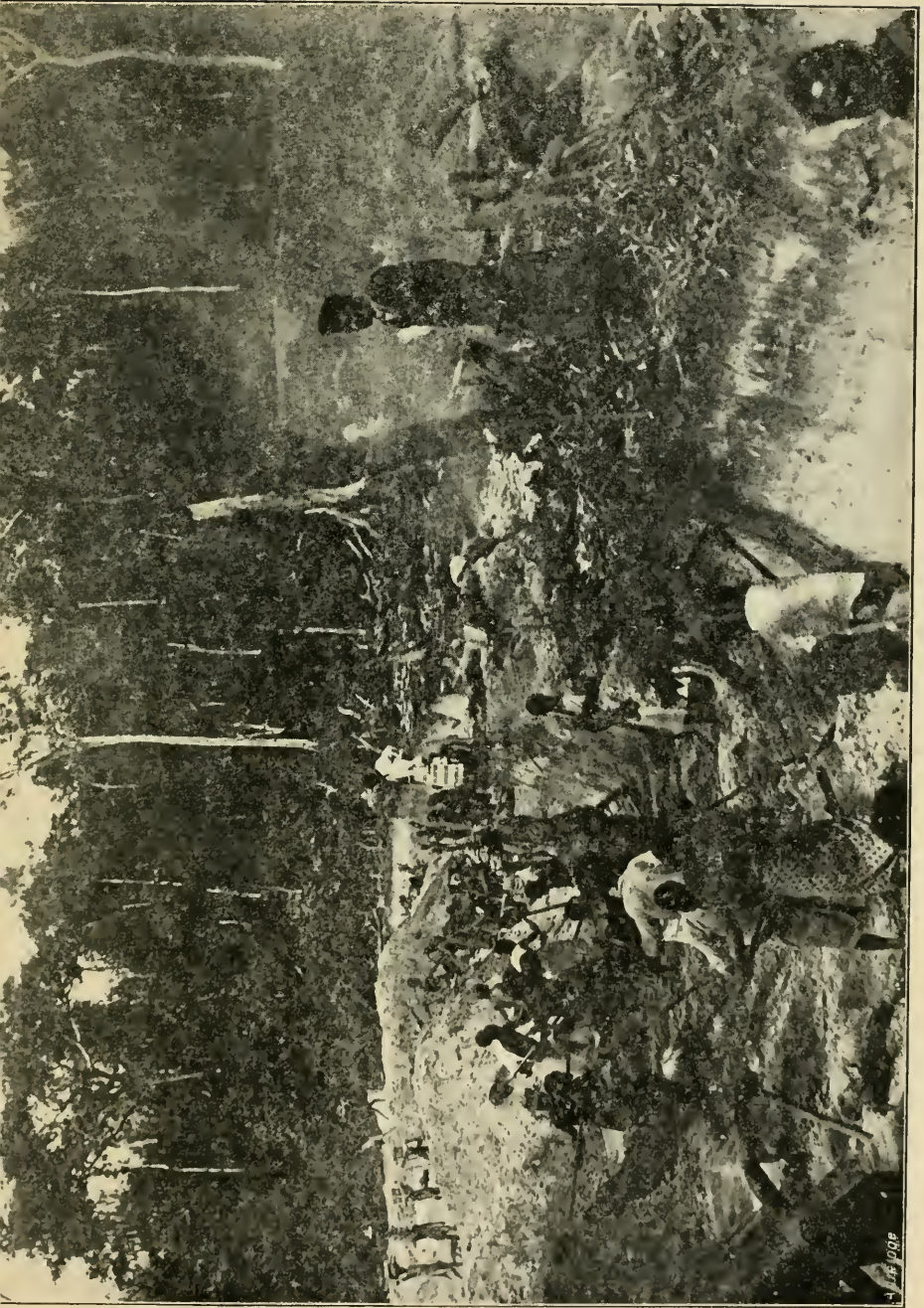
Anvers, principal marché de diamant — est la seule ville où se font toutes les tailles.

La production a commencé en 1913 et, depuis lors, plus de 915.000 carats ont été recueillis.

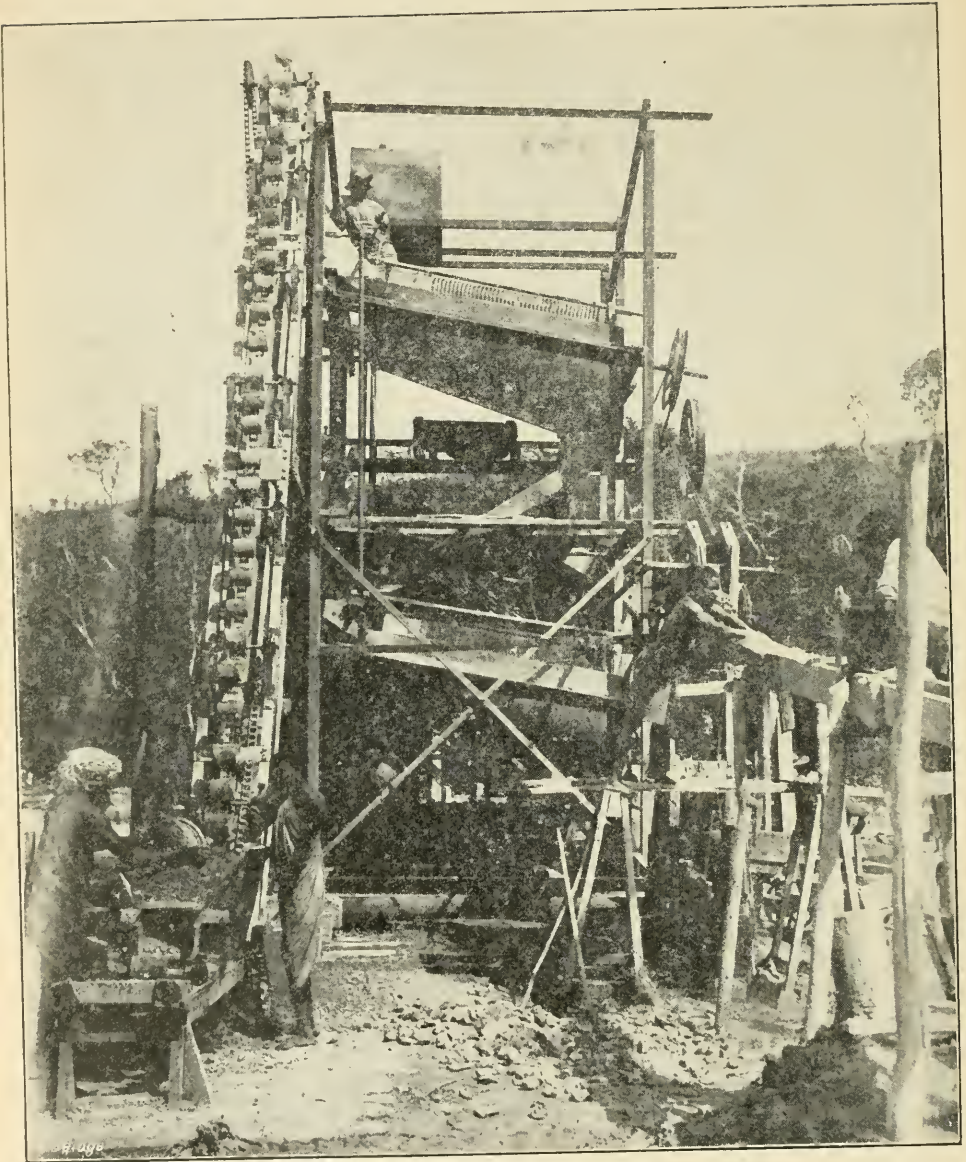
Ci-après un relevé des quantités exportées :

	QUANTITÉS Carats	VALEURS Fr.
1913	200	5.000
1914	24.000	600.000
1915	30.000	757.500
1916	58.350	1.458.750
1917	185.380	6.377.072
1918	144.325	5.992.374
1919	199.021	16.857.079
1920	274.103	35.633.390

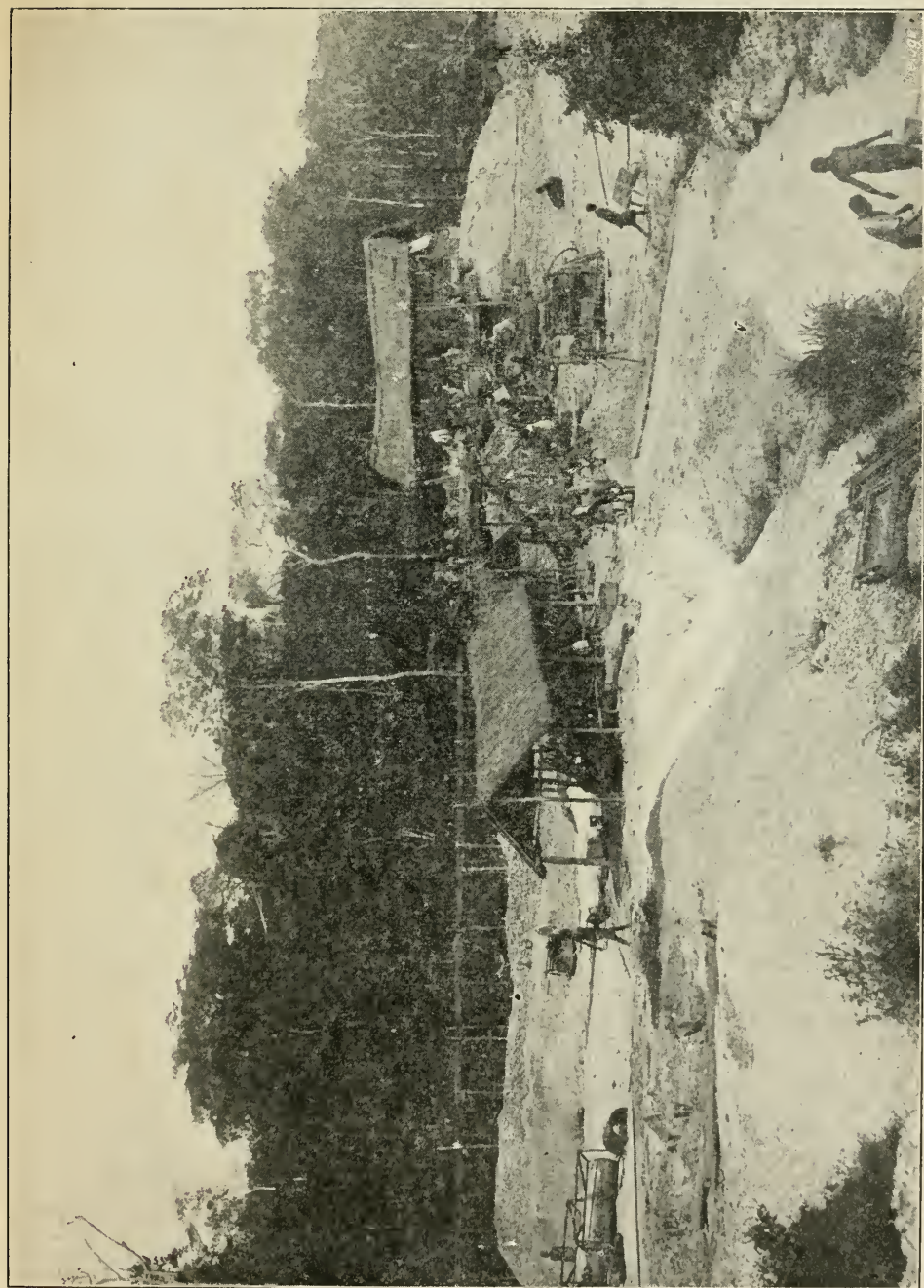
(1) On lira avec fruit les intéressants travaux publiés par M. le Ct. Cayen, Directeur de la Forminière. L'étude publiée par MM. les Ingénieur Ball et Schaller dans la Revue Congo. Les notices de MM. Anatole De Bauw (Société belge d'Etudes et d'Expansion) et Serruys, Directeur du service des Affaires Economiques à Elisabethville.



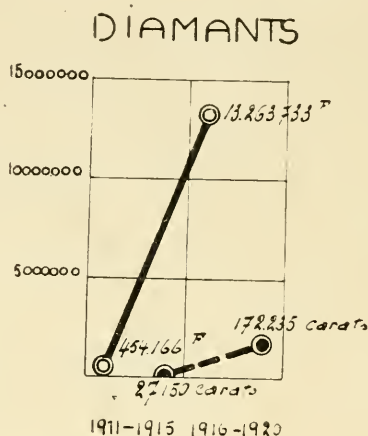
Kasai : Extraction du gravier diamantifère et transport vers la laverie.



Le pan-plant, principal appareil d'une laverie de gravier diamantifère.



M. Curie, un spécialiste minier Sud-Africain, arrivé récemment à Matadi, en rendant compte, dans le *The African World*, de son voyage dans le Kasai, a attribué une des causes de la dépression qui se constate à Kimberley, à la découverte des gîtes diamantifères du Congo; il déclare que les alluvions précieux s'étendent au-delà de la frontière et contiennent, en quantités, des petits diamants de grande finesse,



Radium.

M. Schoep, Docteur en Sciences naturelles, membre de la Société Belge de Géologie, a présenté à cette Société quelques échantillons de minéraux provenant du Katanga. Les plus beaux spécimens sont au British Museum. Il a publié à cette occasion un rapport dont il résulte qu'il estime que le minerai de Luiwishi qui paraît, dans l'état actuel des choses, se prêter le mieux à l'exploitation industrielle, pourrait donner un gramme de radium par 9 tonnes; c'est le chiffre auquel il est arrivé.

Mais les minerais de Kasolo sont beaucoup plus riches — il en est de couleur orange, dont la radio-activité se rapproche de celle des pechblendes les plus purs.

La préparation de produits uraniques concentrés est parfaitement possible, dit M. Schoep; quant aux sels de radium, ils peuvent être extraits de ces produits dans un petit laboratoire, et nos

chimistes sont certainement capables de mener ces opérations à bien.

D'autre part :

M. Buttgenbach, administrateur de l'Union Minière, dans une communication qu'il fit à la Société Géologique de Belgique, signala la découverte faite en 1913, dans la mine de cuivre de Luiswishi au Katanga, de plusieurs filonets de minerais constitués principalement par de l'oxyde d'urane.

L'examen des minerais prouva qu'on se trouvait en présence de la gummite provenant de l'altération de la pechblende, la gummite ayant à son tour donné naissance à un minerai dénommé uranotyle.

Physiquement, on détermina trois matières radioactives; grains noirs, masse orange et enduit vert.

A l'analyse, les minerais orange et vert décelèrent un pourcentage d'urane respectivement de 68.203 et 45.515 p. c.

M. Buttgenbach ajoutait qu'il est admis, d'une façon générale, que les minerais d'urane contiennent du radium à raison de 320 milligrammes par tonne d'uranium métallique. On peut déduire qu'une tonne de minerai de Luiswishi, à 60.20 p. c. d'oxyde d'uranium, contient 601.17 kilos environ d'uranium métal et 192 milligrammes de radium environ, ce qui constitue un minerai extrêmement radioactif.

On découvrit, en 1915, des minerais uranifères encore plus riches dans la mine Chinkolobwe. Ici, le minerai a allure de cha-pelet, c'est-à-dire de filon avec renflements et amincissements.

L'existence de minerais très riches en uranium et radium est désormais un fait acquis, écrit de son côté, M. Jean Jadot; ces minerais revêtent des aspects divers mais ont, comme caractéristique générale, une très haute teneur en radium.

La suite des travaux a fait découvrir dans les mines de Luiswishi et de Chinkolobwe des quantités importantes de ces minerais. Les études, en vue de leur traitement sont très avancées et il a été décidé, d'accord avec la Société Métallurgique de Hoboken, de construire une usine en vue de produire le radium sur une base industrielle. Les premiers envois de minerais sont arrivés à Hoboken et on espère pouvoir commencer la production vers le début du second semestre 1922.

En conclusion, on peut dire que le Katanga deviendra incessamment un producteur important de radium, matière si rare et si recherchée, et tout permet de croire que, dans un délai raisonnable, notre pays sera suffisamment approvisionné en radium pour se trouver à la tête des nations capables de lutter avec le plus d'efficacité contre les maladies cancéreuses.

* * *

Pour se rendre vraiment compte des progrès réalisés, depuis le moment où les statistiques coloniales ont été publiées — pour la première fois — il convient de jeter un regard sur le tableau qui suit des principaux produits exportés; il fournit des données quinquennales qui, de tous les éléments de comparaison, sont les plus exactes.

Ces résultats montrent que l'augmentation dans les exportations s'est manifestée, dans l'ensemble, régulièrement et durant les dernières années d'une manière particulièrement sensible.

Illustrés graphiquement, ils donnent les courbes (voir p. 115) qui, mieux encore que les chiffres, permettent d'apprécier d'un coup d'œil, les mouvements qui se sont succédés.

Valeur (Moyennes en francs)

Années	Riz	Cafè	Cacao	Peaux	Ivoire	Cacaouchou	Copal	Minerai de Cuivre	Minerai d'étain	Diamants	Noix palmistes	Huile de palme	Cuivre brut	Or brut
1898 à 1900	—	—	4.365	—	5.135 726	27.941.970	9.627	88	—	—	4 297.330	738.226	—	—
1901 à 1905	—	—	449.981	—	4.283.973	44 033 538	738.567	43	—	—	1.489.398	986 245	—	410.394
1906 à 1910	—	—	927.379	—	5.889.203	43.367 337	4.449.866	51.441	—	—	1.938.895	1.341.497	—	4.584 279
1911 à 1915	124.927	45.700	1.038.983	142.445	6.240.457	24.731.807	5 553.573	22.509	66.479	454.466	3.683.446	1.586.449	11.722.882	5.646.473
1916 à 1920	681.118	202.578	1.675.492	544.942	43.890.934	9.770.940	13.890.240	4.731	1.454.197	13.263.733	30.961.471	9.745.946	68.730.164	16.349.403

Quantité (Moyennes en kilogrammes)

1898 à 1900	—	—	3.436	—	256 786	3.725.596	7.702	48	—	—	4 775 895	1.504.834	—	—
1901 à 1905	—	—	107.430	—	201.935	5 396.775	537.862	292	—	—	4.807.383	1.726.486	—	45
1906 à 1910	—	—	616.888	—	248.238	4.246.595	1.110.285	59.423	—	—	5.425.914	2.004.570	—	494
1911 à 1915	327.016	41.690	708 400	50.504	249.356	2.992.570	4.370.223	37.545	22.775	27.450 c.	7.588.216	2.428.393	6.701.288	1.642
1916 à 1920	885.024	78.000	697.373	149.533	284.853	2.062 838	7.834.212	1.913	223.292	172.235 c.	13.440.285	6.002.039	23 066.366	3.366

En résumé, le mouvement général d'exportation, de 1891 à 1920, s'est élevé, en chiffres ronds, à deux milliards.

La part de la Belgique, depuis 1898, représente dans ce nombre 1.000.400.000 francs, soit plus de 50 p. c.

Si éloquents que soient ces nombres, ils ne reflètent pourtant que très imparfaitement la valeur économique que représente la Colonie pour le pays. Celui-ci est en mesure d'utiliser toutes les matières fournies par le Congo. Les intéressés pourront s'en convaincre en comparant les résultats du commerce d'exportation de la Colonie, de l'exercice 1920, avec ceux du commerce d'importation de la Belgique — publiés par le Ministère des Finances — du même exercice et que voici :

Exportations du Congo.

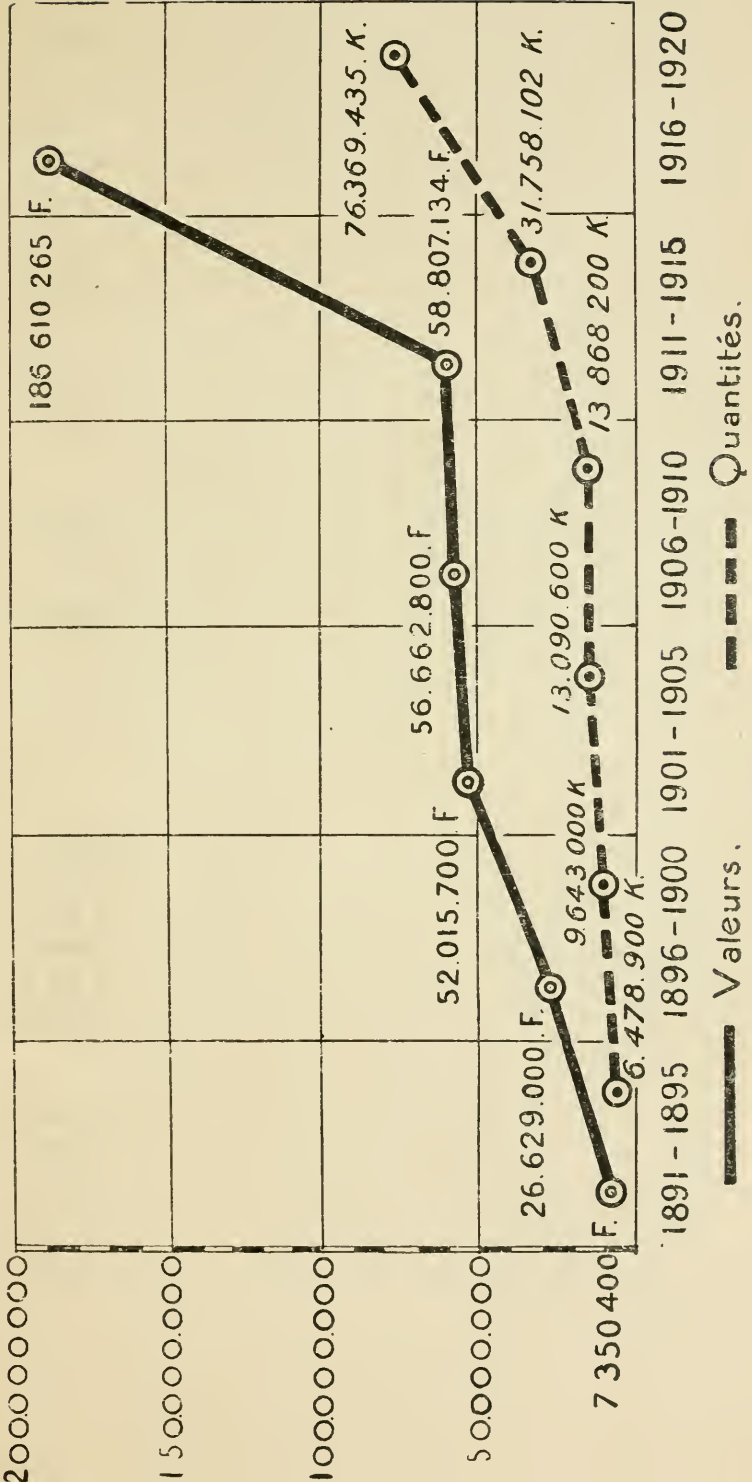
	QUANTITÉS Kgr.	VALEURS Fr.
1. Animaux vivants	8.303	21.587
2. Boissons et objets d'alimentation	4.688.443	2.723.401
3. Matières brutes ou simplement préparées.	75.461.234	248.729.769
4. Produits fabriqués.	8.478.974	24.808.736
5. Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent.	15.340	38.962.321
TOTAUX	85.651.964	345.245.514

Importations Belges.

	QUANTITÉS Tonnes	VALEURS Mille fr.
1. Animaux vivants	47.855	197.211
2. Boissons et objets d'alimentation	2.344.372	3.252.092
3. Matières brutes ou simplement préparées.	9.628.484	6.007.136
4. Produits fabriqués.	4.326.331	3.479.237
5. Or et argent non ouvrés et monnaies d'or et d'argent.	46	6.089
TOTAUX	13.347.058	12.941.765

Il n'est pas douteux que, pour restaurer sa prospérité, la Métropole doit se procurer dans sa Colonie une plus large part des

Mouvement des exportations par périodes quinquennales



matières premières qui lui manquent et qu'elle achète, aujourd'hui, très chères, à l'étranger.

C'est le sol belge africain qui doit fournir une grande partie de ces matières, dont l'industrie a besoin.

Les achats que notre pays a faits en 1920, notamment en Hollande, en Angleterre et aux Etats-Unis, et qui se traduisent ainsi :

	QUANTITÉS 1000 kgr.	VALEURS 1000 fr.
Hollande	930.384	777.915
Angleterre	1.696.510	2.184.315
Etats-Unis	1.300.511	2.279.998

(Chiffres tirés du compte-rendu du commerce extérieur de la Belgique, précité.)

ont eu la répercussion désastreuse que l'on connaît sur notre change. Il semble qu'il aurait pu s'épargner, quelque peu, ces mécomptes, en achetant davantage au Congo.

L'Angleterre a reçu de notre Colonie, en 1920, 24.644.329 kgs de produits, représentant une valeur de 76.149.177 francs.

Il n'est pas excessif de dire qu'une certaine partie de ces produits sont arrivés manufacturés sur nos marchés!

* * *

Assurément, la question des moyens de transports — et aussi celle des tarifs — qui sont d'un intérêt vital pour l'avenir de notre Colonie, ont été de gros obstacles. On peut, en effet, objecter qu'il ne suffit pas que la Colonie produise; il est nécessaire que les produits puissent *arriver* dans de bonnes conditions de transport, les possibilités d'exportation d'un grand nombre de produits étant conditionnés par la capacité des transports.

Il semble bien que les principales difficultés sont surmontées : M. le Ministre des Colonies a, en effet, annoncé récemment aux représentants de la presse, qu'il avait résolu ces importants problèmes — que la capacité de transports de la ligne Léopoldville-Matadi avait été portée à 130.000 tonnes dans chaque sens — que le tarif pour les marchandises exportées a été réduit à 15 francs la tonne — que le port de Matadi sera agrandi et que l'on s'occupe d'y améliorer la manutention — qu'un port sera créé à Kinshasa,

qui est devenu un grand entrepôt, en vue des transbordements — enfin, qu'au point de vue de la fonction du Katanga, au centre de la Colonie, on envisage la possibilité de transporter, dans peu de temps, sans transbordements, jusqu'à un port du Kasai, les produits et le cuivre du Katanga.



Il est hors de doute que l'idée coloniale pénètre dans le pays — une atmosphère favorable au développement des affaires existe. Un très grand nombre de nos compatriotes n'ignorent plus que la mise en valeur de notre Colonie est à la base de notre renaissance économique — que ses richesses sont illimitées — qu'en tirer parti, les intensifier, c'est améliorer considérablement la situation commerciale et industrielle de la Métropole.

La propagande organisée en Belgique a porté des fruits et a réalisé, en grande partie, ce progrès.

A ce propos, il est opportun de signaler que M. Franck a fait élaborer un vaste programme de propagande et que déjà, au cours de l'exercice 1922, plus de 1.500 conférences cinématographiques et autres seront données dans le pays et, principalement dans les établissements d'enseignement, par les soins éclairés du Service de la Propagande du Ministère des Colonies, dirigé par M. le Lieutenant Laude.

L'initiative privée déploie, elle aussi, une grande activité — elle prend une large part aux foires commerciales, tant belges qu'étrangères et notons en passant que celles en 1922 — de Bruxelles et de Marseille ont été imposantes — elle organise des Musées commerciaux dans les principales villes belges, véritables offices de renseignements, réunissant les éléments d'une documentation essentiellement pratique.

Enfin, parmi les organismes qui travaillent au développement de l'esprit colonial en Belgique, citons tout particulièrement la Société Belge des Ingénieurs et des Industriels, l'Union Coloniale, l'Office Belge de Colonisation au Congo, la Société Belge d'Etudes Coloniales, l'Association des Intérêts Coloniaux, la Société Belge d'Etudes et d'Expansion de Liège, l'Association pour le perfectionnement du matériel Colonial, la Journée Coloniale, la Ligue Coloniale Belge et l'Entr'Aide Coloniale.



Marchandises importées dans la Colonie

Le tableau synoptique qui suit permet de saisir d'un même coup d'œil l'importance comparative des expéditions vers le Congo en 1914-1919 et 1920.

DÉSIGNATION	1914		1919		1920	
	Kilogrammes	Francs	Kilogrammes	Francs	Kilogrammes	Francs
1. Animaux vivants . . .	4.934.916	4.886.066	2.044.423	2.614.549	2.957.034	4.457.574
2. Boissons et objets d'alimentation	21.274.081	40.663.882	20.412.280	46.292.539	28.045.983	45.072.746
3. Matières brutes ou simplement préparées . .	94.412.454	3.913.809	134.002.581	8.549.516	129.820.442	47.868.838
4. Produits fabriqués . .	36.774.660	23.756.037	24.051.344	55.336.517	34.899.897	168.049.004
5. Or et argent non ouverts et monnaies d'or et d'argent	4.479	2.472.344	44.288	2.887.860	44.847	2.386.608
TOTAUX . . .	154.097.289	44.492.438	480.518.916	85.681.004	195.708.203	237.534.767
Part de la Belgique . . .	51.084.009	92.209.228	7.399.281	5.247.490	48.865.628	98.913.708

Signalons en tout premier lieu que le pourcentage de la part de la Belgique dans ce mouvement marque une progression relativement sensible.

En 1919, il représentait 4.12 p. c. en quantités, 6.13 p. c. en valeurs.

En 1920, il est de 24.96 p. c. et 41.22 p. c. en valeurs.

D'aucuns ne manqueront pas d'objecter que si la part de la Métropole n'est pas plus élevée, c'est que les exportations vers la Colonie se sont encore faites, pour une partie, sur des contrats passés durant la guerre, que certaines relations nouées à l'étranger continuent, enfin que plusieurs firmes étrangères sont venues augmenter le nombre de celles déjà établies dans la Colonie et qu'il est à présumer que la plupart d'entre elles se fournissent dans leur pays.

Sans doute, ces objections ne manquent pas de fondement.

Notons cependant qu'en 1913, la Belgique intervenait jusqu'à concurrence de 65 p. c.

Assurément, il y a eu progrès. Il faut espérer que l'esprit d'initiative de nos industriels et commerçants aura pour effet de l'accroître. En attendant, il importe de faire observer qu'il ne faut pas se maintenir.

Il résulte en effet des chiffres publiés récemment par l'Office Colonial qu'il a été importé durant le premier semestre 1921, 131.939 tonnes de marchandises valant 147.000.000 francs. La part de la Belgique dans ces chiffres est en quantités de 36.225 tonnes, soit 27 p. c. et en valeurs de 61.000.000 de francs, soit de 42 p. c.

* *

Nous avons relevé ci-après les principaux produits envoyés au Congo en 1920. Il sera facile d'apprécier de la sorte si les industriels et commerçants belges font l'effort nécessaire pour contrebalancer l'importance des importations d'origines étrangères.

Nature des Produits	1) Valeur des produits importés	PARTICIPATION : a) belge b) étrangère
	2) Quantités	
Viandes préparées ou conserves	2.747.757 francs 342 tonnes	Belgique : 1.262.000 Angleterre : 423.000 Les Etats-Unis et la Rhodésie se partagent le reste.
Poissons conservés . . .	4.483.854 francs 456 tonnes	Belgique : 460.000 Le surplus a été fourni par l'Angleterre et le Portugal.
Farines de céréales. . .	4.607.890 francs 3.000 tonnes	Belgique : 1.563.000 Etats-Unis : 1.031.000 Sud-Afrique : 930.000 Rhodésie : 675.000
Sucres bruts et raffinés .	4.535.735 francs 337 tonnes	Belgique : 518.000 Sud-Afrique : 622.000
Conserves légumes . . .	4.074.832 francs 248 tonnes	Belgique : 665.000 Angleterre : 415.000
Conserves fruits	733.000 francs 440 tonnes	Belgique : 313.000 Sud-Afrique : 210.000
Conserves autres	3.748.000 francs 520 tonnes	Belgique : 2.700.000 Sud-Afrique : 200.000
Vins.	5.726.000 francs 4.431 tonnes	Belgique ; 1.067.000 ⁰ France : 2.214.000 ⁰ Portugal : 1.108.000 Sud-Afrique : 446.500
Bières	2.671.975 francs 1.071 tonnes	Belgique : 785.000 ⁰ Angleterre : 510.000 Rhodésie ; 200.000
Huiles minérales et dérivés-Pétrole.	1.300.000 francs 4.420 tonnes	Belgique : 157.000 Etats-Unis : 888.000
Benzine	4.365.000 francs 544 tonnes	Belgique : 363.000 Sud-Afrique : 436.000 Etats-Unis : 270.000
Autres huiles.	1.482.000 francs	Belgique : 1.154.800 Etats-Unis : 402.000
Ciment.	3.000.000 francs 9.500 tonnes	Belgique : 1.246.000 Union Sud-Afr. 1.208.000 Angleterre : 228.000 Rhodésie : 235.000
Savon	1.206.000 francs 304 tonnes	Belgique : 326.000 Angleterre : 576.000
Bougies	696.000 francs 410 tonnes	Belgique : 226.232 Angleterre : 203.000 Sud-Afrique : 126.000
Parfumeries et cosmétiques.	509.000 francs 41 tonnes	Belgique : 162.000 Angleterre : 168.000

Nature des Produits	1) Valeur des produits importés	PARTICIPATION :	
	2) Quantités	a) belge	b) étrangère
Couleurs et vernis	1.650.000 francs 330 tonnes	Belgique : 694.000 Angleterre : 480.000 Sud-Afrique : 235.000	
Produits chimiques	994.000 francs 245 tonnes	Belgique : 357.000 Angleterre : 268.000 Sud-Afrique : 215.000	
Médicaments composés . .	2.500.000 francs 120 tonnes	Belgique : 970.000 Angleterre : 765.000	
Cigares et Cigarettes . . .	3.873.000 francs 161 tonnes	Belgique : 4.335.702 Sud-Afrique : 817.700 Angleterre : 1.033 Pays-Bas : 253.000	
Chaussures	1.649.000 francs 41 tonnes	Belgique : 752.000 Angleterre : 471.000 Etats-Unis : 137.000	
Fils de coton	653.000 francs 40 tonnes	Belgique : 353.212 Angleterre : 252.000	
Cotons blanchis	945.503 francs 33 tonnes	Belgique : 206.000 Angleterre : 620.000	
Cotons écrus	1.483.000 francs 72 tonnes	Belgique : 157.300 Angleterre : 736.000	
Cotons imprimés	15.308.000 francs 475 tonnes	Belgique : 3.915.000 Angleterre : 9.808.000	
Cotons teints	40.025.869 francs 307 tonnes	Belgique : 7.086.691 Angleterre : 2.260.000	
Cotons autres	7.902.000 francs 33.664.369	Belgique : 3.140.148 Angleterre : 2.817.780 Sud-Afrique : 440.370	
Jute	2.823.309 francs 775 tonnes	Belgique : 681.000 Angleterre : 1.308.400 Sud-Afrique : 284.000	
Lingerie	4.484.372 francs 112 tonnes	Belgique : 2.114.000 Angleterre : 1.654.940 Sud-Afrique : 200.000	
Vêtements pour hommes.	3.442.000 francs 152 tonnes	Belgique : 1.241.000 Angleterre : 4.234.000 Sud-Afrique : 280.000 France : 353.000	
Autres objets confectionnés	5.500.000 francs 914 tonnes	Belgique : 3.522.000 Angleterre : 1.463.000	
Ouvrages en bois	4.385.000 francs 1.989 tonnes	Belgique : 985.000 Angleterre : 2.068.000 Sud-Afrique : 628.000 Rhodésie : 280.000	
Fers - Tôles	4.166.133 francs 1.876 tonnes	Belgique : 858.000 Sud-Afrique : 807.000 Angleterre : 1.361.000	

Nature des Produits	1) Valeur des produits importés	PARTICIPATION :	
	2) Quantités	a) belge	b) étrangère
Aciers barres	472.603 francs 210 tonnes	Belgique : 222.000	Sud-Afrique : 126.000
Rails	4.691.000 francs 3.492 tonnes	Belgique : 2.120.400	Rhodésie : 2.570.000
Emaillé	4.306.000 francs 300 tonnes	Belgique : 416.000	Angleterre : 90.000 Etats-Unis : 214.000
Clous	4.466.000 francs 391 tonnes	Belgique : 581.000	Angleterre : 200.000 Sud-Afrique : 124.000 Etats-Unis : 117.000
Machines et appareils élec- triques	2.520.556 francs 313 tonnes	Belgique : 373.480	Angleterre : 1.227.287 Etats-Unis : 320.000 Sud-Afrique : 543.000
Machines mécaniques et autres	7.367.000 francs 420 tonnes	Belgique : 2.362.000	Angleterre : 2.713.000 Etats Unis : 1.233.000 Sud-Afrique : 407.000
Pièces détachées pour ma- chines	6.553.000 francs 1.338 tonnes	Belgique : 1.294.000	Angleterre : 3.000.000 Etats-Unis : 1.170.000 Sud-Afrique : 952.000
Outils	6.027.000 francs 950 tonnes	Belgique : 2.534.000	Angleterre : 1.512.000 Sud-Afrique : 487.000
Voitures et wagons . . .	6.273.000 francs 3.017 tonnes	Belgique : 4.560.000	Rhodésie : 1.634.000
Voitures-autos et pièces de rechange	4.670.503 francs 157 tonnes	Belgique : 603.000	Sud-Afrique : 379.000 Etats-Unis : 318.000
Instruments et appareils scientifiques	976.000 francs 44 tonnes	Belgique : 507.691	Angleterre : 132.808 Sud-Afrique : 132.000
Allumettes	580.000 francs 407 tonnes	Belgique : 240.000	Angleterre : 88.000
Objets de mercerie . . .	4.533.000 francs 80 tonnes	Belgique : 587.000	Angleterre : 373.000 France : 281.000
Quincaillerie	3.282.000 francs 326 tonnes	Belgique : 1 236.000	Angleterre : 793.000 Sud-Afrique : 320.000 Etats-Unis : 168.000

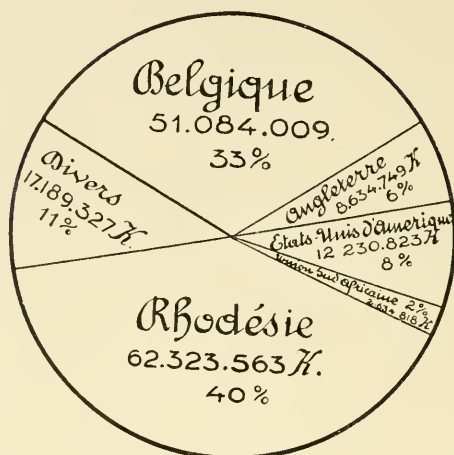
Ce relevé démontre nettement que la participation étrangère, prise dans son ensemble est toutes les fois prépondérante.

Les diagrammes qui suivent illustrent mieux que les chiffres encore, les fluctuations de notre intervention dans le commerce extérieur d'importation.

Commerce extérieur du Congo Belge

1914

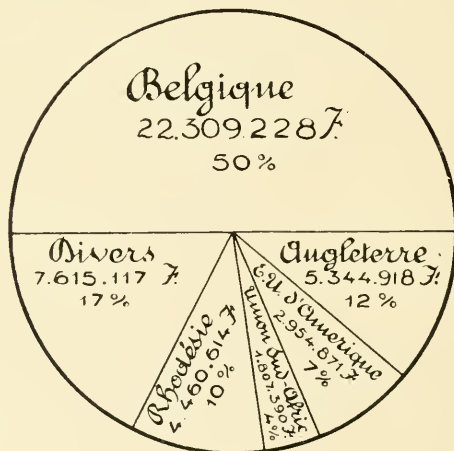
Quantité



Quantité des produits importés vers la Colonie : 154.097.289 k.
Part de la Belgique : 51.084.009 k. Soit : 33 %

1914

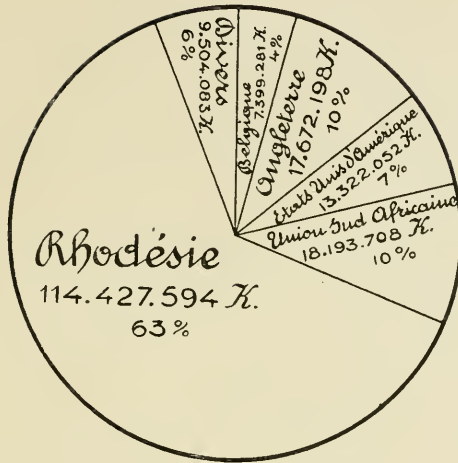
Valeur



Valeur des produits importés vers la Colonie : 44.492.138 fr.
Part de la Belgique : 22.309.228 fr. Soit : 50 %

1919

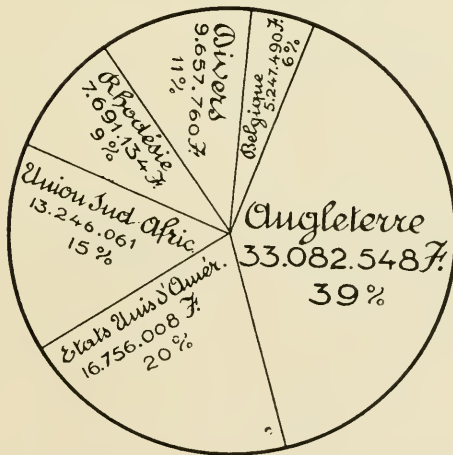
Quantité



Quantité des produits importés vers la Colonie : 180.518.916 k.
Part de la Belgique : 7.399.281 k. Soit : 4 %

1919

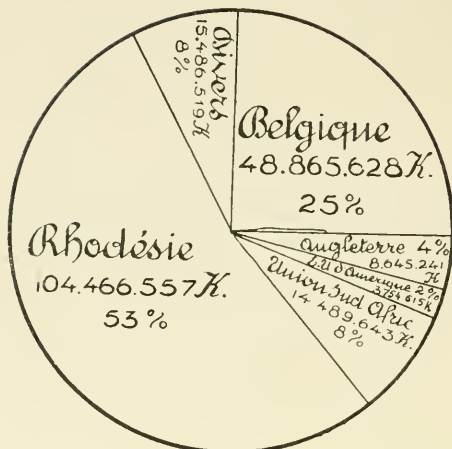
Valeur



Valeur des produits importés vers la Colonie : 85.681.001 fr.
Part de la Belgique : 5.247.490 fr. Soit : 6 %

1920

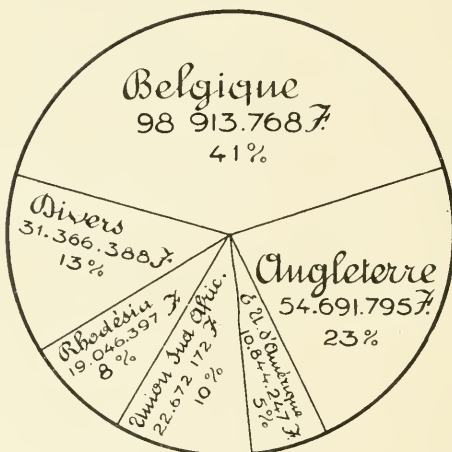
Quantité



Quantité des produits importés vers la Colonie : 195.708.203 k.
Part de la Belgique : 48.865.628 k. Soit : 25 %.

1920

Valeur



Valeur des produits importés vers la Colonie : 237.534.767 fr.
Part de la Belgique : 98.913.768 fr. Soit : 41 %.

Nombreux sont en Belgique les fabricants et producteurs qui ne connaissent que très imparfaitement les débouchés de notre domaine Colonial.

L'étude attentive de ces débouchés devrait faire l'objet de leurs préoccupations car il ne suffit pas de savoir qu'une demande existe pour agir avec fruit, il convient en même temps de connaître quels sont les articles similaires, ayant déjà cours, leur prix, les conditions de paiement consenties par la concurrence, la manière dont se pratique sur place la vente, les méthodes employées par les firmes étrangères.

Ces renseignements, l'Office Colonial du Département situé, 28, rue de Ruysbroeck, est en mesure de les fournir.

D'autre part, nos exportateurs veillent-ils suffisamment à la qualité de leurs marchandises, surtout lorsqu'elles sont destinées aux blancs?

Ceux-ci se montrent très difficiles notamment lorsqu'il s'agit de denrées alimentaires.

Nos négociants, se renseignent-ils sur les nécessités du commerce, les variations des goûts des indigènes, les nouveautés introduites ? Se conforment-ils aux demandes de la clientèle et ne cherchent-ils pas à diriger vers la Colonie les marchandises qu'ils ne peuvent pas écouler ailleurs?

Le gros client qu'est le Congo a acheté en 1920, pour 240 millions de francs de marchandises. Or, les chiffres révèlent que ce client n'achète pas assez de conserves, de savons, de chaussures, de cigares, de tissus, de quincaillerie, de machines, de wagons, etc., en Belgique.

Pourquoi ses préférences vont-elles aux pays à change élevé? Simplement parce que par une méconnaissance singulière de leurs intérêts, nos compatriotes négligent de profiter des possibilités d'affaires que lui offrent les marchés de la Colonie. Ils laissent enlever la place, sans lutte, par des firmes toujours à l'affût et celles-ci prennent des positions d'où, si l'on n'y veille, il sera bien difficile de les déloger.

Si nos grandes industries veulent résolument supplanter les firmes étrangères, elles y arriveront en dirigeant vers le Congo des représentants de commerce capables, — sachant l'anglais — en mesure de discuter le fini des produits, en un mot, des techniciens intéressés en quelque sorte au succès des entreprises qu'ils représentent.

Des maisons anglaises et américaines envoient régulièrement dans notre domaine Colonial des voyageurs compétents, munis de nombreux échantillons, visiter la clientèle. Ces représentants se renseignent complètement sur les perspectives commerciales — les usages des marchés — achètent au besoin des échantillons, prennent des commandes qu'ils transmettent immédiatement. Ils parcourent toute la Colonie et chacun de leurs voyages est très fructueux.

Que nos usiniers disposant des services et ressources nécessaires fassent le sacrifice. Ils ne regretteront pas leur initiative; bien mieux, ils feront d'une pierre deux coups, car le marché Sud-Africain ne manque pas non plus d'intérêt pour eux.

Il faut qu'ils distribuent également de nombreux échantillons des prospectus et des prix courants à toutes les firmes. Les industriels étrangers expédient à leurs clients des carnets complets d'échantillons variés et renouvellent constamment ces envois. Il existe un bureau officiel des Renseignements commerciaux à Boma et à Elisabethville.

Ces bureaux reçoivent de nombreux visiteurs, et chose caractéristique, ce sont surtout les maisons étrangères qui y déposent leurs échantillons et leurs catalogues. Ce sont aussi en majorité des firmes étrangères qui offrent leurs produits aux factoreries de la Colonie.

L'effort que nos grands fabricants et producteurs peuvent aisément donner par leurs propres ressources, nos industriels et commerçants, encore peu familiarisés avec les affaires coloniales, pourraient, eux aussi, le réaliser, s'ils étaient groupés dans leurs sphères d'activités respectives.

L'Allemagne dispose actuellement d'organismes puissants, tel, par exemple, l'Aussenhandelsverband qui compte 59 chambres de commerce affiliées, 96 associations professionnelles, 32 groupements industriels dont le but est de reconquérir progressivement les marchés coloniaux perdus par suite de la guerre.

Personne n'ignore que l'Allemagne a fait sa réapparition sur le marché du Katanga.

Les statistiques constatent d'ailleurs sa présence. En effet, durant le premier semestre 1921, les Allemands ont importé au Congo 1262 tonnes de marchandises, représentant une valeur de 5 millions de francs.

Les Allemands font un effort immense pour réparer les mailles que les industriels des pays alliés ont détachées dans le filet du commerce extérieur de leur pays.

Des milliers d'Allemands travaillent dans toutes les contrées, offrant leurs marchandises à bas prix, accordant de longs crédits et promettant des délais de livraison plus courts que ceux de leurs compétiteurs.

Le danger est indéniable.

Sait-on qu'une importante compagnie allemande de navigation se propose d'entreprendre des démarches à Anvers en vue d'obtenir que les Belges se rendant au Katanga prennent comme par le passé passage à bord de ses bateaux? Les prix de passage seraient notablement inférieurs à ceux des autres lignes. Ce projet signifierait l'établissement à brève échéance d'une agence allemande à Anvers. Il va de soi que ces bateaux emporteraient aussi une grosse partie de notre frêt vers les ports de l'Afrique Australe.

*
*
*

Quelques chiffres encore. Voici un tableau qui montre l'importance du mouvement des exportations de la Belgique en 1920. (Extrait du compte rendu du commerce extérieur de la Belgique publié par le Ministère des Finances.

	Tonnes	Mille francs
1. Animaux vivants	1.076	8.465
2. Objets d'alimentation	348.241	663.465
3. Matières brutes	7.676.445	3.345.387
4. Produits fabriqués.	2.587.395	4.834.878
5. Or et argent.	28	9.917
TOTAUX	10.613.185	8.862 001

Notre Métropole a donc exporté 10.613.185 tonnes, soit 4.000.000 de tonnes de plus que l'année précédente.

La part qui est allée au Congo représente dans ce chiffre environ 49.000 tonnes. C'est insuffisant.

Notre pays doit fournir davantage.

La construction de plusieurs voies ferrées, l'outillage des ports — il est utile de le noter ici — entraînera des commandes de matériel, de ciment, de charpentes métalliques, de fer brut, de machines et d'outils, dont les marchés seront passés d'après des cahiers des charges avec lesquels nos producteurs sont familiarisés.

Les adjudications, d'une manière générale, se feront en Belgique; celles faites en Afrique le seront de manière que l'industrie nationale en soit informée en temps utile.

Les conditions de réception sont, à quelques variantes près, celles auxquelles elle est astreinte habituellement.

Une action vigoureuse s'impose.

La prépondérance doit être nôtre et les importations doivent, dans la plus large mesure, redevenir Belges.

Frans JANSSEN.

Juin 1922.

TABLE DES MATIÈRES

Table des Matières

La situation économique de la Colonie	1
Etablissements industriels et commerciaux	7
Concessions	10
Fermes	11
Voies d'accès et de communications.	
Voies d'accès	14
Voies de communications intérieures	16
Voies de pénétration	18
Communications par vapeurs	22
Voies terrestres	25
Aviation	33
Télégraphes	33
Télégraphie sans fil	35

PRODUITS DE LA COLONIE.

Produits végétaux et animaux.

Bois	37
La gomme copal	40
Le caoutchouc	42
L'ivoire	45
Peaux	47
La soie africaine	49
Cire d'abeilles	50

Cultures industrielles.

Le cacao	51
Café	54
Tabac	56
Canne à sucre	58

Plantes textiles et autres.

Raphia	60
Le kapok	60
Coton	61
Sisal	62
Papyrus	63
Le jute	64

Plantes oléagineuses.

Palmier à huile et amandes de palme	65
Le ricin	72
Noix de coco. — Copra	72
Le sésame	75
Arachides	75

Plantes tinctoriales et tannantes.

Dividivi	76
Ecorces tannantes	76

Plantes à parfum.

Verveine de l'Inde	78
Vétiver	78
Patchouli	79
Musc.	79

Plantes médicinales.

Huile de Croton	80
---------------------------	----

Plantes alimentaires.

Bananes	81
L'ananas	84
Le riz	84

Autres plantes utiles.

Zingembre	86
Piment	86
Maniguette, graine de Paradis	87
Le girofler	87
Muscadier	87
Le cardamome (<i>Eltaria Cardamomum</i>)	88
Muscades de Colahbas (<i>Monodora Myristica Dur</i>)	88
Le tamarin (<i>Tamarindus indica</i>)	88
Aloès	89
Le thé de Chine	89
Cannelier	89
Vanille	90
Poivrier	90
Poivre Mungoulou	91
Le cubèbe africain	91
Camphre	92
Les Strophantus	92

Minéraux. — Industries extractives.

Minerais	93
Cuivre	93
Etain	99
Cobalt	100
Houille	101
Pétrole	103
Or	103
Diamants	106
Radium	110

Tableau des principaux produits exportés	113
Marchandises importées dans la Colonie	119
Commerce extérieur du Congo Belge	124

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

HC Janssen, Frans
591 La situation économique de
C6J35 la colonie

